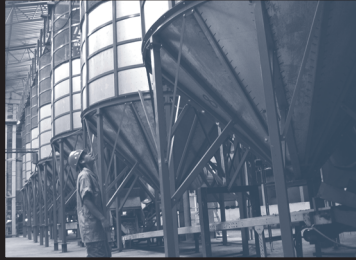




Société
interaméricaine
d'investissement



Rapport annuel 2004



LA SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINNE D'INVESTISSEMENT (SII) est une institution multilatérale. Elle est entrée en activité en 1989 pour promouvoir le développement économique de ses pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes par le biais du financement des entreprises privées. Pour remplir sa mission, la SII accorde des financements sous diverses formes, dont des prêts directs, des garanties, des prises de participation, des lignes de crédit à des intermédiaires financiers locaux et des investissements dans des fonds de placement locaux et régionaux. Elle cible plus particulièrement les petites et moyennes entreprises pour lesquelles il est difficile d'obtenir des financements à moyen et long termes d'autres sources.

Le concours financier de la SII représente en quelque sorte un capital de démarrage. La Société sert de catalyseur pour attirer d'autres ressources—financements supplémentaires, technologie et savoir-faire—qu'elle mobilise par le biais de prêts cofinancés et de syndications, d'appui aux garanties d'émission de titres et de l'identification de partenaires de coentreprises.

Prêts et investissements impliquent une évaluation de la valeur des projets et de leurs chances de succès. Durant ce processus d'évaluation préliminaire, la SII offre à ses clients des conseils sur la conception et le montage financier des projets et les aide à structurer leurs plans financiers.

Pour bénéficier d'un financement de la SII, les projets doivent offrir des possibilités d'investissement rentable. Ils doivent aussi favoriser le développement de l'économie locale en contribuant, par exemple, à la création d'emplois, à l'élargissement du capital des entreprises, à la génération de revenus nets en devises, au transfert de ressources et de technologies, à l'utilisation durable des ressources locales, à la promotion de l'épargne locale ou encore à la promotion de l'intégration économique de l'Amérique latine et des Caraïbes. Tout projet susceptible d'avoir un impact négatif sur l'environnement doit comprendre des mesures destinées à en prévenir ou à en corriger les effets.

L'Assemblée des Gouverneurs, composée d'un représentant de chaque pays membre et de son suppléant, est investie de tous les pouvoirs de la Société. Le nombre de voix de chaque représentant est proportionnel au nombre d'actions totalement libérées détenu par son pays. L'Assemblée des Gouverneurs nomme le Conseil d'administration auquel elle délègue des attributions et des compétences très larges.

La Société est membre du Groupe de la Banque interaméricaine de développement. Elle est juridiquement autonome et ses ressources et sa direction sont indépendantes de celles de la Banque interaméricaine de développement.

Pays membres:

Allemagne
Argentine
Autriche
Bahamas
Barbade
Belgique
Belize
Bolivie
Brésil
Chili
Colombie
Costa Rica
Danemark
El Salvador
Équateur
Espagne
États-Unis
Finlande
France
Guatemala
Guyana
Haïti
Honduras
Israël
Italie
Jamaïque
Japon
Mexique
Nicaragua
Norvège
Panama
Paraguay
Pays-Bas
Pérou
Portugal
République dominicaine
Suède
Suisse
Suriname
Trinité-et-Tobago
Uruguay
Venezuela



Société
interaméricaine
d'investissement



Rapport annuel 2004



Table des matières

Lettre du Président du Conseil d'administration	iv
Lettre du Directeur général	v
La SII : Faits et Chiffres	1
Qu'est-ce que la SII ? Comment est-elle organisée et quelle est sa mission ?	1
Quel est le mandat spécifique de la SII ?	3
Développement social et croissance économique	8
Bolivie	9
Équateur	11
El Salvador	12
Mexique	13
Paraguay	13
Pérou	14
Uruguay	16
Bilan de l'exercice	17
La Société en 2004	17
<i>Résultats d'exploitation</i>	17
<i>Résultats financiers de l'année</i>	17
<i>Impact sur le développement</i>	18
<i>Programmes et chaînes d'approvisionnement</i>	18
<i>Gestion directe des prêts octroyés par le biais d'intermédiaires financiers</i>	21
Affaires institutionnelles	22
<i>Le partenariat grandit</i>	22
<i>Objectifs du développement international</i>	22
<i>Décentralisation</i>	22
<i>Souplesse et nouveaux produits</i>	24
<i>Activités des organes directeurs</i>	24
<i>Assemblée des Gouverneurs</i>	24
<i>Conseil d'administration</i>	24
<i>Direction et autres fonctions permanentes</i>	26
<i>Développement commercial</i>	26
<i>Gestion du portefeuille et du risque de crédit</i>	26
<i>Comité de supervision du portefeuille</i>	28
<i>Comité de crédit</i>	28
<i>Unité de gestion et de supervision du portefeuille</i>	28
<i>Unité des opérations spéciales</i>	28
<i>Suivi et évaluation</i>	30
<i>Normes en matière d'environnement et de travail</i>	30
<i>Mesures anticorruption</i>	30
<i>Coopération avec la BID</i>	32
<i>Secteur privé</i>	32
<i>Fonds multilatéral d'investissement</i>	32
<i>Renforcement de la coopération SII-MIF</i>	32
<i>Programmes spéciaux</i>	34
<i>Programme de petits prêts</i>	34
<i>Financement en monnaie locale</i>	34
<i>Programmes de prêts cofinancés</i>	34

<i>AIG-GE Capital Latin American Infrastructure Fund</i>	36
<i>Fonds spéciaux : partager les ressources et encourager le développement du secteur privé</i>	36
Activités d'investissement pour le développement	38
<i>Sources de financement</i>	38
<i>Sommaire des activités d'investissement au service du développement en 2004</i>	39
<i>Opérations directes</i>	39
<i>Investissements par le biais de fonds de placement</i>	48
<i>Prêts octroyés par le biais d'intermédiaires financiers locaux</i>	49
États financiers	50
Bilan	51
Compte de résultat et des bénéfices non distribués	52
État des flux de trésorerie	53
Notes sur les états financiers	54
Annexes	70
L'Amérique latine et les Caraïbes en 2004 : Perspectives économiques	70
Gouverneurs et Gouverneurs suppléants	72
Administrateurs et Administrateurs suppléants	73
Voies de communication	74

Tableaux et graphiques

Composition des actifs de la SII	2
Répartition en pourcentage des projets actifs par groupe de pays (nombre de projets)	5
Répartition en pourcentage des projets actifs par groupe de pays (montant du financement)	5
Répartition en pourcentage par secteur en 2004 (nombre de projets)	7
Répartition en pourcentage du portefeuille actif par type de projets en 2004	7
Indicateurs opérationnels clés en 2004	7
Répartition, par pays, du montant total des projets approuvés, déduction faite des abandons et annulations	23
Répartition, par secteur, du montant total des projets approuvés, déduction faite des abandons et annulations	25
Portefeuille des engagements, cumulatif	27
Opérations approuvées en 2004	29
Approbations, engagements et décaissements	31
Financements décaissés par le biais de fonds de placement et d'intermédiaires financiers 1992–2004	33
Pays d'origine et valeur totale cumulée des biens contractés, 1989–2004	35
Fonds fiduciaires d'assistance technique SII/BID - 2004	37
Prises de participation par le biais de fonds de placement en 2004	48
Prêts par le biais d'intermédiaires financiers en 2004	49

Lettre du Président du Conseil d'administration

Le 16 de février 2005

Monsieur le Président de l'Assemblée des Gouverneurs
Société interaméricaine d'investissement
Washington, D.C.

Monsieur le Président,

Conformément à la Section 9(a) de l'Article IV de l'Accord constitutif de la Société interaméricaine d'investissement, j'ai l'honneur de vous faire parvenir le Rapport annuel 2004 de la Société, ainsi que ses états financiers vérifiés, dont le bilan, l'état des recettes et des bénéfices non distribués et l'état de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2004.

Ce rapport présente un récapitulatif des principaux résultats de l'année et des événements récents de la SII.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.



Enrique V. Iglesias
Président du Conseil d'administration
Société interaméricaine d'investissement

Lettre du Directeur général

La Société interaméricaine d'investissement a pour mission principale de promouvoir le développement économique en encourageant la création, l'expansion et la modernisation des petites et moyennes entreprises privées d'Amérique latine et des Caraïbes. Les faits et les chiffres dont doit faire état le rapport annuel de la Société montrent comment l'institution œuvre à remplir sa mission mais ils ne disent pas tout. Derrière les projets que la Société aide à financer, il y a des entreprises et des entrepreneurs dont le succès dans le domaine de l'engagement social bénéficie plus encore à des communautés données sous forme d'éducation, d'innovation technologique, d'accès aux marchés étrangers, d'utilisation durable des ressources naturelles et d'un meilleur niveau de vie.

La partie spéciale du rapport annuel de cette année sur le Développement social et la croissance économique met en lumière certaines des contributions de ces entreprises qui permettent d'agrandir le cercle du développement.

Jacques Rogozinski
Directeur général
Société interaméricaine d'investissement



La SII : Faits et Chiffres

Qu'est-ce que la SII ? Comment est-elle organisée et quelle est sa mission ?

La SII est une institution de financement multilatérale qui compte quarante-deux pays-membres. Son Accord constitutif stipule qu'elle a pour fonction de stimuler le développement économique de ses pays membres régionaux en développement, en encourageant la création, l'expansion et la modernisation d'entreprises privées, de préférence petites et moyennes, de façon à compléter les activités de la Banque interaméricaine de développement.¹

Afin de s'acquitter de son mandat, la SII offre toute une gamme de produits et services financiers soit directement (prêts à long terme, garanties, investissements participatifs, et garanties d'émission) soit au moyen de lignes de crédit par le biais d'intermédiaires financiers locaux qui apportent des financements destinés à des placements de sociétés, des refinancements et des fonds de roulement, ainsi que des mécanismes de garantie, de location financière et de location-exploitation.

La SII a également financé des fonds de souscription privée et offert des prêts aux programmes de soutien de la chaîne d'approvisionnement et des prêts structurés. À l'avenir, la SII tient à accroître sa présence dans la région et à établir des relations à long terme avec ses clients au fur et à mesure qu'ils se développent et se diversifient.

Rien que cette année, plus de 48 035 petites et moyennes entreprises, y compris de petits producteurs, ont bénéficié de financements canalisés par la SII.²

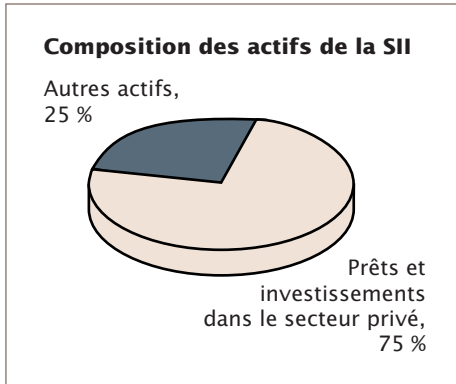
La mission de la Société, d'encourager le développement du secteur privé, principalement par le biais du soutien aux petites et moyennes entreprises, acquiert une signification toute particulière si on l'examine en termes d'efficacité de développement. Cette efficacité est considérée comme l'épreuve déci-

La SII est la seule institution multilatérale de développement au monde à travailler principalement à la promotion des petites et moyennes entreprises.

Cette année, 48 035 opérations de crédit dans lesquelles a participé la Société ont été effectuées par le biais d'instruments financiers.

¹. Accord constitutif de la Société interaméricaine d'investissement, Article I, Section 1.

². Y compris prêts directs et prises de participation, fonds de roulement, prêts accordés par les intermédiaires financiers avec des fonds de la SII et autres programmes. Il convient de remarquer que le chiffre de 41 896 est le nombre de prêts secondaires de la ligne de crédit à Rabobank d'un total de 200 millions de dollars.



sive de la productivité du capital de développement confié par ses actionnaires à la SII et des résultats tangibles obtenus sur le terrain, c'est-à-dire du point de vue des principaux bénéficiaires de ses opérations. Ceci peut être mesuré en termes de retombées économiques directes générées par les investissements ciblés sur les petites et moyennes entreprises, généralement sous forme de promotion de l'esprit d'entreprise, de création d'emplois, d'augmentation des revenus des travailleurs afin de lutter contre la pauvreté, de génération ou d'économies de devises et de capacité des petites et moyennes entreprises à grandir de manière compétitive et à se développer de façon durable. L'une des dimensions essentielles de l'efficacité consiste à aider à renforcer la solvabilité des entreprises et l'effet catalyseur du financement de la SII en termes de mobilisation des ressources provenant des prêteurs commerciaux et des marchés financiers. Ces retombées sont optimisées dès le départ grâce à la conception des opérations de la SII puis elles sont suivies avec attention tout au long de l'exécution des opérations sur le terrain. La SII offre aussi souvent de l'aide sous forme de crédits aux entreprises situées dans des zones isolées ou sous-développées des économies nationales de la région, là où les petites et moyennes entreprises n'ont pas facilement accès à d'autres sources de financement à des conditions acceptables, ainsi que dans des zones déshéritées ou marginales situées au sein ou à proximité des communautés urbaines.

La Société évalue systématiquement chaque proposition de projet au moment de son introduction dans le portefeuille afin de déterminer *l'additionnalité* de l'opération. Ce concept de performance englobe, outre les retombées directes déjà mentionnées, des retombées plus larges de développement telles qu'une intermédiation financière plus efficace, une meilleure performance environnementale et des normes de sécurité au travail plus strictes. En plus, un effort accru est fait pour améliorer la gestion des entreprises et des normes comptables et rechercher, le cas échéant, une plus grande justice dans le traitement des actionnaires minoritaires. La Société s'est pleinement engagée à utiliser tous les moyens à sa disposition pour maximiser son efficacité de développement par le biais d'outils de gestion adaptés et axés sur l'obtention de résultats et au travers de

son appui direct en faveur des petites et moyennes entreprises grâce à des services-conseils et d'autres moyens à sa disposition. Pour ce faire, la SII tente d'harmoniser ses pratiques et ses normes au même rythme que les autres organisations internationales qui soutiennent le développement du secteur privé dans les économies de marché émergentes.

Quel est le mandat spécifique de la SII ?

Structure des actifs et répartition géographique des projets

La mission de développement de la SII est tout à fait spécifique : elle se concentre exclusivement sur l'Amérique latine et les Caraïbes, région composée essentiellement d'économies émergentes, et sa clientèle est constituée principalement de petites et moyennes entreprises.

Une analyse de la composition des actifs de la SII montre qu'ils sont composés à près de 75 % de prêts et d'investissements participatifs destinés au secteur privé, et que 25 % sont placés dans d'autres actifs. Les actifs de développement représentent un pourcentage bien plus grand du portefeuille total de la SII que de celui d'institutions financières de développement similaires.

La ventilation passée du portefeuille reflète les efforts importants consentis par la SII dans le cadre de ses opérations de soutien de ce qu'il est convenu d'appeler les pays C et D de la région, c'est à dire, respectivement, les pays dont le marché intérieur est limité et ceux qui sont moins développés.³ Environ 49 % des opérations se concentrent dans ces deux groupes de pays.

Ce sont ce pourcentage des actifs consacrés aux opérations de développement et cette ventilation géographique de son portefeuille qui valent à la SII de se démarquer des autres organisations multilatérales qui soutiennent le secteur privé dans les régions en développement.

*Sélection des projets :
375 demandes ont été
reçues ; trente et une
remplissaient toutes les
conditions requises et
ont été approuvées.*

- *Durée moyenne de la
procédure d'approbation
des opérations passant
par des intermédiaires
financiers : 5 mois*
- *Durée moyenne de la
procédure d'approbation
des projets et programmes
d'entreprises : 7 mois*

³ La classification des pays par lettres (A, B, C, D) suit la méthodologie de la BID qui répartit les pays dans les groupes suivants :

Groupe A : Argentine, Brésil, Mexique, Venezuela

Groupe B : Chili, Colombie, Pérou

Groupe C : Bahamas, Barbade, Costa Rica, Jamaïque, Panama, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay

Groupe D : Belize, Bolivie, El Salvador, Équateur, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua, Paraguay, République dominicaine.

Soutien à la clientèle

Pour satisfaire les prescriptions minimales leur permettant de bénéficier des prêts et des investissements participatifs de la SII, les entreprises doivent soumettre, entre autres documents, des états financiers ayant fait l'objet d'un audit externe et la preuve qu'elles respectent les normes de la SII concernant l'environnement et la sécurité sur les lieux de travail.

Dans de nombreux cas, les petites et moyennes entreprises ne remplissent pas ces conditions dans un premier temps. La SII leur apporte donc un soutien technique pour la conception et la mise en œuvre de meilleures pratiques dans ces domaines. Elle les aide ainsi à remplir ces conditions, à faire face à la concurrence dans des conditions plus favorables et à obtenir des financements pour leurs investissements à des conditions plus intéressantes. Ce soutien peut prendre la forme de conseils sur la conception du projet, sur les questions financières, économiques, techniques et opérationnelles, juridiques, environnementales, et sur la sécurité des employés. Pour aider à financer ce soutien, le Société peut, à l'occasion, utiliser des fonds spéciaux pour des études et autres initiatives liées au développement.⁴

Pour pouvoir apporter ce soutien, la SII comme ses clients sont appelés à consentir de plus gros efforts. Les entreprises recevant un financement direct de la SII ne sont pas les seules à devoir remplir ces conditions : même les intermédiaires financiers avec lesquels la SII travaille sont contractuellement tenus de participer à des ateliers de formation sur l'environnement pour apprendre comment intégrer la gestion de l'environnement dans leurs opérations et transformer les bonnes pratiques écologiques en avantages compétitifs. Il est important de noter que les banques commerciales n'imposent généralement pas ce type d'impératifs pour accorder des financements. Le fait que 375 demandes aient été soumises cette année et que trente et une⁵ opérations aient été approuvées illustrent bien le type d'efforts que cela représente.

Austrian Fund :
500 000 dollars

Danish Trust Fund :
500 000 dollars

Italian Fund :
2,2 millions de dollars

Swiss Fund :
3 millions de dollars

USTDA :
250 000 dollars

NPPE (Pays-Bas) :
90 000 dollars

⁴. Pour plus de détails, voir la section sur les Fonds spéciaux.

⁵. Sur ces 31 projets et programmes approuvés, 18 ont été reçus en 2004.

*Évaluation et traitement*⁶

Comme indiqué ci-dessus, dans chaque cas la SII travaille avec ses clients en vue d'améliorer leur gouvernement d'entreprise et de les aider à remplir les conditions nécessaires pour bénéficier du financement de la SII. Cela a pour effet d'allonger la durée de la procédure d'approbation et de décaissement des prêts—en 2004, elle a été en moyenne de cinq mois pour les opérations passant par des intermédiaires financiers et d'environ sept mois pour les projets d'entreprises et les programmes renouvelables.

Cette procédure accroît les coûts de traitement initiaux, mais l'amélioration du gouvernement d'entreprise a généralement par la suite un effet positif en termes de réussite du projet, d'accès à de nouvelles sources de financement et de respect des normes à l'exportation.

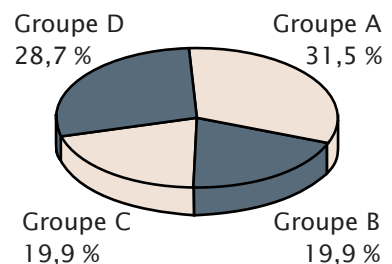
Les petits investissements exigent souvent beaucoup plus de travail par dollar investi que des investissements plus conséquents, et ce pour de nombreuses raisons : les promoteurs des petits investisseurs ont généralement des techniques moins perfectionnées que ceux qui s'occupent d'activités de plus grande envergure ; les petites entreprises sont moins stables que les entreprises plus grandes et donc plus susceptibles d'abandonner des projets ; la supervision de la planification des activités et de la comptabilité doit être plus importante ; les normes de crédit sont habituellement moins bonnes ; et le coût d'achat du matériel et des équipements est généralement plus élevé. Pour réussir à promouvoir et à financer les petits investissements, il est donc nécessaire de mettre tout particulièrement l'accent sur l'assistance technique et la supervision.

De fait, l'agence de notation Standard & Poor's confirme que « la Société a le mandat le plus difficile de toutes les institutions financières de développement multilatérales cotées. »^{7,8} Et selon Moody's Investors

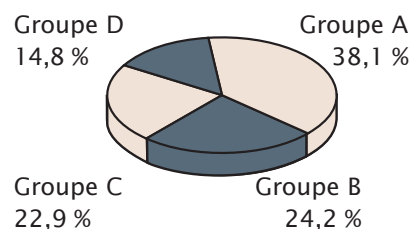
Moody's : « La SII prête sans garanties souveraines à des segments plus risqués du secteur privé en Amérique latine et dans les Caraïbes. »

Standard & Poor's : « La Société a le mandat le plus difficile de toutes les institutions financières de développement multilatérales cotées. »

Répartition en pourcentage des projets actifs par groupe de pays (nombre de projets)



Répartition en pourcentage des projets actifs par groupe de pays (montant du financement)



⁶ Le site Web de la SII (www.iic.int) explique comment soumettre une demande de financement. Les demandes de renseignements peuvent aussi être adressées aux bureaux régionaux de la SII ou au siège à Washington, D.C. Sur le site Web, on trouvera aussi un premier formulaire de demande de renseignements qui, une fois rempli par la société ou l'institution financière désireuse d'obtenir un financement, est automatiquement envoyé à la division concernée de la SII.

⁷ Standard & Poor's, *Supranationals*, septembre 2003, et Standard & Poor's, *Sovereigns*, Société interaméricaine d'investissement, 14 juillet 2003, p. 2.

⁸ Les institutions cotées par le S&P comprennent la Société internationale de financement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement, la Corporación Andina de Fomento, et la Banque centraméricaine pour l'intégration économique.

Service, la SII prête « sans garanties souveraines à des segments plus risqués du secteur privé en Amérique latine et dans les Caraïbes. »⁹

Personnel

La gouvernance de la SII couvre toutes les fonctions requises pour lui permettre de s'acquitter efficacement de sa mission d'institution financière multilatérale chargée de promouvoir le développement du secteur privé. Le développement des sociétés, le montage et l'évaluation des investissements dans les entreprises et les institutions financières, et la supervision du portefeuille sont des volets indispensables pour que la SII remplisse sa mission dans des domaines tels que la protection de l'environnement, les normes du travail, l'amélioration de la gouvernance des petites et moyennes entreprises, l'évaluation de l'additionnalité des projets et l'impact socio-économique du développement. Elle assure aussi les fonctions internes indispensables : trésorerie, audit, comptabilité, recouvrement et aménagement des prêts, services juridiques appuyant les domaines opérationnels et traduction des documents et rapports pour les organes directeurs de la SII.

Pour remplir sa mission multilatérale, la SII emploie 100 personnes.¹⁰ Vingt et une sont en poste dans sept pays (Argentine, Chili, Colombie, Costa Rica, Honduras, Paraguay et Uruguay) et 79 sont employées au siège à Washington, D.C., dont vingt chargées d'investissement qui travaillent au lancement et à l'élaboration des projets et six responsables à plein temps de la supervision de la totalité d'un portefeuille de 72 projets (entreprises et institutions financières), y compris des visites annuelles sur le terrain. Le reste du personnel apporte un soutien indirect aux opérations : il comprend la Division juridique, la Division finances et gestion des risques, et les Unités d'analyse du crédit, du recouvrement et de l'aménagement des prêts, de l'ingénierie environnementale et des services généraux.

⁹. Moody's Investors Service, Inter-American Investment Corporation, Global Credit Research, février 2003.

¹⁰. Au 31 décembre 2004.

Répartition en pourcentage par secteur en 2004 (nombre de projets)

Agriculture et agroindustrie	11,0
Alimentation, mise en bouteilles et boissons	2,1
Aquaculture et pêche	4,8
Aviculture et élevage de bétail	0,7
Bois, pâte et papier	2,1
Délégation de crédits	2,7
Éducation	2,7
Fabrication générale	4,0
Fonds d'investissement	16,4
Marchés des capitaux	2,1
Pétrole et exploitation minière	0,7
Produits chimiques et plastiques	2,1
Programme de petits prêts	0,7
Services financiers	34,2
Services non financiers	1,4
Services publics et infrastructure	4,0
Technologie, communications et nouvelles économies	0,7
Textiles, habillement et cuir	1,4
Tourisme et hôtels	2,7
Transports et entrepôts	1,4
Zone de traitement industriel	2,1
Total	100,0

Répartition en pourcentage du portefeuille actif par type de projet en 2004

	Nombre de projets (%)	Financement total approuvé (%)
Projets directs	44,5	39,9
Établissements financiers	34,2	30,5
Chaînes d'approvisionnement	1,4	2,5
Garanties en monnaie locale	1,4	4,1
Prêts cofinancés	2,1	8,9
Fonds d'investissement	16,4	14,1
Total	100,0	100,0

Indicateurs opérationnels clés en 2004

Approbations inférieures à 3 millions de dollars	14
Approbations comprises entre 3 et 10 millions de dollars	10
Approbations supérieures à 10 millions de dollars	7
Financement moyen, hors intermédiaires financiers (<i>milliers de \$</i>)	4 000
Financement moyen aux intermédiaires financiers (<i>milliers de \$</i>)	5 100
Financement moyen par l'entremise des intermédiaires financiers avec les ressources de la SII (<i>milliers de \$</i>)	4*
Financement moyen ou garanties pour les programmes renouvelables et les chaînes d'approvisionnement (<i>milliers de \$</i>)	3
Nombre moyen de mois requis pour l'approbation des opérations avec les intermédiaires financiers	5
Nombre moyen de mois requis pour l'approbation des opérations avec les entreprises, programmes et chaînes d'approvisionnement	7
Total passage par profits et pertes/Total décaissé en prêts et investissements participatifs (<i>données agrégées au 31/12/03</i>)	7,9 %
Réserves/Portefeuille de prêts et investissements participatifs (<i>décembre 2003</i>)	17,17 %
Nombre de sociétés demandant un financement de la SII	375
Nombre de projets et de programmes respectant les normes de la SII et approuvés	31
Nombre de projets supervisés	120
Nombre de bénéficiaires de prêts indirects (<i>par l'entremise d'intermédiaires financiers et fonds d'investissements</i>)	42 134
Nombre de bénéficiaires directs par l'intermédiaire de programmes et chaînes d'approvisionnement	5 901
Nombre total de bénéficiaires, tous investissements confondus	48 035

* Y compris Rabobank ; sans Rabobank 508

Développement social et croissance économique



« ...les micro-entreprises ainsi que les petites et moyennes entreprises sont une composante fondamentale de la croissance économique, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté dans nos pays. »

« L'éducation est un facteur décisif pour le développement humain en raison de son incidence sur la vie politique, sociale, culturelle, économique et démocratique de nos sociétés. »

Déclaration de Nuevo León, janvier 2004

Depuis sa création en 1989, la SII apporte aux petites et moyennes entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes des financements et autres formes de soutien conçus pour promouvoir des objectifs conformes à ceux qui ont été réaffirmés cette année à l'occasion du sommet spécial des Chefs d'État et de gouvernement des Amériques. Ces objectifs consistent à encourager la croissance économique, relever le niveau de vie, créer de nouveaux débouchés d'emploi et d'investissement, et promouvoir le travail décent. Et c'est justement l'objet des projets mis en lumière dans les pages qui suivent—qui sont mis en œuvre dans les secteurs agricoles et industriels ainsi que dans le domaine clé de l'éducation.

Bolivie

La Bolivie abrite certaines des plus importantes ressources naturelles inexploitées de l'Amérique latine. Elle a également une des législations les plus strictes au monde de préserva-

tion de la forêt, qui garantit que cette ressource est récoltée dans des conditions, en quantités et selon des rythmes qui permettent son renouvellement naturel. En Bolivie, la SII apporte son concours à un projet d'expansion mené par **Maderera Boliviana Etienne S.A.**, entreprise qui avait déjà reçu un prêt de 3,5 millions de dollars de la SII en 2001 et qui utilise ces fonds pour créer des emplois dans des zones économiquement désavantagées du pays et générer des recettes en devises en produisant et exportant des produits en bois certifiés par le programme SmartWood Chain-of-Custody Certification du Forest Stewardship Council. Ce programme évalue, supervise et reconnaît les bonnes pratiques d'aménagement forestier et les procédures de la chaîne de responsabilité des produits en bois provenant de ces forêts. La chaîne de responsabilité couvre tout le processus de transformation de l'arbre sur pied dans la forêt au produit fini livré sur le marché



de gros ou de détail : de la forêt à la scierie et à l'usine jusqu'au marché.

Ce projet est un excellent exemple de la manière dont le SII peut combiner la protection de l'environnement avec la création d'emplois et le développement de nouvelles entreprises qui ajoutent de la valeur aux ressources de la région.

Les noix du Brésil ne se prêtent pas à la culture et il est difficile de les récolter, de les stocker, de les sécher et de les transporter. Compte tenu de la forte demande mondiale et de l'offre limitée de noix du Brésil de bonne qualité, un groupe de Boliviens animés d'un esprit d'innovation a entrepris de transformer le système traditionnel de cueillette et de traitement manuel en une industrie de pointe, utilisant des procédés conçus pour garantir que ce produit naturellement biologique parvient au consommateur dans de bonnes conditions. C'est ainsi que **Tahuamanu S.A.** a vu le jour, et c'est aujourd'hui la seule société au monde qui peut fournir des noix du Brésil biologiques homologuées par l'Institut de contrôle suisse IMO (Institut für Markökologie, Kontroll- und Zertifizierungsstelle im Ökologischen Landbau).

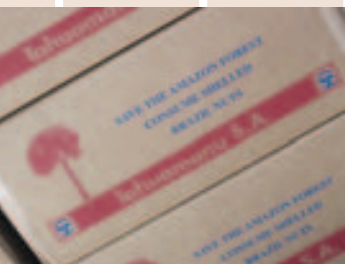
Dans un premier temps, la société a formé des ramasseurs de noix pour en faire de petits entrepre-

neurs ruraux conscients de la nécessité de protéger la forêt qui leur permet de gagner décemment leur vie. Cela permet non seulement aux familles d'établir des racines dans la région mais a aussi pour effet de décourager la coupe rase et le brûlage intentionnel de la forêt pour l'élevage.

Tahuamanu a également dû concevoir la logistique des transports pour acheminer les noix du Brésil de la forêt jusqu'à son usine. Pour ce faire, la société fait appel à 300 bœufs de trait et à un parc de tracteurs et de camions.

Il n'existe pas d'industries similaires dans d'autres pays ; la majeure partie des machines a donc dû être conçue et construite par le département d'ingénierie de Tahuamanu. La société dispose de procédés automatisés pour le séchage et le stockage des noix, et d'un laboratoire de contrôle de la qualité.

La SII a apporté son concours à Tahuamanu au moyen de prêts et de services de conseil à mesure que la société se développait et se consolidait. Tahuamanu est devenue un leader du marché, fournissant 10 % du marché mondial de noix du Brésil. C'est également une société responsable sur le plan social : 80 % de ses bénéfices sont reversés aux communautés qui n'ont aucune autre source de revenus. La société s'est dévelop-



pée de pair avec son personnel, ce qui a eu des effets positifs sur le plan social pour la région : des centaines de ramasseurs de noix du Brésil dans les zones rurales et les habitants de Cobija bénéficient de 350 emplois directs et de plus de 1 200 emplois indirects. La plupart des emplois dans l'usine de transformation sont destinés aux femmes qui ont des horaires compatibles avec leurs responsabilités familiales. L'usine offre aussi à ses employés une garderie gratuite pour leurs enfants qui peuvent manger à la cafétéria de la société.

La conservation de l'environnement garantit l'offre de noix du Brésil de la plus haute qualité. C'est pourquoi la société effectue des études sur des espèces compatibles pour reboiser les zones de forêt dévastées.

Équateur

Les bovins de la race sahiwal viennent de la zone frontalière entre l'Inde et le Pakistan. C'est une des races les mieux adaptées à la production de lait dans les zones tropicales.

Agrícola Ganadera Reysahiwal

(AGR) exploite des fermes laitières avec un cheptel de plus de 8 500 vaches sahiwal dans une région tropicale de l'Équateur. Avec le soutien financier de la SII, AGR a intégré tous les procédés utilisés dans l'industrie

laitière et a institué des programmes sociaux et environnementaux qui bénéficient à ses employés et leurs familles, aux distributeurs de ses produits, aux petits producteurs laitiers, et aux communautés dans lesquelles elle mène ses opérations.

Dans un premier temps, la société a importé quelques têtes de bétail sahiwal et a investi dans la recherche en vue de mettre au point de nouveaux types d'herbes de pâturage sans danger pour l'environnement et adaptées à cette race de bovins. Elle a également introduit des techniques de pâturage intensif en Équateur afin d'optimiser la gestion durable des terres dans la région.

AGR complète sa propre production laitière avec du lait fourni par de petits producteurs de la région qui bénéficient du soutien intégral de la société à titre gracieux. Elle partage sa banque de gènes de vaches sahiwal avec eux et fournit des vétérinaires et agronomes pour faire connaître les techniques optimales de pâture et de pâturages naturels. Les camions réfrigérés de la société collectent le lait produit par ces petites exploitations et le transportent jusqu'à AGR dans des conditions parfaites. La société reçoit ainsi le volume de lait dont elle a besoin et les producteurs sont assurés de vendre ce qu'ils produisent.



La société a également créé une fondation qui exploite un système d'écoles rurales dans les petites communautés avoisinantes. La société non seulement rémunère les instituteurs et les professeurs, mais fournit gratuitement aux enfants leurs uniformes et tout le matériel scolaire dont ils ont besoin. Cette aide contribue à décourager les familles d'émigrer vers les villes.

Par l'entremise de sa fondation, la société a acquis plus de 200 hectares de forêt vierge où elle a implanté un centre scientifique. Ce centre, qui maintient un gîte écologique, accueille de nombreux écologistes du monde entier et dispose aussi d'un laboratoire doté d'une équipe permanente de biologistes et de chercheurs qui veillent à la conservation de la flore et de la faune locales et utilisent des techniques de micropropagation pour reproduire les espèces botaniques ayant des propriétés médicinales.

Avec le financement de la SII, AGR a acheté et équipé un parc de camions réfrigérés qu'elle a donnés aux familles qui transportent les produits des usines de production jusqu'aux supermarchés et autres points de vente de tout le pays. Dans le cadre de son programme de modernisation, la société construit actuellement une nouvelle usine près de

Quito. Cette usine, financée avec des fonds de la SII, fait appel aux technologies les plus modernes pour conditionner et préserver le lait sur de longues périodes.

El Salvador

La **Fundación Empresarial para el Desarrollo Educativo** (FEPADE) est issue d'une initiative du secteur privé en El Salvador visant à former une main d'œuvre plus qualifiée. La FEPADE est une institution privée à but non lucratif consciente de l'importance fondamentale de l'éducation et de la responsabilité sociale des entreprises pour le développement d'un pays.

Vu l'absence de programmes de maîtrise, la fondation a créé l'Instituto Superior de Economía y Administración de Empresas, qui octroie des diplômes de maîtrise en économie et en administration commerciale aux entrepreneurs de la région et offre des bourses et des formations en vue de promouvoir les exportations.

La FEPADE s'efforce également de faire participer les entrepreneurs à des programmes d'ouverture, tels que la campagne « adopter une école » et la campagne nationale des livres. Avec la participation d'une banque et d'une chaîne de supermarchés, les livres offerts sont distribués aux prisons et aux bibliothèques des écoles rurales. Les éditeurs de



plusieurs pays participent désormais à ce projet.

La FEPADE a connu une telle réussite que ces dernières années la demande a largement dépassé la capacité de ses installations. C'est pourquoi la SII a accordé à la fondation un prêt pour construire un nouveau campus dans la ville de San Salvador.

Mexique

Avec ses campus modernes dans diverses villes mexicaines, l'**Universidad del Valle de Atemajac** (UNIVA) accueille plus de 70 000 étudiants et est devenue l'une des meilleures universités du Mexique. Créée pour offrir un enseignement supérieur aux personnes qui travaillent, l'UNIVA leur propose un excellent programme universitaire dans le cadre d'un système souple adapté à leurs horaires.

L'UNIVA a défini un cursus qui conjugue la participation aux cours avec l'enseignement en ligne afin que les personnes travaillant puissent étudier pour obtenir une maîtrise ou terminer un programme menant à un diplôme qu'elles avaient interrompu et que les femmes au foyer puissent suivre une formation professionnelle. L'UNIVA offre également des programmes de bourse et des plans de financement.

La SII appuie le travail et la croissance de l'UNIVA en finançant la

construction de nouveaux campus dans trois villes à forte expansion de l'ouest du Mexique. La SII a également contribué à financer la construction de la nouvelle bibliothèque de l'UNIVA sur le campus de Guadalajara. Il s'agit de l'une des bibliothèques les plus modernes d'Amérique latine dotée d'un laboratoire pour les aveugles équipé de claviers informatiques à sortie vocale et de logiciels spécialisés qui convertissent tout texte imprimé en fichier audio. Ce laboratoire, qui dispose aussi d'imprimantes en Braille, est le seul à fournir des services de ce type dans la région. Ces services sont offerts gratuitement aux aveugles de la région, qu'ils soient inscrits ou non à l'université.

Paraguay

Un autre moyen de s'assurer que les ressources de la SII parviennent bien aux petites entreprises de l'ensemble du continent consiste à travailler avec des banques locales. C'est pourquoi la SII travaille avec la banque paraguayenne **Banco Regional**, petite institution du Sud du Paraguay qui sert avant tout des exploitants ruraux.

Consciente de ce que les agriculteurs ont des besoins spécifiques et que les cycles de financement sont liés aux campagnes de semis et de





récolte, Banco Regional leur offre des services personnalisés et une équipe de cadres bien au fait de l'intégralité du processus de production agricole. Avec cette conception du service unique pour une institution bancaire d'Amérique latine, Banco Regional exploite, depuis son siège dans la ville d'Encarnación, un réseau efficace de petites succursales implantées dans les petites communautés rurales productrices de céréales où vivent ses clients.

L'ensemencement direct est une méthode clé de l'agriculture durable. Il s'agit d'une technique dans laquelle le sol n'est pas retourné et les cultures sont alternées, et ce qui reste après chaque récolte est utilisé comme paillis qui libère des composés organiques dans le sol. Cette technique contrôle l'érosion et les inondations et favorise l'absorption du gaz carbonique atmosphérique. Le Paraguay occupe la première place mondiale en termes de pourcentage de surface totale occupée par des cultures annuelles à ensemencement direct, avec 52 %. Pour que ce concept agricole révolutionnaire se répande, les agriculteurs doivent disposer des meilleurs outils pour travailler leurs champs. C'est pour cette raison que la SII a accordé à la Banco Regional une ligne de crédit afin que ses clients puissent

acheter les machines les plus modernes. Les agriculteurs du Paraguay peuvent ainsi accroître leur rendement, améliorer le niveau de vie de leurs familles et de leurs communautés, et devenir beaucoup plus respectueux de l'environnement.

Pérou

Poechos est un endroit aride dépourvu de services de base, y compris d'électricité. Il y a quelques temps de cela, les autorités péruviennes ont construit le barrage de Poechos afin d'améliorer les conditions de vie, de tirer parti des ressources du bassin hydrographique et de distribuer de l'eau pour l'irrigation aux habitants de la région.

Sindicato Energético S.A.

(SINERSA), société privée exclusivement péruvienne, a décidé d'utiliser cette infrastructure d'irrigation et de construire la centrale hydroélectrique de Poechos, premier projet privé de production d'électricité au Pérou. Cette centrale utilise les volumes excédentaires des réserves destinées à l'irrigation pour produire de l'électricité qui est fournie à la société qui détient la concession de la distribution d'électricité dans le nord-ouest du Pérou.

La SII a apporté le financement et le savoir-faire environnemental pour minimiser les effets négatifs et optimiser les avantages sociaux du projet.



La centrale de Poechos a subi le processus rigoureux de vérification du protocole de Kyoto et sa qualité de projet vert a ainsi été confirmée. Non seulement elle ne produit aucune émission de gaz carbonique, mais elle limite aussi les heures d'exploitation des autres centrales électriques thermiques dont les émissions contribueraient au réchauffement de la planète. Une grande partie du matériel de la centrale provenait de sources locales, y compris deux turbines Kaplan construites au Pérou.

Dès le début, SINERSA a fait participer les autorités régionales et les collectivités locales à toutes les décisions prises dans le cadre de l'exécution du projet. Cela a donné un véritable élan au développement social et économique de l'ensemble de la région. La centrale, qui a employé de la main d'œuvre locale pendant la construction puis a créé des emplois permanents, fournit le réseau électrique qui approvisionne en électricité 62 villes où vivent plus de 12 000 familles, améliorant ainsi leur niveau de vie. SINERSA a mis en place un programme de bourses de sorte que les jeunes qui vivent dans les villes les plus proches du barrage peuvent poursuivre des études universitaires à l'Universidad de Piura. La centrale hydroélectrique de Poechos constitue donc un exemple de déve-

loppement responsable socialement et durable, alliant l'esprit d'entreprise novateur et la participation communautaire pour mettre en valeur les ressources naturelles et répondre aux besoins fondamentaux d'une région reculée du Pérou.

Une entreprise d'aquaculture novatrice qui utilise l'eau du barrage et l'électricité produite par la nouvelle centrale se développe également dans le paysage aride de Poechos.

Aqua Perú se consacre à la production intensive du tilapia bleu, espèce de poisson qui peut être nourrie avec des produits végétaux. L'élevage de tilapia est donc beaucoup plus respectueux de l'environnement que la production d'espèces carnivores.

Aqua Perú utilise l'eau du barrage de Poechos pour l'élevage de tilapia tout au long de l'année grâce à un système novateur qui fait appel à un échange d'eau massif reposant sur la gravité. Elle a dû pour cela réunir des compétences biologiques, logistiques et financières et mettre en place un réseau de services et de fournisseurs qui n'existait pas auparavant au Pérou. La société a établi des partenariats internationaux avec des sociétés similaires, par exemple avec Aqua Corporación de Honduras, en vue de partager les programmes et expériences et



d'échanger des techniciens dans le cadre de programmes de formation. Les activités des deux premières années ont permis de former un groupe de techniciens péruviens de bon niveau.

Aqua Perú s'efforce de créer de la valeur, en adoptant de nouvelles technologies et en produisant du tilapia de qualité afin d'être compétitive à l'échelle internationale tout en créant des emplois dans une zone économiquement déprimée avec peu de sources d'emplois. Compte tenu de la croissance rapide du nombre de ses salariés, Aqua Perú travaille de concert avec l'Université de Piura pour former des professionnels dans ce nouveau domaine qui renforce la compétitivité du Pérou sur un marché mondialisé.

De l'avis des dirigeants d'Aqua Perú, il aurait été impossible de trouver un financement pour un projet de ce type sans le soutien de la SII.

Uruguay

Zonamerica est un centre commercial et un parc de haute technologie situé à quelques kilomètres de la capitale de l'Uruguay, Montevideo. Plus de 2 300 personnes travaillent dans ce parc qui offre 100 000 mètres carrés de surface utile et qui occupe plus de quatre-vingt-dix hectares de terrain. Des personnes

venues des quatre coins du monde et s'exprimant dans une grande diversité de langues partagent les jardins et les zones communes, dans ce cadre qui a su trouver le juste équilibre entre les bâtiments et les espaces verts.

Le parc, qui offre des services de transmission et de réception de données, de voix et d'images, est couvert par un réseau sans fil à large bande. Zonamerica a su attirer des sociétés internationales qui sont source d'emplois et mènent leurs opérations dans une économie mondialisée tout en offrant des produits et services de premier rang dans le monde entier. Zonamerica constitue une aire de lancement pour les entreprises internationales qui souhaitent participer au flux de biens et services à destination et en provenance du Mercado Común del Sur (MERCOSUR).

Ce projet, unique en Amérique latine, tire parti des avantages compétitifs de l'Uruguay (au nombre desquels un excellent système d'enseignement supérieur) et place le pays en tête de file de ce secteur commercial. Tournée vers l'avenir, Zonamerica continue d'innover pour fournir des services de pointe, attirer de nouvelles technologies et moderniser son infrastructure avec l'aide des financements consentis par la SII.



Bilan de l'exercice

La Société en 2004

Résultats d'exploitation

Cette année, le Conseil d'administration de la SII a approuvé trente et un projets et programmes dans quinze pays—plus deux projets régionaux—pour un montant total de 163,6 millions de dollars. Le montant moyen par opération était de 5,3 millions de dollars, répartis comme suit :

- 13 opérations directes en faveur des entreprises pour un montant moyen de 4,0 millions de dollars ;
- 16 opérations par le biais d'intermédiaires financiers se chiffrant en moyenne à 5,1 millions de dollars, pour le financement de petites et moyennes entreprises ;
- 2 programmes de prêts cofinancés et autres accords pour un montant moyen de 15,0 millions de dollars, pour canaliser des prêts vers de petits producteurs.

Quatre prêts de l'année seront cofinancés, ce qui permettra de mobiliser 130,0 millions de dollars de financement auprès des banques et d'autres sources. Le montant total des ressources canalisées par la SII en 2004 s'élève à 293,6 millions de dollars.

Les approbations pour l'année ont suivi l'identification de 375 projets potentiels dans 25 pays ; 193 n'ont pas été retenus car ils ne satisfaisaient pas les critères de base de la SII en termes, notamment, de taille, d'additionnalité ou de risque perçu. Les 182 restants sont passés aux phases suivantes. Trente et une transactions ont été soumises à l'examen et à l'approbation du Conseil d'administration.

Résultats financiers de l'année

En 2004, les recettes de la SII, toutes sources confondues, se sont montées à 26,4 millions de dollars. Les opérations de prêts ont rapporté au total 18,6 millions de dollars (17 millions de dollars d'intérêts et 1,6 millions de dollars de commissions). Les plus-values et les dividendes du portefeuille de participations se sont montés à 4,2 millions de dollars pour l'année. Les dépenses totales, dont 3,3 millions de dollars de provisions, se sont chiffrées à 22,9 millions de dollars, dégagant un bénéfice net de 3,5 millions de dollars.

- 13 opérations directes en faveur des entreprises
- 16 opérations par le biais d'intermédiaires financiers
- 2 programmes de prêts cofinancés

Ressources acheminées par la SII en 2004 : 293,6 millions de dollars

- *Montant total des recettes : 26,4 millions de dollars*
- *Montant total des dépenses : 22,9 millions de dollars*
- *Bénéfice net : 3,5 millions de dollars*

- *Nombre d'emplois créés (estimation) : 66 323*
- *Coût total des projets : 495,9 millions de dollars*

Le revenu net est passé à 3,5 millions de dollars en 2004, soit une hausse par rapport aux 2,2 millions de dollars en 2003. Cette augmentation du revenu peut être attribuée

- à des engagements et des décaissements pour des actifs de meilleure qualité ;
- à l'augmentation de revenu de l'intérêt sur les prêts à taux variable, du fait de la hausse des taux d'intérêt ;
- à la poursuite des recouvrements des investissements à problèmes ;
- à la modération continue des conditions macroéconomiques dans les régions précédemment déprimées.

Impact sur le développement

Les fonds approuvés en 2004 devraient permettre de créer plus de 66 323 emplois, de générer 10,1 millions de dollars par an de recettes d'exportation et d'apporter 21 millions de dollars par an au produit intérieur brut de la région. Les 163,6 millions de dollars approuvés en 2004 financeront la réalisation de projets d'un coût total de 495,9 millions de dollars. Pour chaque dollar affecté par la SII à des opérations approuvées en 2004, 2,70 dollars seront mobilisés auprès d'autres sources.

S'agissant des engagements d'investissements de la SII, 95 % avaient été intégralement décaissés au 31 décembre 2004.

Programmes et chaînes d'approvisionnement

Les programmes de chaînes d'approvisionnement cherchent à utiliser les financements de la SII pour renforcer les liens entre les grandes sociétés et leurs fournisseurs. Ils offrent à ces derniers un certain nombre d'avantages en fonction de leur structure et de leur finalité. Par exemple, ils leur permettent de percevoir des paiements avant l'échéance de leur facture, réduisant ainsi leurs dépenses financières et de perception, ou ils leur offrent des moyens de transfert de savoir-faire ou de technologie. Ces programmes donnent aussi accès à des capitaux à moyen terme pour l'achat d'immobilisations. Ils permettent aux grandes entreprises de développer leurs chaînes d'approvisionnement et d'obtenir de meilleurs prix de leurs fournisseurs.

Les programmes de chaînes d'approvisionnement donnent à la SII l'occasion d'élargir la portée de ses opérations et de toucher un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises tout en appuyant le développement des chaînes d'approvisionnement. Les programmes décrits dans l'encadré donnent des exemples de cas où la SII a pu toucher un

Certains aspects des projets les plus remarquables de l'année sont présentés ci-après. On trouvera de plus amples détails sur eux à la section « Bilan de l'exercice ».

En soutenant l'octroi d'une garantie pour l'émission d'un certificat boursier en monnaie locale à **Cablemás S.A. de C.V.**, la SII se positionne sur un créneau porteur pour développer le marché des titres et appuyer les sociétés qui souhaiteraient émettre des effets sur les marchés mais n'ont pas accès aux financements nécessaires. De plus, l'amélioration de leur crédit devrait permettre à ces sociétés d'émettre des titres qui seraient achetés par des fonds de pension ou des entités similaires.

Avec un prêt à **Café Soluble S.A.**, la SII contribuera à renforcer la compétitivité d'une entreprise agro-industrielle nicaraguayenne de taille moyenne qui produit et exporte des produits à forte valeur ajoutée et est un gros employeur du Nicaragua. Le soutien de la SII à Café Soluble permettra à l'entreprise de renforcer son efficacité de production et de mieux utiliser les ressources disponibles, ce qui bénéficiera à l'économie nicaraguayenne et la rendra plus compétitive.

Quatre prêts novateurs, destinés à **Banco ProCredit S.A.** (Équateur), **Banco ProCredit S.A.** (El Salvador), **Caja Los Andes S.A. F.F.P.** (Bolivie), et **Financiera ProCredit S.A.** (Nicaragua), sont les premiers que la SII accorde selon le principe *pari passu* avec le Fonds multilatéral d'investissement de la BID. Ces quatre projets sont également les premiers de la SII avec un spécialiste mondial des banques de microfinancement, l'Internationale Micro Investitionen Aktiengesellschaft (IMI) d'Allemagne, qui compte des années d'expérience et un vaste portefeuille d'investissements en microfinance. L'IMI acquiert des prises de participation dans des banques de microfinancement réglementées et licenciées de pays en transition et en développement qui fournissent des services bancaires aux segments de la population qui sont mal, voire pas du tout, desservis par les autres banques.

Ces quatre projets suivent aussi les lignes directrices pour le développement du secteur privé énoncées lors du Sommet spécial des Amériques, qui s'est tenu à Nuevo León (Mexique), en janvier 2004, qui encouragent l'utilisation du secteur bancaire pour canaliser les prêts vers les micro et petites entreprises privées d'Amérique latine et des Caraïbes.

En accordant un prêt à la **Compañía Agrícola e Industrial Ecuaplantation S.A.**, la SII appuie une entreprise équatorienne de taille moyenne qui a établi une alliance stratégique avec une société internationale et est devenue un producteur agro-industriel important qui apporte une valeur ajoutée en transformant et en exportant des fruits tropicaux. Ce projet favorisera également la protection de l'environnement car la SII a relevé le montant du prêt pour permettre à la société d'installer un système secondaire de traitement des eaux usées.

Un prêt à la **Fundación Empresarial para el Desarrollo Educativo** apportera des ressources supplémentaires à cette institution qui opère dans un secteur (l'éducation) pour lequel les banques privées de la région

n'ont manifesté que peu d'intérêt. Le prêt de la SII contribuera à mener à bien un projet réalisé par une institution éducative qui dispense une formation de niveau universitaire à plus de 5 000 étudiants chaque année en El Salvador.

Le prêt de la SII à **Tahuamanu S.A.** appuiera les activités de cet exportateur de noix du Brésil en matière de conservation de la forêt ombrophile amazonienne. En donnant de la valeur ajoutée aux arbres sur pied, la société décourage les ramasseurs de noix du Brésil de couper les arbres et d'en vendre le bois comme complément de ressource. Tahuamanu offre également une formation pratique sur la façon de ramasser les noix du Brésil sans endommager la flore et la faune et se montre active dans le cadre d'autres initiatives destinées à assurer le développement durable et la conservation de la forêt ombrophile. À cette fin, Tahuamanu travaille avec des organisations non gouvernementales qui étudient les utilisations potentielles des ressources de la forêt ou participent à des activités pour le développement durable, telles que la foresterie homologuée, l'extraction de produits non ligneux et l'écotourisme.

Le Groupe Rabobank (Pays-Bas) offre un large éventail de services financiers tant aux Pays-Bas qu'à l'étranger où il cherche à encourager le développement durable de la prospérité, surtout dans les pays en développement où l'accès aux services financiers novateurs est limité. Grâce à un second prêt que lui a accordé la SII en 2004, **Banco Rabobank International Brasil S.A.** va pouvoir continuer à aider les petites et moyennes entreprises à obtenir des crédits pour acheter des biens et des services de grandes sociétés. Pour ce faire, Rabobank achète les quotas privilégiés d'un fonds d'investissement en créances, le « *Fundo de Investimento em Direitos Creditórios* » (FIDC), mis en place pour racheter des escomptes de créances émis par certaines sociétés qui financent les petites et moyennes entreprises.

Ce nouveau concept dans les marchés financiers brésiliens donne aux petites entreprises accès à une source constante de fonds de roulement et permet aux grandes entreprises de production de vendre leurs créances moyennant décote et d'accroître le nombre des clients auxquels elles vendent.

Rabobank a utilisé les revenus d'un premier prêt de la SII, approuvé en 2003, pour établir deux FIDC et acheter la totalité de leurs quotas privilégiés pour un montant total de quelque 65 millions de dollars. Par cette opération, la SII a pu multiplier l'effet de son prêt A de 15 millions de dollars par un facteur de plus de quatre et aider plus de 40 000 petites et moyennes entreprises à obtenir des crédits pour acheter des biens et des services de grandes sociétés.

Le prêt de 2003 a également contribué au développement des marchés financiers locaux ; Rabobank a utilisé les 35 millions de dollars restants pour acheter les quotas privilégiés d'un FIDC créé pour une des plus grandes sociétés de ventes au détail du Brésil qui génère des créances de clients qui achètent leurs produits à crédit.

plus grand nombre d'entreprises qu'elle n'aurait pu le faire si elle avait agi directement. Une cinquantaine de producteurs de fruits bénéficient du programme **Subsole** et le financement accordé par la SII à **Almer** touche près de 5 900 agriculteurs organisés en 21 coopératives : ils peuvent vendre leurs produits au comptant et avoir immédiatement accès aux fonds de roulement dont ils ont besoin pour le commencement de la récolte suivante.

Exportadora Subsole au Chili

Cette opération sur 7 ans de 7 millions de dollars approuvée en 2001 et décaissée pour l'essentiel en 2003 illustre l'effet multiplicateur important obtenu en facilitant l'accès aux nouvelles technologies et en fournissant des conseils agricoles et commerciaux à une cinquantaine de petits producteurs de fruits. Subsole fonctionne comme une société d'exportation dont les activités de production et de distribution sont intégrées verticalement. Elle se charge aussi d'organiser ses producteurs, de leur transférer de la technologie, de les conseiller sur les questions agricoles et commerciales et de fournir à certains d'entre eux des financements pour les plantations et/ou les récoltes, en utilisant le produit du prêt de la SII canalisé par Subsole. Grâce au prêt de la SII, le financement par le truchement de Subsole a permis de créer des milliers d'emplois saisonniers par an sur tout le cycle de vie du projet.

Almacenadora Mercader (Almer)

Almer est une société mexicaine qui en 2001 a reçu un prêt de 10 millions de dollars sur 5 ans. Cette société d'entreposage achète, stocke, trie et vend le maïs que cultivent des milliers d'agriculteurs, surtout sur de petites exploitations. Almer a utilisé et continuera d'utiliser les fonds de la SII pour financer les cultivateurs de maïs par le biais d'accords de rachat ou en stockant les grains de maïs jusqu'à ce qu'ils soient vendus. Des milliers d'agriculteurs bénéficient de ce programme lors de chaque cycle.

Gestion directe des prêts octroyés par le biais d'intermédiaires financiers

Outre le portefeuille d'intermédiaires financiers de la SII qui ont reçu des financements, certains intermédiaires financiers ont publié des résultats d'exploitation médiocres ou ont été repris par les autorités réglementaires locales. Dans ces cas, la SII a exécuté les nantissements en sa faveur de telle sorte que les différents prêts accordés par les intermédiaires avec les fonds de la SII sont désormais gérés, négociés, vendus et/ou restructurés par la SII sans passer par un intermédiaire. Ainsi, la SII gère maintenant un portefeuille de près de quatre-vingts entreprises emprunteuses pour un encours total de 5 millions de dollars.

Affaires institutionnelles

Le partenariat grandit

Vers la fin de l'année, l'Assemblée des Gouverneurs a voté en faveur de la demande d'admission de la République de Corée au sein de la SII. Une fois l'admission approuvée par le Parlement coréen, la République de Corée deviendra le quarante-troisième pays membre de la SII. Lorsque la République de Corée sera formellement admise, elle contribuera à un fonds fiduciaire par le biais duquel elle soutiendra de façon ciblée la mission et les opérations de la Société dans les pays membres régionaux en développement, la préférence étant donnée aux économies moins développées et plus petites.

Objectifs du développement international

Déclaration de Nuevo León

Au début de 2004, à Monterrey (Mexique), les présidents et les premiers ministres de trente-quatre pays de l'hémisphère occidental ont tenu un sommet spécial en vue « d'avancer sur la voie de la mise en œuvre des mesures visant à combattre la pauvreté, d'encourager le développement social, de parvenir à une croissance économique caractérisée par l'équité et de renforcer la gouvernance de nos démocraties ». La Déclaration de Nuevo León énonce les principes directeurs et les objectifs généraux devant être suivis par les gouvernements des États qui ont participé à ce sommet, et fait référence, en particulier, au rôle que joue l'entreprise privée dans le développement :

« Nous soulignons l'importance de la participation du secteur privé à la réalisation de nos objectifs. Nous reconnaissons que les micro-entreprises ainsi que les petites et moyennes entreprises sont une composante

fondamentale de la croissance économique, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté dans nos pays. Nous appuierons les micro-entreprises ainsi que les petites et moyennes entreprises au moyen de politiques et programmes qui facilitent leur consolidation et leur reconnaissance officielle, permettent leur accès effectif aux marchés et aux appels d'offre du secteur public et, entre autres, encouragent la formation des ressources humaines et facilitent l'accès au crédit et aux services de développement des entreprises et aux nouvelles technologies afin de réduire les coûts administratifs. De même, nous stimulerons une intensification de la coopération internationale en vue d'encourager le partage de pratiques optimales visant le développement des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises. »

Au nombre des mesures mentionnées à cette fin figure le fait de tripler les « prêts à travers le système bancaire aux micro-entreprises et aux petites et moyennes entreprises, en essayant d'apporter des bénéfices à tous les pays qui participent au processus des Sommets des Amériques ». Pour relever ce défi, la SII étudie les moyens d'élargir ses activités pour couvrir davantage de petites et moyennes entreprises —et même des entreprises de plus petite taille— de façon rentable au moyen du financement de la chaîne d'approvisionnement, de prêts en monnaie locale, de programmes de prêts conjoints, et du programme de petits prêts qu'elle a lancé en 2003. La SII s'efforce aussi de déterminer dans quelle mesure ses approbations actives nettes avec les institutions finan-

cières devraient augmenter pour réaliser l'objectif de Nuevo León. À cet égard, la SII définit des objectifs de développement, d'exploitation, de performance financière et stratégiques à plus long terme en vue de répondre aux priorités de ses pays actionnaires telles qu'énoncées dans la Déclaration.

Objectifs de développement du Millénaire

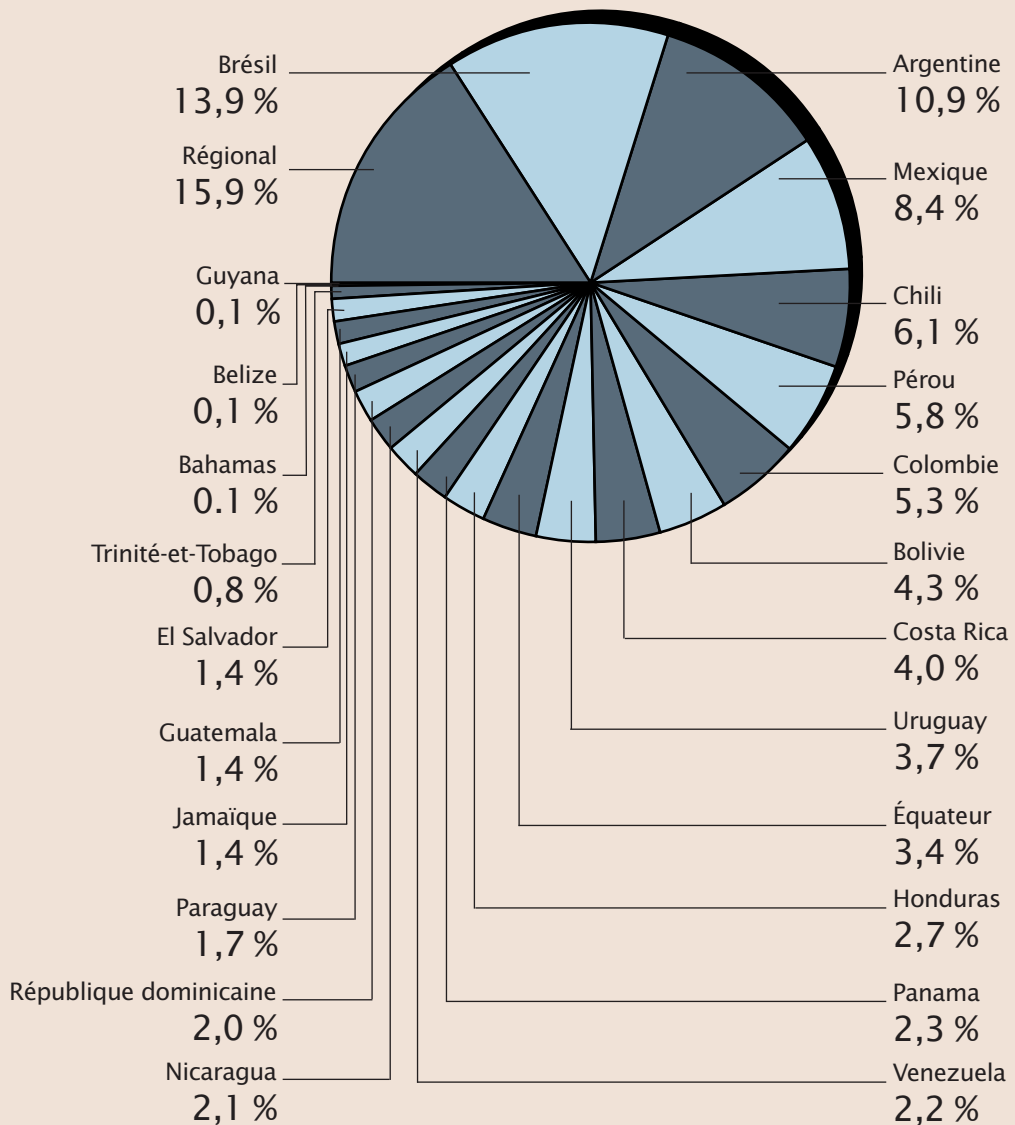
Lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies en septembre 2000, la communauté internationale s'était fixé des objectifs en vue de réduire la pauvreté et d'améliorer la santé, l'éducation, l'égalité entre les sexes, l'environnement et les autres aspects du bien-être. Depuis 2002, la SII évalue systématiquement les résultats de ses projets à l'aune d'une matrice d'additionnalité fondée sur son propre mandat, d'aider à promouvoir le développement économique de ses pays-membres en développement en encourageant la création, l'expansion et la modernisation des petites et moyennes entreprises. La matrice se fonde sur des critères compatibles avec les objectifs de développement du Millénaire et, plus spécifiquement, est un outil permettant d'intégrer les principes de bonne gouvernance de l'entreprise, de systèmes financiers ouverts, de développement durable, et de protection de l'environnement dans les projets de la SII qui garantissent la durabilité de l'environnement, contribuent à l'élaboration d'un partenariat mondial pour le développement et encouragent la gouvernance de l'entreprise.

Décentralisation

Pour servir ses clients de manière plus efficace, la SII augmente le nombre de ses agents basés dans la région et élargit le réseau des pays où travaille son personnel. En

Répartition, par pays, du montant total des projets approuvés, déduction faite des abandons et annulations

(au 31 décembre 2004)



2004, la SII disposait de vingt-et-un agents en poste dans sept pays contre quinze agents dans trois pays en 2002. La décentralisation du processus d'introduction des projets et de supervision du portefeuille contribue à accroître le volume des nouvelles opportunités commerciales et à rendre les interactions avec les clients plus fréquentes et plus ponctuelles. Le processus de décentralisation continuera d'être un des grands axes de la stratégie de la SII dans les années qui viennent. La SII ne se contentera pas d'accroître les effectifs de son personnel local et ses bureaux régionaux : d'autres fonctions de soutien—dont les services juridiques et environnementaux—qui sont actuellement centralisées au siège mais qui permettent de veiller à ce que les objectifs de développement de la SII soient respectés, seront aussi décentralisées.

Souplesse et nouveaux produits

En 2003, la SII a élargi la gamme de ses produits de financement alternatifs. Au nombre de ces derniers, on note des prêts à court et moyen termes pour diverses fins, dont le financement des opérations commerciales et des fonds de roulement. Cette souplesse accrue avait en partie pour objet d'améliorer la performance financière de la SII mais surtout ces nouveaux produits avaient pour but de répondre aux besoins financiers non satisfaits du marché des petites et moyennes entreprises cible de la SII et d'accroître les activités de prêt et d'investissement de la SII dans les économies de la région plus petites. Les effets financiers et de développement attendus de cette plus grande souplesse dans les produits se sont fait sentir en 2004. Les nouveaux produits et les nouvelles capacités des clients ont représenté plus de 50 pour cent du nombre des projets approuvés cette année. De plus, près de 60 pour cent des

approbations de projets dans les économies plus petites étaient le résultat de la souplesse introduite en 2003 dans les produits et les clients. Les transactions avec les institutions financières, autre grand axe des nouvelles activités commerciales en 2004, se sont montées à près de 79 millions de dollars, ou 48 pour cent du volume et du nombre des projets approuvés pendant l'année. Grâce à ses opérations de prêts cofinancés, la SII sera aussi en mesure de mobiliser 115 millions de dollars supplémentaires pour les institutions financières.

Activités des organes directeurs

Assemblée des Gouverneurs

L'Assemblée des Gouverneurs, composée d'un Gouverneur et d'un Gouverneur suppléant nommés par chaque pays membre, est investie de tous les pouvoirs de la Société. Parmi les pouvoirs de l'Assemblée des Gouverneurs qui ne peuvent être délégués au Conseil d'administration figurent l'admission de nouveaux pays membres, l'engagement d'auditeurs externes, l'approbation des états financiers vérifiés de la Société et tout amendement à l'Accord constitutif de la SII.

L'Assemblée des Gouverneurs tient sa réunion annuelle en conjonction avec celle de l'Assemblée des Gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement (BID). Elle peut se réunir à d'autres occasions sur convocation du Conseil d'administration. La dix-neuvième session annuelle de l'Assemblée des Gouverneurs s'est tenue à Lima (Pérou), du 29 au 31 mars 2004. Les Gouverneurs y ont approuvé les états financiers de la SII pour l'exercice clos le 31 décembre 2003, et le rapport annuel de la Société.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable de la conduite des opérations de la Société et, à cette

fin, exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'Accord constitutif de la SII ou qui lui sont délégués par l'Assemblée des Gouverneurs. Le Conseil détermine l'organisation de base de la Société, y compris le nombre et les responsabilités générales des principaux postes administratifs et professionnels, et adopte le budget de l'institution. Les treize membres et les treize suppléants du Conseil siègent pendant trois ans et représentent un ou plusieurs pays membres de la Société.

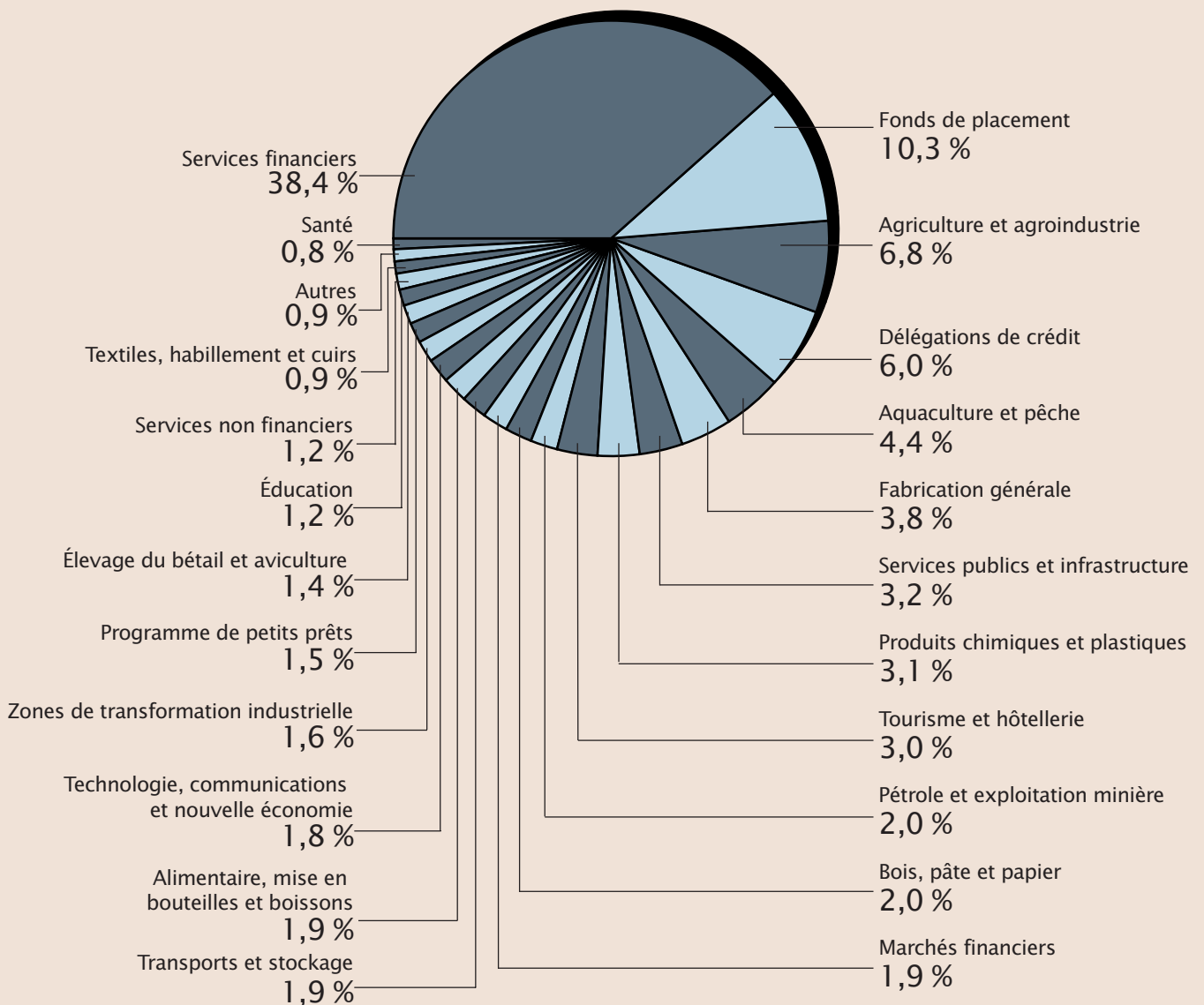
Le Comité exécutif du Conseil d'administration est composé de quatre personnes : l'administrateur ou le suppléant nommé par le pays membre qui détient le plus grand nombre d'actions de la Société, deux administrateurs représentant les pays membres régionaux en développement de la Société, et un administrateur représentant les autres pays membres. Ce comité étudie tous les prêts et les prises de participation qu'effectue la Société dans des entreprises implantées dans les pays membres.

En 2004, le Conseil d'administration a notamment examiné les questions suivantes :

- 31 propositions de prêts et d'investissements participatifs
- un plan de travail opérationnel
- les mesures faisant suite aux recommandations du rapport final du Groupe d'experts indépendants
- l'examen de fin d'année du plan d'action de 2003 pour les projets douteux
- les prévisions 2004 sur les recouvrements des projets douteux
- le cadre de structure des garanties pour les prêts de la SII
- les besoins en financement de la SII pour 2004
- le règlement intérieur des Comités du Conseil d'administration

Répartition, par secteur, du montant total des projets approuvés, déduction faite des abandons et annulations

(au 31 décembre 2004)



- la planification des options relatives à la Déclaration de Nuevo León
- les demandes de dérogation pour dépassement temporaire des limites par pays
- les garanties pour les prêts accordés aux banques
- les demandes de dérogation pour dépassement temporaire des limites applicables au secteur des services financiers
- les options de normalisation des procédures d'approbation des projets par le Conseil d'administration
- le rapport de situation sur l'augmentation de 500 millions de dollars du capital social autorisé de la SII
- l'initiative pour les pays C et D
- la proposition de budget pour 2005
- l'état d'avancement du déménagement de la SII au 1350 New York Avenue
- le plan d'action pour 2005–2006
- l'évaluation par la Direction du plan d'action 2003–2004
- les présentations orales sur la stratégie commerciale et les projets à problèmes

Le plan d'affaires sur deux ans était le premier à être présenté suite à la demande du Groupe d'experts indépendants de la SII visant à améliorer les processus de planification commerciale et les pratiques de gestion de la SII. Ce nouveau plan d'affaires recouvre la stratégie d'entreprise et les orientations stratégiques connexes ainsi que les restructurations du portefeuille afin de mieux s'adapter à l'environnement d'affaires prévisible sur l'ensemble de la région. Ce sera aussi le principal instrument de la Direction pour établir un dialogue avec le Conseil en vue de fixer les

objectifs à moyen terme, d'établir des objectifs de performance clairs et des repères opérationnels, et d'instaurer un mécanisme de suivi et de revue des performances.

Direction et autres fonctions permanentes

La gouvernance de la SII recouvre toutes les fonctions requises pour lui permettre de s'acquitter efficacement de sa mission d'institution financière multilatérale chargée de promouvoir le développement du secteur privé. Le développement commercial, le montage et l'évaluation des investissements dans les entreprises et les institutions financières et la supervision du portefeuille sont des volets indispensables pour la réalisation des objectifs de la SII dans des domaines tels que la protection de l'environnement, les normes du travail, l'amélioration de la gouvernance des petites et moyennes entreprises, l'évaluation de l'additionnalité des projets et l'impact socio-économique du développement. Elle assure aussi les fonctions internes indispensables telles que trésorerie, audit, comptabilité, recouvrement et aménagement des prêts, services juridiques et traduction des documents et rapports pour les organes directeurs de la SII.

Développement commercial

L'Unité de développement commercial a pour principal objectif d'appuyer le mandat de la SII en encourageant le développement commercial et en élaborant de nouveaux produits pour la SII. Cette unité a été créée pour réaliser des activités commerciales non traditionnelles au moyen de mécanismes opérationnels différents en faveur des petites et moyennes entreprises. À cette fin, cette unité soutient le développement de petites et moyennes entreprises, non seulement par le biais des modalités traditionnelles de financement des projets mais aussi avec

de nouveaux mécanismes de financement adaptés aux besoins spécifiques du secteur ou du pays. Elle étudie donc de nouvelles possibilités pour la Société et canalise des ressources par le biais de nouveaux programmes et mécanismes permettant de toucher de nombreuses petites et moyennes entreprises pour un faible coût.

Par l'entremise de nouvelles structures spécifiques à un secteur ou à un pays, la SII travaille avec d'autres institutions publiques et privées pour le financement de la chaîne d'approvisionnement, le financement des exportations, le financement en monnaie locale, et les opérations structurées.

Ces dernières opérations, réalisées sur les marchés des capitaux, permettent à la SII, de pair avec les banques d'investissement, d'appuyer les petites et moyennes entreprises avec des émissions de garanties, des titrisations, des crédits bail et des baux d'exploitation, ainsi que des prêts cofinancés en dollars et en monnaie locale. Ces opérations visent à soutenir le développement des marchés financiers locaux.

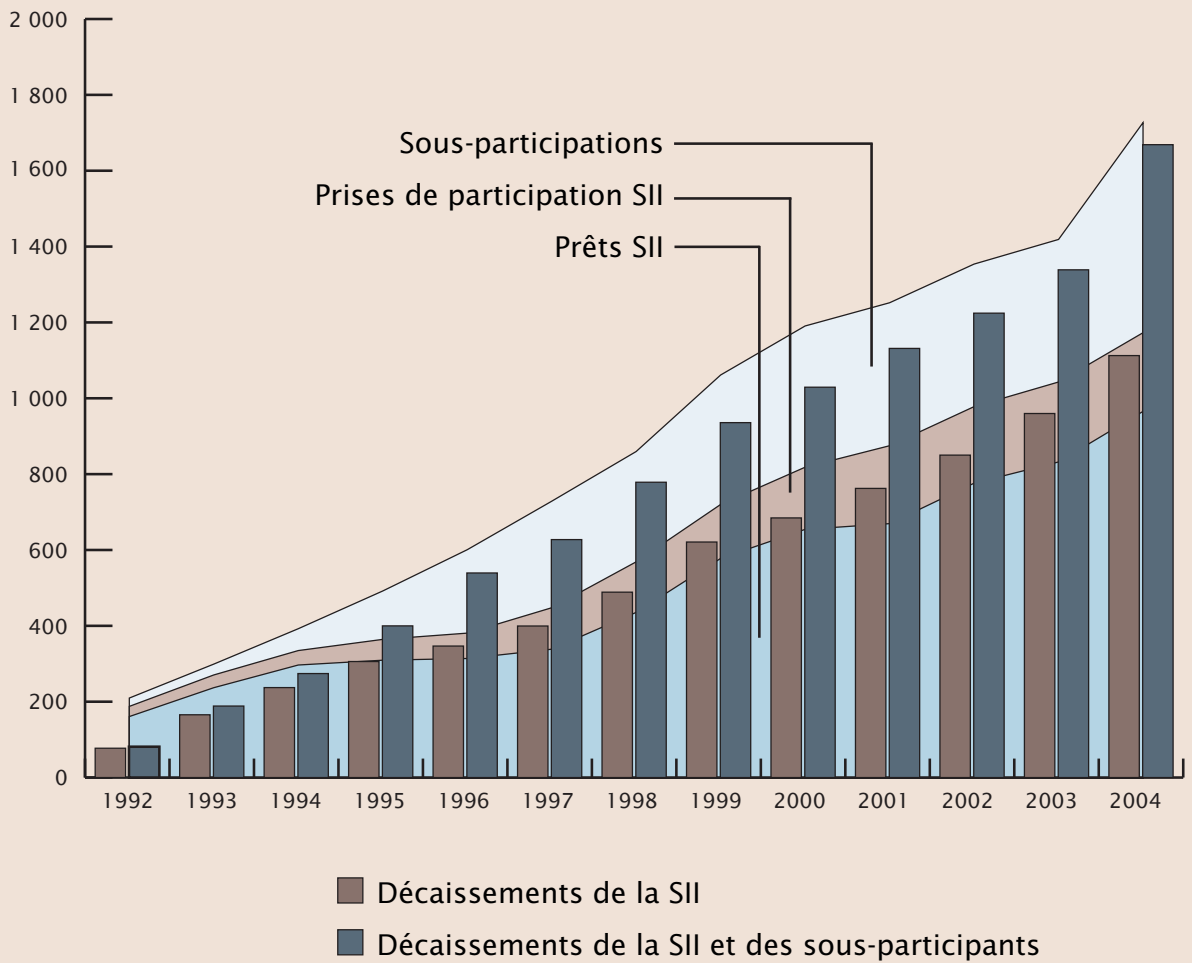
Gestion du portefeuille et du risque de crédit

Le déploiement efficace et productif des ressources souscrites par les actionnaires de la SII implique une gestion saine du portefeuille qui tient compte des deux grands types de risque auxquels sont confrontées les entreprises financées par la SII : le risque macro-économique et le risque de crédit.

Le risque macroéconomique échappe presque entièrement au contrôle de la SII et de ses clients. Néanmoins, le processus d'évaluation des projets avant approbation le prend en compte et permet dans une grande mesure d'éviter les situations où les aléas potentiels rendraient quasi-impossible la réalisation des objectifs de développement de la SII ou le recouvrement

Portefeuille des engagements, cumulatif

Au 31 décembre 2004 (millions de dollars des États-Unis)



de ses éléments d'actif. L'Unité de crédit de la SII fournit au Comité de crédit une évaluation du risque de crédit de chaque entreprise ainsi que de la structure de l'opération et de l'ensemble des garanties. Le Comité a pour responsabilité de recommander au Directeur général les projets qu'il convient ou non de soumettre à la considération du Conseil d'administration ; il examine donc avant tout les questions de crédit et s'assure que les prêts et les prises de participation sont structurés conformément au profil de risque de l'entreprise qui fait l'objet du projet.

Des questions autres que des questions de crédit telles que l'impact du projet sur le développement et l'environnement, la mobilisation des ressources du secteur privé et des marchés financiers à l'échelle internationale, ainsi que les politiques de la SII, constituent des éléments essentiels de la mission de la SII et sont prises en compte pendant le processus de décision de soumission d'un projet à l'examen du Conseil d'administration. À cette fin, le Comité de crédit reçoit donc des informations sur ces aspects pour chaque proposition de projet.

Comité de supervision du portefeuille

Le Comité de supervision du portefeuille est une instance décisionnelle présidée par le Chef de la division finances et gestion de risques dont les membres habilités à voter occupent des postes de direction au sein de la Société. Sa principale responsabilité consiste à suivre la qualité globale du portefeuille de la SII. Il se réunit à intervalles réguliers, au moins une fois par mois, pour faire le point sur le cycle de supervision du portefeuille. Il est avant tout chargé de valider et d'approuver la classification du risque de chaque projet du portefeuille et d'approuver le niveau de provision adéquat pour couvrir les pertes potentielles dans

le portefeuille. Le Comité examine et approuve périodiquement des lignes directrices et des procédures destinées à améliorer le processus de supervision. Il examine aussi les mesures spécifiques nécessaires pour atténuer les risques et protéger les intérêts de la SII dans le cadre des différents projets.

Comité de crédit

Le Comité de crédit examine les nouvelles opérations et recommande au Directeur général de les soumettre ou non à l'approbation du Conseil d'administration. Le Comité de crédit est présidé par le Premier chargé de crédit. Siègent également au Comité le Chef de l'Unité des opérations spéciales et le Chef de l'Unité de gestion et de supervision du portefeuille. Le Chef de la division finances et gestion de risques conseille le Comité de crédit pour les questions ne concernant pas le crédit.

Unité de gestion et de supervision du portefeuille

L'Unité de gestion et de supervision du portefeuille de la SII assure la supervision de la performance du portefeuille d'investissements participatifs et de prêts de la SII une fois effectué le premier décaissement. Cette Unité est également chargée de superviser le processus de décaissement.

Au total, six chargés d'investissements en poste dans trois bureaux régionaux de la SII (en Colombie, au Costa Rica et en Uruguay) gèrent et supervisent l'ensemble du portefeuille actuel de projets d'entreprises et d'intermédiaires financiers (fonds exclus) ; l'encours de ce portefeuille au 31 décembre 2004 était de 266,8 millions de dollars. Les principales activités de cette Unité comprennent l'examen régulier des principaux indicateurs de performance pour chaque type de risque, l'analyse périodique des données financières, le suivi des

décaissements ultérieurs et la revue permanente de la conformité des projets avec les accords.

Le suivi actif du portefeuille de la SII allié à la proximité des chargés d'investissement en poste dans les bureaux régionaux permet d'offrir un meilleur service à la clientèle, contribue à détecter dans les meilleurs délais tout problème potentiel et aide la SII à éviter des situations qui pourraient nuire à ses intérêts. Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2004, cette unité a effectué des visites de supervision sur le terrain de soixante-six projets d'entreprise et établissements financiers dans dix-sept pays.

Le suivi des fonds de capitaux propres privés dans le portefeuille est géré par les chargés d'investissement travaillant dans la Division du financement des entreprises et des institutions financières. L'Unité de gestion et de supervision du portefeuille suit également la performance et la valorisation des fonds.

Un chargé d'investissement travaillant au sein de l'Unité de gestion et de supervision du portefeuille aide les équipes de la SII chargées des projets à accélérer les décaissements et s'assure que les nouveaux engagements répondent à certaines normes de qualité minimale. Les lignes directrices actuelles applicables aux décaissements ont simplifié le processus afin de tirer parti au maximum des actifs productifs tout en réduisant autant que possible les pertes de crédit pour la SII. Les décaissements pour cet exercice se sont chiffrés à 139,3 millions de dollars au total. Les décaissements sont allés à quarante sociétés et établissements financiers de quatorze pays.

Unité des opérations spéciales

L'Unité des opérations spéciales assume ses fonctions fiduciaires spécifiques pour protéger les inté-

Opérations approuvées en 2004

(En millions de dollars des États-Unis)

Pays	Projets approuvés	Secteur	Montant brut prêt	Montant brut prises de particip.	Montant brut prêt et particip.	Coût estimatif du projet
Argentine	BICE	Délégations de crédit	10,0	0,0	10,0	20,0
Bolivie	CAJA LOS ANDES S.A. F.F.P.	Services financiers	2,0	0,0	2,0	2,0
	FONDO FINANCIERO PRIVADO PRODEM	Services financiers	1,0	0,0	1,0	1,0
	TAHUAMANU II	Agriculture et agroindustrie	1,8	0,0	1,8	4,2
Brésil	BANCO ABN AMRO REAL	Services financiers financiers	10,0	0,0	10,0	40,0
	BANCO RABOBANK INTERNATIONAL BRASIL, S.A. II	Services financiers	15,0	0,0	15,0	100,0
	BICBANCO	Services financiers	5,0	0,0	5,0	15,0
	DORI	Alimentaire, mise en bouteille et boissons	6,0	0,0	6,0	13,5
	SANRISIL	Agriculture et agroindustrie	2,5	0,0	2,5	5,1
Chili	FACTORLINE	Services financiers	3,0	0,0	3,0	3,0
Colombie	LAMITECH II	Produits chimiques et plastiques	10,2	0,0	10,2	14,1
	COMFAMA	Services financiers	3,0	0,0	3,0	3,0
Costa Rica	BAC SAN JOSÉ	Services financiers	10,0	0,0	10,0	10,0
Equateur	BANCO PROCREDIT ECUADOR	Services financiers	2,3	0,0	2,3	2,3
	ECUAPLANTATION II	Agriculture et agroindustrie	2,2	0,0	2,2	5,7
	ABANICO	Services publics et infrastructure	7,0	0,0	7,0	21,0
El Salvador	BANCO PROCREDIT S.A. EL SALVADOR	Services financiers	2,0	0,0	2,0	2,0
	FEPADÉ II	Éducation	1,1	0,0	1,1	1,5
Guyana	DFLSA	Services financiers	0,0	0,2	0,2	2,0
Honduras	MICROENVASES	Fabrication générale	1,2	0,0	1,2	2,4
Mexique	CABLEMÁS	Technologie, communications et nouvelle économie	8,0	0,0	8,0	55,0
	DISCOVERY AMERICAS	Fonds de placement	0,0	3,0	3,0	100,0
Nicaragua	FINANCIERA PROCREDIT S.A.	Services financiers	1,3	0,0	1,3	1,5
	CAFÉ SOLUBLE II	Agriculture et agroindustrie	1,0	0,0	1,0	2,0
	FINDESA	Services financiers	0,9	0,0	0,9	0,9
Pérou	BANCO INTERAMERICANO DE FINANZAS	Services financiers	3,0	0,0	3,0	3,0
Régional C/D uniquement	BAC REGIONAL SERVICES	Services financiers	20,0	0,0	20,0	20,0
	BCIE	Délégations de crédit	20,0	0,0	20,0	40,0
Uruguay	SAMAN	Agriculture et agroindustrie	5,0	0,0	5,0	10,0
	FANAPEL	Bois, pâte et papier	4,0	0,0	4,0	4,0
Venezuela	ANDRÉS BELLO	Éducation	2,0	0,0	2,0	4,0
Total	31		160,40	3,2	163,6	508,2

rêts de la SII en maximisant le recouvrement des liquidités des prêts et investissements à problèmes en élaborant et en mettant en œuvre des stratégies de recouvrement rentables. Les projets dont le profil de risque se dégrade sensiblement ou qui ont des défauts de paiement sur l'échéancier sont transférés à cette unité. Afin de diffuser les enseignements tirés des projets à problèmes et d'améliorer la culture de crédit de la SII, deux membres de l'unité sont des membres votants du Comité de crédit, le Coordinateur est un observateur du Comité de supervision du portefeuille, et l'unité organise régulièrement des réunions avec la Division juridique.

En 2004, l'Unité des opérations spéciales était responsable d'un portefeuille de quarante et un projets, se répartissant en prises de participation et prêts. Toujours en 2004, elle a procédé à des recouvrements en liquide pour un montant de plus de 17 millions de dollars, avec des coûts directs inférieurs à 5 % des montants recouverts. Une portion importante des recouvrements de liquidités découlait de la saisie de propriétés et du recouvrement de petits prêts obtenus auprès d'établissements financiers qui se sont effondrés.

Suivi et évaluation

Des indicateurs objectifs de l'efficacité du développement sont indispensables pour justifier l'emploi des fonds publics et tirer les leçons des expériences passées, établir des normes de réussite et consolider les objectifs et les valeurs du développement. C'est ce qui a amené la SII à mettre en place un système d'évaluation des projets fondé sur des directives élaborées par l'Evaluation Cooperation Group des banques multilatérales de développement. La fonction d'évaluation est scindée en deux : autoévaluation d'une part et évaluation indépendante de l'autre. La res-

ponsabilité de l'autoévaluation des projets incombe à la SII et le Bureau de l'évaluation et de la surveillance de la BID offre à la SII des services d'évaluation indépendants dans le cadre d'un accord passé entre les deux institutions.

Un examen indépendant mesurant la performance des organisations multilatérales fournissant des appuis au secteur privé en matière de pratiques d'évaluation a placé la SII en deuxième place, après la Société financière internationale, pour ce qui concerne la conformité avec les meilleures pratiques d'évaluation des opérations du secteur privé.

Normes en matière d'environnement et de travail

Avant que toute nouvelle opération (qu'elle soit appelée à être financée par la SII directement ou par le biais d'un intermédiaire financier) ne soit soumise au Conseil d'administration, elle passe par un processus d'examen sur le plan de l'environnement et du travail qui comprend une évaluation des éléments applicables suivants : situation de référence sur le plan environnemental ; degré de conformité avec la législation, les réglementations et normes nationales sur l'environnement ; utilisation durable des ressources naturelles ; contrôle de la pollution ; gestion des déchets ; utilisation de substances dangereuses ; analyse des principaux risques ; santé et sécurité au travail ; sécurité incendie et des personnes ; protection de la santé humaine, des biens culturels, des populations tribales, des espèces menacées d'extinction, et des écosystèmes sensibles ; et questions de déplacement des populations.

Un résumé de chaque projet, y compris de toutes les questions relatives à l'environnement et au travail, est affiché sur le site Web de la SII trente jours avant la date

prévue de l'approbation par le Conseil d'administration.

Tous les intermédiaires financiers avec lesquels travaille la SII sont tenus par contrat d'envoyer des représentants aux ateliers sur l'environnement afin d'apprendre comment intégrer les pratiques de gestion environnementale dans leurs propres opérations et transformer les bonnes pratiques environnementales en avantages compétitifs. Ces ateliers se concentrent sur la responsabilité de ces institutions en matière de suivi des aspects environnementaux des projets qu'elles financent avec des fonds de la SII.

En décembre 2004, 40 représentants de 25 établissements financiers de 13 pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont participé à un atelier de gestion environnementale organisé par la SII et la Société financière internationale à Miami (Floride).

Mesures anticorruption

La SII attache une grande importance à la transparence dans ses opérations de financement qui sont donc soumises à un processus rigoureux de vérification préalable et doivent suivre des pratiques saines de gestion financière. Pour chacune des opérations de financement, la SII évalue la présentation de l'information financière du bénéficiaire ainsi que ses capacités en matière de contrôle et de gestion, notamment des risques cruciaux—tels que les pratiques de corruption—auxquels il pourrait être soumis et que la SII ne saurait tolérer.

La SII examine aussi la réglementation de chaque pays hôte relative au blanchiment de l'argent et évalue la conformité de chaque établissement financier avec cette réglementation (si elle existe) et l'adéquation de ses contrôles au plan de l'acceptation des dépôts et des activités de gestion.

Approbations, engagements et décaissements

(Au 31 décembre 2004—millions de dollars des États-Unis)

Pays	Nombre de projets	Approbations brutes			Engagements nets			Décaissements		
		Prêts	Particip.	Prêts et particip.	Prêts	Particip.	Prêts et particip.	Prêts	Particip.	Prêts et particip.
Argentine	28	153,7	11,0	164,7	125,2	9,4	134,6	124,2	9,4	133,6
Bahamas	2	6,0	0,0	6,0	1,0	0,0	1,0	1,0	0,0	1,0
Barbade	2	3,0	4,0	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Belize	1	1,0	0,0	1,0	1,0	0,0	1,0	1,0	0,0	1,0
Bolivie	16	61,4	1,9	63,3	53,1	1,3	54,4	50,3	1,3	51,6
Brésil	35	213,8	18,5	232,3	160,9	13,0	173,9	143,9	13,0	156,9
Chili	18	72,3	30,3	102,7	56,3	24,1	80,4	56,3	24,1	80,4
Colombie	17	86,4	12,9	99,2	51,0	9,5	60,5	48,0	9,5	57,5
Costa Rica	13	60,0	1,5	61,5	52,3	0,5	52,8	52,3	0,5	52,8
Équateur	17	67,8	2,5	70,3	34,5	1,8	36,3	32,3	1,8	34,1
El Salvador	7	16,9	4,5	21,4	14,8	2,0	16,8	13,9	2,0	15,9
Guatemala	9	51,1	0,5	51,6	18,9	0,0	18,9	18,9	0,0	18,9
Guyana	3	3,3	0,2	3,5	0,8	0,0	0,8	0,8	0,0	0,8
Haiti	1	1,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Honduras	15	62,8	1,0	63,8	36,3	0,0	36,3	30,5	0,0	30,5
Jamaïque	8	39,3	1,5	40,8	9,0	0,0	9,0	9,0	0,0	9,0
Mexique	32	136,0	48,3	184,2	52,9	30,3	83,2	52,9	22,3	75,3
Nicaragua	12	33,0	1,4	34,4	24,6	0,9	25,5	24,2	0,9	25,1
Panama	6	30,0	0,0	30,0	30,0	0,0	30,0	30,0	0,0	30,0
Paraguay	7	26,6	0,0	26,6	22,9	0,0	22,9	22,9	0,0	22,9
Pérou	24	124,8	10,8	135,6	72,6	4,5	77,1	75,4	4,5	79,9
Régional	33	146,2	153,0	299,2	38,1	103,5	141,6	28,1	96,8	124,9
République dominicaine	9	55,6	0,0	55,6	26,9	0,0	26,9	26,9	0,0	26,9
Trinité-et-Tobago	4	17,5	2,8	20,3	9,6	0,6	10,2	9,6	0,6	10,2
Uruguay	19	68,6	6,2	74,8	44,6	6,0	50,7	39,9	6,0	45,9
Venezuela	12	58,8	4,7	63,5	29,5	0,0	29,5	29,5	0,0	29,5
Total	350	1 596,5	317,5	1 914,1	966,9	207,5	1 174,4	921,9	192,8	1 114,7

La SII fait partie du Comité de contrôle de la BID, ce qui a pour effet d'intensifier les synergies entre les deux institutions et d'aligner les politiques et actions de la SII sur celles du Groupe de la BID en ce qui concerne les allégations de fraude ou de corruption.

Le Groupe de la BID dispose d'un système sécurisé de téléphone, courrier électronique, télécopie et courrier à la disposition de quiconque souhaiterait déposer une allégation de fraude ou de corruption relative à toute activité financée par l'une quelconque des institutions membres du Groupe de la BID. Des renseignements complémentaires sur les politiques du Groupe de la BID contre la fraude et la corruption et la façon de signaler les cas présumés peuvent être obtenus sur le Web à : www.iadb.org/ocfc.

Coopération avec la BID

Le travail réalisé conjointement avec la BID peut constituer un formidable agent de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'objectif général de la coordination entre la SII et la BID est le développement des segments du secteur privé ayant trait aux stratégies et aux programmes des pays. À cette fin, le Comité de Crédit de la SII fait office de facto de « comité d'investissement » du Fonds multilatéral d'investissement (MIF) dans le cadre du processus d'examen par ce dernier des prises de participation et des prêts.

Cette année, la SII a participé en tant que membre au Groupe de travail des transactions sûres, composé de représentants de toutes les divisions intéressées du Groupe de la BID et dirigé par le Vice-président exécutif de la Banque, chargé d'élaborer une stratégie conjointe destinée à améliorer les systèmes de garanties des opérations financières en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Par ailleurs, en mars 2004, la SII et le MIF ont signé un protocole d'accord en vue d'unir leurs forces pour accroître les prêts aux micro, petites et moyennes entreprises de la région. Dans le protocole d'accord, la SII et le MIF s'engagent également à s'efforcer de promouvoir de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise dans le secteur privé.

Secteur privé

La SII participe activement au processus de stratégie de développement du secteur privé avec tout le Groupe de la BID. Ce processus qui fonctionne au niveau de chaque pays crée un cadre de coordination entre la SII, le MIF et le Département du secteur privé (PRI) de la BID : si la SII et le PRI fournissent tous deux des financements pour des projets d'infrastructure, la structure des coûts du PRI ne lui permet pas de fonctionner de manière rentable lorsque les investissements sont inférieurs à 25 millions de dollars. La SII a participé à des groupes de travail et à des missions—dont plusieurs en Amérique centrale en 2004—pour mettre en œuvre cette stratégie. L'Initiative du climat des affaires que la BID est actuellement en train de mettre en place permettra à la SII d'apporter ses connaissances et son expérience du secteur des petites et moyennes entreprises.

La SII fournit des conseils au MIF depuis des années et la coordination entre les deux organisations est efficace et fluide. Du fait de leur programme avec les institutions financières, la SII et le MIF ont élaboré une stratégie commune de travail avec les institutions de microfinancement et ils travaillent ensemble aux initiatives appuyant les efforts du Groupe de la BID pour réaliser les objectifs en matière de prêts de la Déclaration de Nuevo León.

Fonds multilatéral d'investissement

Le Fonds multilatéral d'investissement a été créé en 1992 pour promouvoir la viabilité économique et sociale des économies de marché en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le MIF est administré par la BID et retient les services de la SII pour certaines prestations. De plus, le Comité de crédit de la SII opère comme Comité agrandi d'accord de crédit pour les transactions du MIF concernant les fonds d'investissements en faveur des micro-entreprises.

En 2004, la Société a supervisé plusieurs projets pour le MIF, a participé à la structuration et à la vérification préalable de plusieurs fonds d'investissement pour les petites entreprises et a supervisé la préparation de nouveaux investissements du MIF.

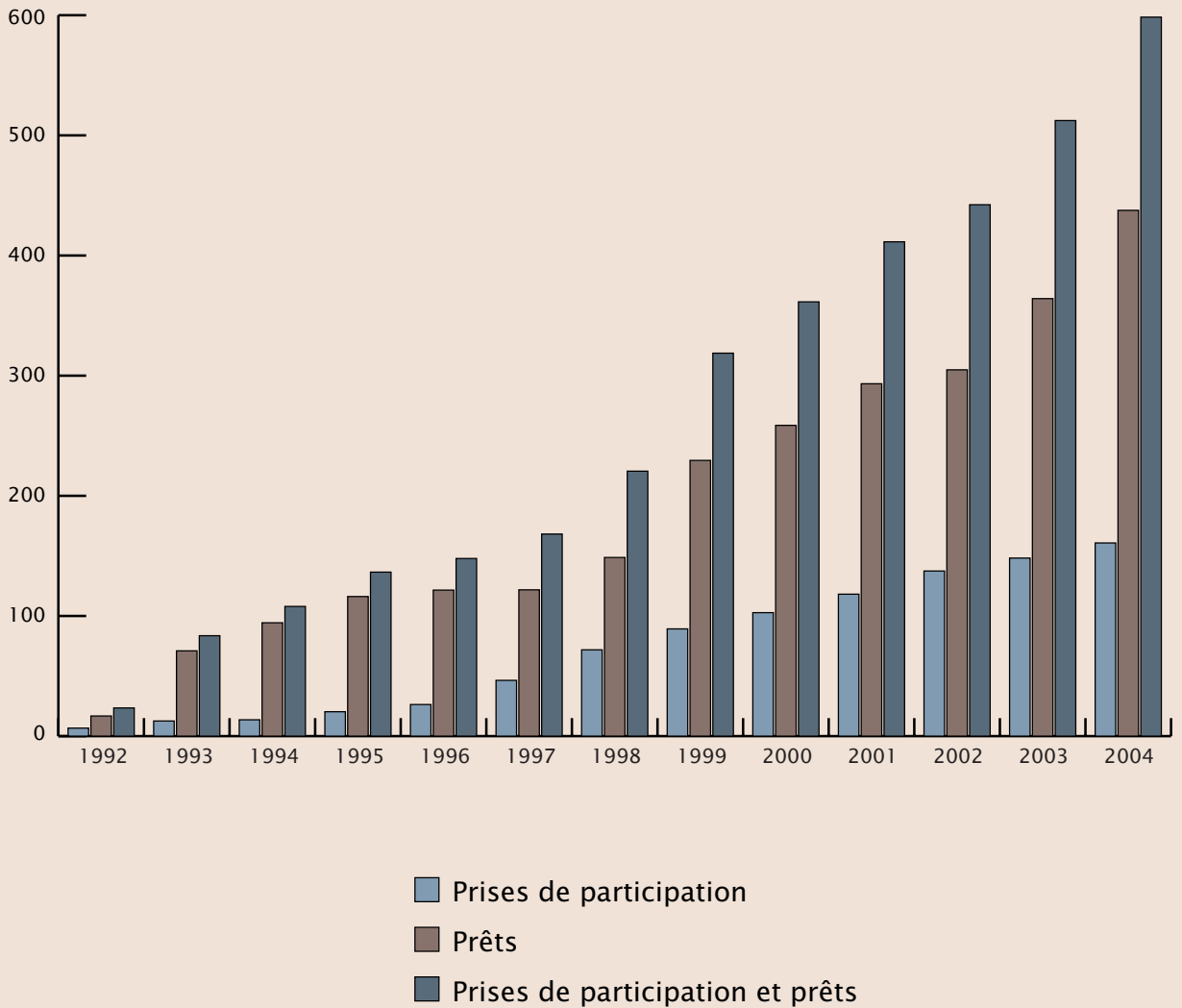
Renforcement de la coopération SII-MIF

La Déclaration de Nuevo León, signée lors du Sommet spécial des Chefs d'État et de gouvernement en janvier 2004, souligne la nécessité d'accroître le financement des petites et moyennes entreprises par le Groupe de la BID. Plus précisément, elle demande au Groupe de tripler le soutien financier qu'il apporte aux micro-entreprises ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises par le biais des intermédiaires financiers locaux d'ici 2007. L'accent mis par cette Déclaration sur l'expansion du financement à ces entreprises a été validé par le Plan d'action du G8 sur l'application de l'esprit d'entreprise à l'éradication de la pauvreté, approuvé lors du Sommet de Sea Island en juin 2004.

La SII, en tant que membre du Groupe de la BID dont la mission consiste principalement à aider les petites et moyennes entreprises considérées comme moteurs du développement, a

Financements décaissés par le biais de fonds de placement et d'intermédiaires financiers 1992-2004

(Millions de dollars des États-Unis)



commencé à prendre des dispositions pour atteindre les objectifs de la Déclaration de Nuevo León. Elle prévoit de tripler le financement de ces entreprises par l'intermédiaire d'institutions financières locales par le biais de divers produits et mesures, tels que

- en augmentant le financement du commerce ;
- en augmentant le nombre de prêts B aux institutions financières ;
- en accordant des améliorations de crédit aux émissions en monnaie locale afin de réduire leurs coûts et d'en prolonger la durée ;
- en offrant des garanties aux institutions financières locales pour des projets en monnaie locale avec de petites et moyennes entreprises ; et
- en encourageant, en collaboration avec le MIF, le financement des petites et moyennes entreprises par les institutions financières de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Ce dernier point représente un sommet de la collaboration entre le MIF et la SII. En 2004, ces deux institutions avaient signé un protocole d'accord dans lequel elles s'engageaient à identifier et à travailler avec les institutions financières intéressées d'Amérique latine et des Caraïbes en vue d'accroître les prêts aux petites et moyennes entreprises. La SII et le MIF devaient coordonner leurs activités de financement avec ces institutions et ainsi renforcer leur efficacité. Dès 2004, cette collaboration a donné des résultats : la SII et le MIF ont financé conjointement cinq institutions financières qui se spécialisent dans la fourniture de crédits et de services financiers aux micro-entreprises et aux petites entreprises.

Programmes spéciaux

Programme de petits prêts

À l'instar des autres institutions travaillant avec les petites et moyennes entreprises, la SII doit offrir des produits de crédit qui répondent aux besoins spéciaux de ce segment du marché et qui présentent un bon rapport coût-efficacité tant pour l'emprunteur que pour le prêteur. Pendant des années, la SII a traité nombre de ses petits prêts par le biais de ses lignes de crédit à des intermédiaires financiers et, plus récemment, de délégations de crédit octroyées à des établissements financiers opérant dans la région. Mais le recours exclusif à de tels arrangements bridait sa capacité de satisfaire de façon adéquate les besoins des petites et moyennes entreprises de tous ses pays membres régionaux en développement. Pour servir ce marché, il faut une approche réceptive et proactive, des mécanismes d'analyse de crédit et d'approbation plus simples et plus rapides et un accès à des financements à long terme à des taux appropriés.

C'est pourquoi en 2002, le Conseil d'administration de la SII a approuvé l'octroi de prêts individuels allant de 150 000 dollars à 1 500 000 dollars, à concurrence de 20 000 000 dollars d'approbations totales, dans le cadre d'un programme pilote de deux ans de petits prêts. Ce programme pilote a été conçu spécifiquement pour que la Bolivie, le Costa Rica et El Salvador puissent profiter de la présence de la SII sur le terrain en Amérique centrale et de l'expérience acquise dans le cadre du programme pilote Finpyme en Bolivie et au Chili.

Le programme de deux ans a été lancé en Bolivie en 2004 ; la Direction présentera au Conseil un rapport donnant une évaluation de ce programme à la fin de cette période.

Financement en monnaie locale

Outre son mandat actuel qui consiste à accorder des financements de projets à long terme en dollars des États-Unis, la SII commence également à explorer d'autres structures à l'appui des petites et moyennes entreprises au moyen de financement en monnaie locale. Compte tenu des changements de la réglementation sur les devises ou du fait que ces sociétés préfèrent emprunter en monnaie locale pour financer des investissements à long terme, la SII cherche à relever ce nouveau défi en élargissant le champ de son mandat actuel pour inclure les financements en monnaie locale. On peut citer les exemples suivants d'opérations en monnaie locale :

- *Universidad Católica Andrés Bello (UCAB)*. La SII a apporté une garantie partielle pour un prêt en monnaie locale destiné à financer la construction d'un nouveau bâtiment sur ce campus universitaire à Caracas (Venezuela). Étant donné que l'éducation est une activité typiquement nationale, sans recettes d'exportation, il convenait de financer l'expansion à long terme de l'UCAB en monnaie locale. Dans le cadre de cette opération, la SII a absorbé une partie du risque de la banque accordant le prêt, ce qui a abaissé les coûts de transaction pour l'université tout en prolongeant la durée du financement.
- *Cablemás* : La SII a accordé une garantie pour une émission obligataire d'un opérateur de services par câble de premier plan au Mexique, afin qu'il puisse avoir accès aux marchés financiers en monnaie locale à des conditions compétitives.

Pays d'origine et valeur totale cumulée des biens contractés, 1989–2004

(En milliers de dollars des États-Unis)

Allemagne	76 333
Argentine	289 148
Autriche	358
Bahamas	2 612
Barbade	3 000
Belgique	272
Bolivie	12 142
Brésil	185 812
Chili	135 458
Colombie	32 755
Costa Rica	72 169
Danemark	8 038
El Salvador	15 921
Équateur	21 893
Espagne	21 857
États-Unis	401 780
Finlande	2 240
France	15 677
Guatemala	49 241
Guyana	600
Honduras	57 498
Israël	12 617
Italie	44 902
Jamaïque	4 940
Japon	17 398
Mexique	99 254
Nicaragua	23 043
Norvège	7 521
Panama	13 652
Paraguay	5 297
Pays-Bas	36 807
Pérou	70 078
Région	14 530
République dominicaine	30 043
Suède	677
Suisse	11 897
Trinité-et-Tobago	1 000
Uruguay	69 698
Venezuela	37 281
Total	1 905 439

Programmes de prêts cofinancés

Afin d'élargir son mandat, la SII met également en place des programmes de financement parallèles avec des institutions de développement pour leur permettre de financer des projets directs de petite et moyenne taille dans leurs pays. On peut notamment citer les exemples suivants :

- *Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE)*. Il s'agit d'un programme de prêts cofinancés de 40 millions de dollars, chaque institution y participant à concurrence de 20 millions de dollars, destiné à financer des projets de petites et moyennes entreprises dans cinq pays d'Amérique Centrale.
- *Banco de Inversión y Comercio Exterior (BICE)*. Programme de prêts cofinancés de 20 millions de dollars, chaque institution y participant à concurrence de 10 millions de dollars, pour le financement de projets d'expansion de petites et moyennes entreprises exportatrices d'Argentine.

AIG-GE Capital Latin American Infrastructure Fund

La SII met à la disposition d'Emerging Markets Partnership, en qualité de conseiller, ses connaissances régionales dans le cadre des investissements de ce dernier dans les compagnies d'infrastructure en Amérique latine, essentiellement dans les secteurs de l'électricité, des transports, et des télécommunications. Emerging Markets Partnership est le principal conseiller auprès de l'AIG-GE Capital Latin American Infrastructure Fund (LAIF). Au cours de l'année, la SII a fourni des services de conseil et de suivi pour le portefeuille de projets du fonds.

Fonds spéciaux : partager les ressources et encourager le développement du secteur privé

L'assistance technique que la Société fournit à ses clients potentiels est un élément important du processus qui va de l'évaluation des projets de développement à la recommandation que la SII participe au financement. Cette assistance peut prendre la forme de conseils sur la conception du projet, sur les questions financières, économiques, techniques et opérationnelles, juridiques, environnementales, et sur la sécurité des employés. La SII encourage également les entreprises à adopter de bonnes pratiques de gouvernance et elle leur offre des conseils dans ce domaine. De plus elle fournit une assistance à des programmes non liés à des projets qui appuient le développement des petites et moyennes entreprises, par exemple des initiatives spéciales des pays membres et des études et ateliers qui aident les entreprises et les institutions financières à être plus compétitives sur le marché mondial.

Depuis le début de ses opérations en 1989, la Société s'est efforcée de fournir ce type d'assistance aux petites et moyennes entreprises, aux institutions financières et aux fonds d'investissement. Pour ces activités, la SII dispose de ressources tirées de fonds spéciaux pour les études et autres initiatives liées au développement. Au nombre de ces fonds, on peut citer l'Autrian Fund, le Danish Consulting Services Trust Fund, le Italian Trust Fund, l'Evergreen Fund de l'United States Trade and Development Agency, et le Swiss Fund de la BID.

En se servant des ressources du fonds fiduciaire italien, la SII a lancé au début de 2004 le Programme italien de développement et le Gouvernement italien a créé un réseau d'agences de développement, de gouvernements régionaux

et centraux, de banques, d'organisations internationales et, jusqu'à présent, de 260 entreprises italiennes qui ont des liens d'importation, d'exportation ou d'investissement étranger direct avec l'Amérique latine et les Caraïbes.

Des accords pour la promotion du programme sont signés avec l'association italienne des fabricants industriels (Confindustria), avec SIMEST (l'institution financière italienne pour le développement et la promotion des entreprises italiennes à l'étranger) et avec l'association des chambres de commerce italiennes. Un partenariat a été établi avec l'Institut italien de commerce extérieur au Venezuela et au Pérou et il est prévu que des banques italiennes participent à des opérations de cofinancement dans le cadre de ce programme.

Des accords de coopération sont en place avec le Centre pour le développement industriel (financé par le Fonds européen de développement aux termes de la Convention de Lomé), le Finanzierungsgarantie-GmbH, et le Nordic Development Fund. À ce jour, les donateurs ont versé 6 540 000 dollars à la SII.

En 2004, quelque 657 771 dollars de fonds de coopération technique ont été canalisés par les fonds de coopération mentionnés ci-dessus, dont 200 000 dollars affectés à la mise en œuvre du Plan Puebla-Panamá de la BID.

En outre, la SII a signé un accord dans le cadre duquel elle fournit des services de conseils techniques au gouvernement italien en vue de l'implantation d'un programme de 75 millions d'euros en faveur de petites et moyennes entreprises italo-argentines et argentines, pour des projets ayant un impact social important. Le programme a été créé par l'Italie en 2003. Depuis son lancement, la SII a examiné 99 projets dont 33 ont été approuvés pour un financement global

Fonds fiduciaires d'assistance technique SII/BID - 2004

	Austrian Fund	Danish Trust Fund	Italian Fund	Swiss Fund	US Trade and Development Agency Fund	Netherlands Partnership Program in the Environment
Créé en	1999	2003	1992	Amendement à l'accord de la BID en 2003	1995	BID en 1993
Montant (en dollars)	500 000	500 000	2 200 000	3 millions	250 000 (renouvelable)	90 000 pour une étude mixte SII/BID
Objectif et brève description	Fonds non lié de financement de l'assistance technique. Préférence aux entreprises autrichiennes. Études ou activités doivent profiter aux entreprises autrichiennes (augmenter le potentiel pour les investisseurs autrichiens, fournisseurs de matériels, etc.).	Finance des services de consultants liés aux activités techniques et opérationnelles de la SII. Au moins 25 % des ressources doivent bénéficier à des projets en Bolivie et au Nicaragua. Au moins 75 % des ressources de chaque marché doivent être utilisés pour financer les services de consultants ou cabinets de consultants danois.	Finance les activités d'assistance technique de personnes physiques ou morales italiennes liées aux opérations de la SII; peut être utilisé pour (i) la préparation d'études de pré faisabilité ou de faisabilité ; (ii) la mise en place d'opérations pilotes ; (iii) l'assistance technique liée à la réhabilitation de projets en cours ; (iv) des transferts de technologie.	Peut être utilisé par la Bolivie, le Costa Rica, l'Équateur, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Pérou pour engager des consultants suisses. La SII peut avoir directement accès au Fonds dans le cadre de règles différentes de celles de la BID.	Les propositions doivent offrir des opportunités à des entreprises américaines (fournisseurs de matériel, prestataires de services, etc.). Les consultants doivent être américains ou résidents.	Préparer une étude sur l'adoption de systèmes de gestion de l'environnement par les institutions financières d'Amérique latine et des Caraïbes, y compris les Principes de l'Équateur. ¹¹
Projets	Usina Maracaju : usine de traitement de la canne à sucre et de production d'éthanol (Brésil).	Projet hydroélectrique d'Abanico (Équateur).	Móveis Carraro : projet de fabrique de meubles (Brésil).			SII et BID vont réaliser une étude sur le renforcement des systèmes de gestion de l'environnement dans les institutions financières d'Amérique latine et des Caraïbes.
Travail du consultant/ résultats	Étude qui déterminera la viabilité technique et financière de Usina Maracaju, de traitement de la canne à sucre et de production d'éthanol au Brésil. L'entreprise a accepté de mettre en œuvre les recommandations visant à améliorer les contrôles d'émissions atmosphériques en installant des équipements de réduction de la pollution. La SII a approuvé un prêt de 3 millions de dollars pour l'expansion.	La SII a engagé un cabinet danois de consultants en ingénierie pour aider à évaluer la viabilité technique et financière de la construction d'une centrale hydroélectrique de 14,9 mégawatts. Les recommandations portaient entre autres sur la nécessité de mesures de réduction géothermiques. La SII a approuvé un prêt de 7 millions de dollars pour ce projet.	La SII a engagé un cabinet de consultants italiens pour aider à évaluer la viabilité financière d'un projet d'expansion d'une fabrique de meubles à Rio Grande do Sul. Les recommandations visaient à renforcer la viabilité du projet. La SII a approuvé un prêt de 4,2 millions de dollars pour l'entreprise.			Les résultats de l'étude comprendront un examen des systèmes de gestion de l'environnement utilisés par diverses institutions financières de la région. Des études de cas donneront aux autres institutions des informations pratiques sur la manière de mettre en œuvre des systèmes efficaces de gestion de l'environnement valables du point de vue commercial.
Activité du compte en 2004	\$6 995 Solde disponible : \$180 690	\$33 500 Solde disponible : \$138 060	\$317 165 Solde disponible : \$1 208 813	n.d.	\$200 000 Solde disponible : \$146 528	\$90 000 Solde disponible : néant

¹¹ Principes adoptés par un nombre croissant d'institutions financières partout dans le monde pour déterminer, évaluer et gérer les risques sociaux et environnementaux lors du financement de projets.

Activités d'investissement pour le développement

Sources de financement

La SII dispose de plusieurs sources de financement : capital libéré, emprunts, revenu sur l'investissement des liquidités et montants provenant de la vente des investissements ou du remboursement des prêts. La capacité de la Société de fournir des financements (prêts et prises de participation) est fonction du montant de son capital libéré et de ses emprunts ; conformément à son Accord constitutif, la Société ne peut emprunter plus de trois fois le montant de son capital libéré.

Les prêts de la SII sont libellés en dollars des États-Unis. Leur montant peut représenter jusqu'à 33 % du coût d'un nouveau projet ou 50 % du coût d'un projet d'expansion. Les échéances de remboursement des prêts sont généralement étalées sur cinq à huit ans (avec un maximum de douze ans), y compris une période de grâce appropriée. Les prêts, dont les termes reflètent les conditions du marché international, ont généralement un taux variable basé sur le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR). Dans certains cas, la SII accorde des prêts à taux fixe, convertibles, subordonnés ou avec sous-participation. Les prêts avec sous-participation sont ceux où la SII octroie un prêt à un client et apporte une partie des fonds (le prêt « A ») tandis que le reste du prêt (le prêt « B ») est apporté par une autre institution financière qui acquiert une participation au prêt dans le cadre d'une convention avec la SII. Le prêteur officiel est la SII et le client traite directement avec la SII. La SII prend également des participations au capital jusqu'à concurrence de 33 % des fonds propres de la société dans laquelle elle investit. Au terme de la période d'investissement, la SII vend sa participation. Les mécanismes de sortie comprennent notamment la vente sur le marché local des valeurs, un placement privé auprès de tiers intéressés et la vente aux promoteurs du projet dans le cadre d'un accord de rachat d'actions négocié au préalable. Elle investit également dans des fonds d'investissement en actions dont les opérations ont un impact favorable sur le développement de la région. Ce faisant, la SII utilise efficacement ses ressources propres pour atteindre un nombre beaucoup plus grand de petites et moyennes entreprises. Le fait de travailler au travers de fonds d'actions favorise la mobilisation de capitaux en attirant d'autres investisseurs institutionnels. La SII peut également faire des investissements assimilables à des prises de participation.

La SII a pour marché cible les entreprises ayant un chiffre d'affaires d'au plus 35 millions de dollars. Mais elle travaille quelquefois aussi avec des entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 35 millions de dollars. Elle finance également, quoique de façon limitée, des co-entreprises. Si la rentabilité et la viabilité financière à long terme sont des conditions préalables à un financement par la SII, les autres critères de sélection sont liés à l'impact de l'entreprise sur les facteurs contribuant au développement économique.

La SII offre également des financements à toutes sortes d'institutions financières desservant le secteur des petites et moyennes entreprises, parmi lesquelles on peut citer, sans que ce soit limitatif, des

- *La SII finance jusqu'à 33 % du coût des nouveaux projets ou à hauteur de 50 % du coût des projets d'expansion.*

- *Les échéances de remboursement des prêts sont généralement étalées sur cinq à douze ans, y compris une période de grâce appropriée.*

La SII a pour marché cible les entreprises ayant un chiffre d'affaires d'au plus 35 millions de dollars. Mais elle travaille quelquefois aussi avec des entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 35 millions de dollars.

banques commerciales, des sociétés de crédit-bail, des sociétés de financement et des sociétés de services financiers spécialisés.¹²

Sommaire des activités d'investissement au service du développement en 2004

Opérations directes

Les opérations de l'exercice sont présentées sous un format qui reflète l'impact global des activités de financement de la SII. Outre les approbations de projets directs, y apparaissent des informations sur les prêts, les participations et les opérations en prêts cofinancés approuvées en 2004 qui, par le biais d'intermédiaires financiers, permettent aux ressources fournies directement par la SII d'avoir un important effet de levier. Le rapport donne également les chiffres sur les opportunités d'acquisition de services des pays membres régionaux et non régionaux (34,1 millions de dollars en 2004).

Les opérations décrites ci-après représentent des prêts et des programmes pour un montant total de 163,6 millions de dollars. Cette année, quatre prêts cofinancés mobiliseront 130,0 millions de dollars de financement supplémentaire, permettant ainsi d'accroître encore les ressources mises à la disposition des petites et moyennes entreprises de la région.

Région

*Programme de prêts cofinancés :
40 millions de dollars*

La SII aura une participation jusqu'à hauteur de 20 millions de dollars dans un programme de prêts cofinancés direct destiné à offrir du financement à long terme aux petites et moyennes entreprises dans cinq pays d'Amérique centrale. La **Banque centraméricaine d'intégration économique** (BCIE) participera jusqu'à hauteur des 20 millions restants. Le projet SII/BCIE a pour principal objectif d'aider à rendre la direction des entreprises plus compétitive afin d'accroître la rentabilité et de stimuler les exportations des pays d'Amérique centrale.

Le programme sera doté de limites de concentration des risques par notation du pays, par secteur économique et par type de financement (expansion ou nouveau projet) afin que le nombre maximum de pays puisse en bénéficier et que les projets remplissant les conditions voulues soient diversifiés par secteur. Les pays remplissant les conditions voulues seront membres bénéficiaires de la BCIE et membres régionaux de la SII en développement.

Prêt : 20 millions de dollars

La SII a approuvé une ligne de crédit en faveur de **BAC International Bank, Inc.** Ce prêt a pour objet d'offrir des financements à court, moyen et long termes à de petites et moyennes entreprises dans un certain nombre de pays d'Amérique centrale où opère le Grupo BAC Credomatic : El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama. Le produit de ce prêt sera utilisé par les banques du groupe dans ces pays. Dans le cas du Costa Rica, où le groupe opère également, la SII

¹² Le site Web de la SII (www.iic.int) offre tous renseignements sur la façon de faire une demande de financement. Les demandes de renseignements peuvent aussi être adressées aux bureaux régionaux de la SII ou à son siège à Washington D.C. Le site Web offre également d'un formulaire de demande initiale de renseignements qui, une fois rempli par l'entreprise ou l'institution financière à la recherche de financement, est automatiquement transmis à la division correspondante de la SII.

a approuvé un prêt de 10 millions de dollars en faveur de Banco BAC San José S.A., prêt dans le cadre d'un mécanisme global de 30 millions de dollars au groupe centraméricain.

Argentine

*Programme de prêts cofinancés :
20 millions de dollars*

La SII créera en conjonction avec la **Banco de Inversión y Comercio Exterior, S.A.** (BICE) un programme de prêts cofinancés auquel la SII et la BICE apporteront chacune 10 millions de dollars. La SII apportera son soutien à la BICE pour l'expansion de son financement traditionnel accordé au travers d'intermédiaires financiers, à des prêts directs aux entreprises. L'objectif est de créer un programme de crédit direct pour financer les acquisitions d'immobilisations de petites et moyennes entreprises dans le cadre de projets d'expansion centrés sur l'exportation. Ce programme vise à appuyer le développement économique et social de la République argentine, notamment les secteurs ayant une forte concentration d'entreprises de taille moyenne.

Bolivie

Prêt : 2 millions de dollars

La SII a approuvé un prêt en faveur de la **Caja Los Andes S.A. F.F.P.** qui est la plus grande institution financière non bancaire de Bolivie. Le projet consiste en une ligne de crédit sur deux ans, renouvelable deux fois, que la SII a montée conjointement avec le MIF. Le produit du prêt permettra de renforcer la croissance de l'institution et d'étendre ses capacités de financement en faveur des petites entreprises et microentreprises locales qui ont besoin de fonds de roulement ou de fonds pour leurs dépenses d'équipement.

Prêt : 1 million de dollars

La Société a approuvé un prêt en faveur du **Fondo Financiero Privado Prodem S.A.** (Prodem). Prodem est une institution bolivienne de microfinance qui offre des financements aux microentreprises ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises, dans l'ensemble du pays. L'objectif du prêt est d'atteindre une part importante du marché ayant actuellement besoin de financement. Le produit du prêt servira à financer de petites entreprises rurales et urbaines en contribuant à la création d'emplois et au développement du secteur des microentreprises.

*Prêt : 1,8 million de dollars
Coût du projet : 4,2 millions de dollars*

Ce prêt de la SII en faveur de **Tahuamanu S.A.** permettra à l'entreprise d'augmenter sa production de noix du Brésil de 135 000 caisses à 180 000 caisses par an. Ce prêt permettra également à l'entreprise de procéder aux investissements nécessaires pour finaliser le processus d'homologation alimentaire HACCP (analyse des risques et points de contrôle critiques) pour ses produits, ce qui lui permettra en retour d'être considérée comme un fournisseur fiable de l'industrie alimentaire aux États-Unis, au Canada et en Europe.

Le projet créera trente emplois directs, soit une augmentation de 10 % par rapport au nombre d'employés actuel de Tahuamanu. Ce projet fournira également du travail à 600 nouveaux ramasseurs de noix en sus du groupe d'environ 1 300 personnes qui travaillent déjà pour l'entreprise.

Brésil

*Prêt A : 10 millions de dollars
Prêt B : 30 millions de dollars*

La Société a approuvé un prêt qui permettra à la **Banco ABN AMRO Real S.A.** d'offrir des financements à des projets et des entreprises remplissant les conditions voulues, c'est-à-dire des petites et moyennes entreprises ayant besoin de financement à moyen ou long terme pour améliorer leurs opérations ou de financement à plus court terme pour acquérir les biens et les services nécessaires auprès de plus grandes entreprises à de meilleures conditions.

*Prêt A : 15 millions de dollars
Prêt B : 85 millions de dollars*

La SII a approuvé un prêt en faveur de la **Banco Rabobank International Brasil S.A.** pour que celle-ci puisse aider un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises à avoir accès à des lignes de crédit pour l'achat de biens et de services auprès de plus grandes entreprises.

Le produit du prêt servira à financer l'achat par la banque de la totalité des quotas privilégiés d'un fonds d'investissement en créances, le « Fundo de Investimento em Direitos Creditórios » (FIDC), mis en place pour racheter des escomptes de créances émis par certaines sociétés qui financent les petites et moyennes entreprises. Cette opération permettra à la SII d'offrir des financements à plus de 40 000 petites et moyennes entreprises. Le financement à plus long terme de la FIDC garantit une source constante de financement pour que les plus grandes entreprises puissent vendre leurs créances et pour que les plus petites entreprises puissent avoir une source constante de fonds de roulement.

*Prêt A : 5 millions de dollars
Prêt B : 10 millions de dollars*

Ce prêt en faveur de la **BicBanco, S.A.** servira à offrir des financements aux petites et moyennes entreprises pour leur fonds de roulement. Cette opération est le fruit des efforts de la SII pour cibler les petites et moyennes entreprises brésiliennes et pour offrir des financements à ce segment de marché.

BicBanco est une banque qui cible principalement les petites et moyennes entreprises ; elle a 31 succursales et 606 salariés. Soixante-quinze pour cent des opérations de BicBanco sont situés dans le Sud et le Sud-est du Brésil. On prévoit que cette opération bénéficiera à environ 150 entreprises brésiliennes ayant besoin de ce type d'options de financement pour financer correctement leurs opérations, augmenter leur capacité de production et devenir plus compétitives sur le plan international.

*Prêt : 6 millions de dollars
Coût du projet : 13,5 millions de dollars*

La SII a approuvé un prêt en faveur de la **Dori Indústria e Comércio de Produtos Alimentícios Ltda.** Cette entreprise fabrique des bonbons et des chocolats et transforme les arachides pour répondre à la demande intérieure et internationale. Le projet comprend des investissements en infrastructure, matériel, installations et machines, ainsi que la restructuration des obligations financières à court terme et le financement du fonds de roulement. Parmi les investissements en immobilisations, on compte la construction d'un centre de distribution pour le stockage des produits finis, la mise en place de nouveaux équipements et d'améliorations dans deux usines, la construction d'un centre de

stockage des matières premières et la construction d'une usine de traitement des effluents.

Le financement de la SII permettra à Dori d'augmenter sa production et sa capacité de stockage, améliorant ainsi l'efficacité de programmation et de production de l'entreprise et réduisant les délais. Ce financement à long terme conduira à la création de 69 nouveaux emplois directs et de plus de 250 emplois indirects. Le financement permettra également de réduire les coûts financiers de l'entreprise, ce qui se traduira par des fonds de trésorerie disponibles qui pourront servir à offrir une gamme plus vaste de produits.

Prêt : 2,5 millions de dollars

Coût du projet : 5,1 millions de dollars

Sanrisil S/A Indústria e Comércio produit des extraits de plantes et de fruits pour les industries pharmaceutique, alimentaire et cosmétique. Le produit du prêt de la SII sera utilisé par l'entreprise pour investir dans des technologies nouvelles, remplacer ses actifs obsolètes, et agrandir et moderniser ses installations actuelles. Ce projet d'expansion créera vingt emplois et bénéficiera à plus de mille familles qui recueillent les matières premières pour l'entreprise. Ce projet permettra aussi à la société de générer des exportations d'un montant de 33 millions de dollars et apportera 25 millions de dollars dans le produit intérieur brut du Brésil.

Sanrisil fournit de la technologie aux petits producteurs et les conseille sur les questions agricoles et commerciales. Elle met aussi à leur disposition les compétences de ses agronomes et autres spécialistes pour garantir les niveaux de qualité qu'exigent les marchés externes.

Chili

Prêt : 3 millions de dollars

Le Conseil d'administration de la SII a approuvé un prêt en faveur de **FactorLine S.A.** Ce prêt sur un an est renouvelable pour un maximum de trois périodes d'un an. FactorLine achète à escompte les factures, traites et chèques émis par de petites et moyennes entreprises basées au Chili.

L'affacturage international consiste en l'escompte de documents de commerce et il est utilisé essentiellement par de petites et moyennes entreprises qui généralement ne peuvent avoir facilement accès au financement bancaire parce qu'elles ne peuvent offrir de sûreté, ne disposent pas d'états financiers audités ou n'ont pas d'antécédents dans le système financier. C'est le premier projet de la SII avec une société d'affacturage.

Colombie

Prêt : 3 millions de dollars

La SII a approuvé un prêt en faveur de la **Caja de Compensación Familiar de Antioquia** (Comfama, fonds social familial colombien) de Medellin (Colombie). Ce financement aidera Comfama à satisfaire aux exigences d'une nouvelle loi qui exige que les fonds sociaux familiaux créent plus d'emplois en offrant du financement directement aux petites et moyennes entreprises. Comfama utilisera cette ligne de crédit pour accorder des prêts de fonds de roulement aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises qui lui sont affiliées. On prévoit que les prêts seront en moyenne de 30 000 à 40 000 dollars.

Prêt : 10,2 millions de dollars
Coût du projet : 14,1 millions de dollars

Lamitech S.A. est un fabricant de stratifiés décoratifs à haute pression qui cherche à étendre ses opérations et à consolider sa position sur les marchés à l'exportation. Le prêt de la SII contribuera à accroître la capacité installée de l'entreprise d'environ 40 %, à générer cinquante-deux emplois directs ainsi que des emplois indirects durant la construction et l'assemblage d'une nouvelle presse, à renforcer le commerce international dans la mesure où Lamitech importe un gros volume de matières premières, et à générer un montant supplémentaire annuel de 10 millions de dollars d'exportations pour l'économie colombienne.

Costa Rica

Prêt : 10 millions de dollars

La SII a approuvé un prêt en faveur de la **Banco BAC San José, S.A.** qui servira à offrir des financements à court, moyen et long terme principalement à de petites et moyennes entreprises du Costa Rica.

Ce prêt permettra à Banco BAC d'accorder des prêts subsidiaires aux petites et moyennes entreprises avec des échéances comprises entre trois et sept ans. De vingt-cinq à quarante petites et moyennes entreprises devraient bénéficier de l'opération. La ligne de crédit prévoit également le financement d'opérations de contrats de crédit-bail et/ou de location-exploitation par l'entremise de BAC San José Leasing, S.A. Les petites et moyennes entreprises du Costa Rica ont un accès limité au financement à moyen terme et tout particulièrement à long terme. Cet instrument financier sera très utile car ces entreprises n'auront pas besoin de capital pour acheter les immobilisations qui leur sont nécessaires pour accroître leur capacité de production.

Équateur

Prêt : 2,2 millions de dollars
Coût du projet : 5,7 millions de dollars

Compañía Agrícola e Industrial Ecuaplantation S.A. transforme les fruits tropicaux en purée, en jus, en concentré et autres produits dans son usine de Guayaquil pour les exporter sur les marchés internationaux. Le prêt de la SII servira à financer les besoins en fonds de roulement de l'entreprise et à mettre en place une solution environnementale visant à diminuer la charge polluante qui reste dans ses effluents industriels.

Prêt : 7 millions de dollars
Coût du projet : 21 millions de dollars

Grâce au financement de la SII, **Hidroabanico S.A.** construira une mini-centrale hydroélectrique. Située près de la ville de Macas dans le bassin de l'Amazone, l'usine créera des emplois dans une zone économiquement déprimée et générera 14,88 mégawatts d'énergie propre qui remplacera l'énergie polluante. Cette centrale hydroélectrique au fil de l'eau va capter le débit du fleuve Abanico ; il ne sera donc pas nécessaire de construire un réservoir.

Une fois la centrale construite et opérationnelle, on verra une réduction globale des émissions de gaz à effet de serre en Équateur car elle sera utilisée au lieu de sources d'énergie plus polluantes et contribuera à moderniser l'infrastructure du secteur de l'énergie électrique et à accroître la production d'électricité en Équateur. La Banque mondiale achètera les crédits de carbone d'Hidroabanico.

Prêt : 2,25 millions de dollars

La SII a approuvé une ligne de crédit sur deux ans, renouvelable deux fois, montée conjointement avec le MIF en faveur de la **Banco ProCredit S.A.**, qui est une institution de microfinance clé d'Équateur. Ce projet vise à encourager le recours au secteur bancaire pour canaliser des prêts au profit des microentreprises et des petites entreprises privées de la région. Le produit du prêt permettra de renforcer la croissance de l'institution et d'étendre ses capacités de financement en faveur des microentreprises et des petites entreprises locales ayant besoin de fonds de roulement ou de fonds pour les dépenses d'équipement.

El Salvador

Prêt : 1,1 million de dollars

Coût du projet : 1,5 million de dollars

En apportant un soutien à des projets d'enseignement du secteur privé, on encourage l'investissement dans le secteur et on élargit la gamme des possibilités pour la population d'âge scolaire ainsi que pour les gens qui travaillent et cherchent à obtenir une formation professionnelle plus poussée. La **Fundación Empresarial para el Desarrollo Educativo (FEPADE)** est une fondation de développement de l'enseignement, privée et à but non lucratif, qui a été créée en 1986 pour soutenir et promouvoir le développement de l'enseignement technique et professionnel. Elle n'a qu'un accès relativement limité à des sources de financement à long terme.

FEPADE cible tout particulièrement les classes moyenne et ouvrière en offrant des horaires de classe souples et pratiques pour les gens qui travaillent et qui cherchent à obtenir une formation complémentaire de niveau supérieur. En 2002, la SII a consenti à la FEPADE un prêt de 4,3 millions de dollars pour construire un nouveau campus. Ce nouveau prêt servira à construire et équiper un auditorium.

Prêt : 2 millions de dollars

La SII a approuvé une ligne de crédit montée conjointement avec le MIF à la **Banco ProCredit S.A.**, institution financière de premier plan au Salvador qui donne la priorité aux prêts aux microentreprises et aux petites entreprises. ProCredit fait partie d'un réseau mondial constitué de dix-huit banques et institutions financières de microfinance. Ce projet vise à encourager le recours au secteur bancaire pour canaliser des prêts au profit des microentreprises et des petites entreprises privées de la région. Le produit du prêt renforcera la croissance de l'institution et lui permettra d'étendre ses capacités de financement en faveur des microentreprises et des petites entreprises locales ayant besoin de fonds de roulement ou de fonds pour leurs dépenses d'équipement.

Guyana et Suriname

*Prise de participation au capital :
200 000 dollars*

La SII a approuvé un investissement participatif dans **DFLSA, Inc.** pour offrir des services de financement et de développement d'entreprises permettant de créer et de soutenir des microentreprises ainsi que de petites et moyennes entreprises au Guyana et au Suriname. Grâce à cet investissement, DFLSA pourra promouvoir le développement et l'expansion d'au moins soixante petites et moyennes entreprises et d'environ 2 500 microentreprises au cours des cinq prochaines années.

Honduras

Prêt : 1,2 million de dollars
Coût du projet : 2,4 millions de dollars

La SII a approuvé un prêt pour un projet d'expansion que mènera à bien **Microenvases S.A.** Le projet permettra d'augmenter la capacité de production de l'entreprise de quelque 80 % et comprend le réoutillage et la remise à neuf du parc de machines ainsi que l'achat de matériel neuf. L'entreprise augmentera également sa surface utile en rachetant un terrain adjacent à ses installations actuelles et en y construisant une nouvelle usine.

Par le biais de cette opération, la SII apportera son soutien au secteur manufacturier du Honduras centré sur l'exportation et aidera à créer vingt emplois directs et environ une centaine d'emplois indirects.

Mexique

Garantie d'émission d'obligation :
8 millions de dollars

En participant à cette opération, la SII vise à améliorer le profil de risque de l'émission obligataire (*certificados bursátiles*) qu'effectuera **Cablemás S.A. de C.V.** et à faciliter l'obtention par l'entreprise de meilleures conditions de financement. En introduisant un nouveau produit comme le sont les garanties partielles de prêts, la SII cherche aussi à donner un coup de pouce à l'intermédiation financière et à stimuler l'épargne sur le marché financier local. Cela ouvrira également la porte au financement à long terme en monnaie locale pour les entreprises qui ne sont pas nécessairement exportatrices.

En apportant son soutien à cette opération, la SII se positionne sur un créneau porteur pour développer le marché des valeurs mobilières et soutenir les entreprises qui souhaiteraient émettre des titres sur les marchés, en leur donnant accès au financement provenant d'investisseurs institutionnels et de fonds de pension.

Cablemás est un fournisseur de plus en plus important de services Internet et de téléphonie et de transmission de données. En aidant l'entreprise à obtenir de meilleures conditions de financement, la SII aidera à combler le « fossé numérique » et à promouvoir la concurrence dans le secteur. Cablemás a un plan d'investissement à l'horizon 2008 qui prévoit la création d'au moins 200 emplois directs.

Investissement participatif :
3 millions de dollars

La SII va prendre une participation directe au capital de **Discovery & Protego**, une entreprise de construction de logements pour les ménages à revenus faibles et modérés qui fait partie du fonds de placement mexicain The Discovery Americas I, L.P. Cet investissement vise l'appréciation du capital à moyen terme en offrant des actions privilégiées reposant sur des projets à des promoteurs hautement expérimentés et qualifiés qui n'ont pas actuellement accès à suffisamment de financement en fonds propres.

Par le biais de cette entreprise, le fonds pourra éliminer le goulet d'étranglement qui perpétue une pénurie chronique de logements pour les ménages à revenus faibles ou modérés au Mexique, en aidant à construire environ 60 000 logements au cours des sept prochaines années. L'équipe de direction de l'entreprise dispose d'antécédents établis dans le secteur du financement de logements au Mexique et d'une importante expérience du secteur du logement pour les ménages à revenus faibles ou modérés.

Nicaragua

Prêt : 1 million de dollars
Coût du projet : 2 millions de dollars

La SII a approuvé un prêt en faveur de **Café Soluble S.A.** pour aider à renforcer la compétitivité globale de l'entreprise par la modernisation de son usine de transformation et de ses systèmes d'information de gestion et par l'augmentation de sa capacité de stockage. Cette opération viendra en complément d'un autre prêt que la SII a accordé à cette entreprise en 2001. Ce deuxième prêt à long terme soutiendra la croissance soutenue de l'entreprise des dernières années, protégeant ainsi de nombreux emplois existants, et l'aidera à pénétrer sur de nouveaux marchés à l'exportation.

Prêt : 900 000 dollars

Ce prêt à moyen terme en faveur de la **Financiera Nicaragüense de Desarrollo S.A.** (FINDESA) servira à financer des micro, petites et moyennes entreprises du Nicaragua ayant besoin de financement en fonds de roulement ou pour financer l'achat d'équipement, de machines et d'autres immobilisations. Cette opération correspond à la mission de développement de la SII et entre dans le programme spécial de prêts en faveur des petites banques dans les pays C et D. Le financement de la SII viendra en complément d'un investissement participatif du MIF en 2003 et d'un prêt et financement d'assistance technique en faveur de FINDESA.

Prêt : 1,25 million de dollars

La SII a approuvé une ligne de crédit montée conjointement avec le MIF en faveur de la **Financiera ProCredit S.A.**, importante institution de microfinance du Nicaragua qui fait partie d'un réseau mondial constitué de dix-huit banques et institutions financières de microfinance. Ce projet vise à encourager le recours au secteur bancaire pour canaliser des prêts aux microentreprises et petites entreprises privées de la région. Le produit du prêt renforcera la croissance de l'institution et lui permettra d'étendre ses capacités de financement en faveur des microentreprises et des petites entreprises locales ayant besoin de fonds de roulement ou de fonds pour leurs dépenses d'équipement.

Pérou

Prêt : 3 millions de dollars

La Société a approuvé un prêt en faveur de la **Banco Interamericano de Finanzas S.A.** (BIF) visant à offrir un financement aux petites et moyennes entreprises péruviennes par le biais de prêts à moyen et long terms pour des projets de modernisation et/ou d'expansion. La BIF est une institution financière qui offre des services d'intermédiation financière en tant que banque commerciale privée spécialiste des entreprises de taille moyenne et des services bancaires aux particuliers.

Grâce à cette opération, la SII encouragera l'acheminement de financements à moyen terme au profit des petites et moyennes entreprises qui ont des difficultés à obtenir un financement adéquat pour leurs opérations. L'accès de la BIF au mécanisme de crédit de la Société permettra également aux petites et moyennes entreprises péruviennes d'adopter des pratiques modernisées en matière de travail et de gestion

de l'environnement. Les entreprises remplissant les conditions voulues dans les secteurs de l'exportation, des transports, des communications et des services recevront des prêts à hauteur de 500 000 dollars.

Uruguay

Prêt : 4 millions de dollars

La SII a approuvé un prêt en faveur de la **Fábrica Nacional de Papel S.A.** (Fanapel) qui produit de la cellulose et du papier et est l'un des plus grands exportateurs uruguayens. Le prêt permettra d'améliorer le profil de la dette de l'entreprise en remplaçant certains éléments de passif à court terme et en finançant une partie de son fonds de roulement permanent, lui permettant ainsi de reporter le remboursement de sa dette courante et de diminuer ses coûts financiers.

La SII vise, par le biais de cette opération, à soutenir le secteur industriel uruguayen. Fanapel est devenue un leader sur son marché grâce à sa capacité à produire une vaste gamme de produits pour les marchés locaux et d'exportation. Le financement de la SII aidera l'entreprise à consolider les investissements qu'elle a effectués pour la modernisation de ses installations et lui permettra d'étendre la gamme de produits offerts. Le financement de la SII accroîtra également les investissements environnementaux. L'entreprise emploie directement 480 personnes et est la principale source d'emplois dans la ville de Juan Lacaze.

Prêt A : 5 millions de dollars

*Prêt B : à hauteur de 5 millions
de dollars*

Coût du projet : 10 millions de dollars

La **Sociedad Anónima Molinos Arroceros Nacionales** (SAMAN), entreprise de transformation du riz, utilisera le prêt de la SII pour financer son fonds de roulement. La SAMAN dispose de huit usines de transformation réparties dans les principales zones de production de riz d'Uruguay. L'usine reçoit le riz produit par environ 260 riziculteurs, le sèche et le stocke pour ensuite le transformer et l'expédier. La SAMAN fournit des services aux riziculteurs sous forme de fournitures et de carburant, de conseils techniques, de services d'irrigation et de financement pour les fonds de roulement.

Venezuela

Prêt : 2 millions de dollars

La SII a approuvé une garantie partielle de prêt pour l'équivalent en monnaie locale d'un montant à concurrence de 2 millions de dollars pour un prêt hypothécaire consenti par Banco Mercantil en faveur de la **Fundación Andrés Bello** et de la **Universidad Católica Andrés Bello**.

La SII garantira 50 % du montant en principal du prêt, qui est de 5 milliards de bolivars. Ce faisant, la SII améliorera le profil de risque de l'opération et aidera la Fundación Andrés Bello à obtenir des financements à de meilleures conditions. L'introduction d'un nouveau produit comme le sont les garanties partielles de crédit a également pour objectif de donner un coup de pouce au courtage financier et d'augmenter le niveau des prêts en pourcentage des actifs des institutions financières vénézuéliennes. La participation de la SII met également un financement à long terme en monnaie locale à la disposition des entreprises qui ne sont pas nécessairement exportatrices.

Investissements par le biais de fonds de placement

La SII canalise ses prises de participations principalement au travers de fonds d'investissement privés dont elle est partenaire. Les objectifs du programme de la SII en ce qui concerne les fonds de placement privés sont les suivants :

- maximiser la valeur ajoutée pour les petites et moyennes entreprises de la région en travaillant avec des gestionnaires disposant d'une solide expérience pratique ;
- promouvoir le flux de capitaux à long terme vers la région et canaliser les participations en actions privées vers d'autres investisseurs institutionnels ; et
- minimiser son propre risque de portefeuille par le biais de la diversification.

Depuis 1989, la SII a approuvé vingt-neuf prises de participation dans des fonds d'investissement pour un montant total de 166 millions de dollars. Ces fonds ont une capitalisation globale de 1,9 milliards de dollars. La SII a décaissé un montant total de 112 millions de dollars en faveur de 198 entreprises dans dix-neuf pays de la région par le biais de fonds de placement.

Le portefeuille de la SII compte actuellement vingt-six fonds actifs avec un total d'engagements de 141 millions de dollars. En 2004, des projets ont reçu un financement de la SII par le biais des fonds de placement suivants : Advent Latin America II, Aureos Central American Fund (ACAF), CEA Latin America Communications Partners, ProBa L.P. de Darby Overseas Investments (PROBA) et Multinational Investment Fund (Multifund).

Prises de participation par le biais de fonds de placement en 2004			
Nom du project	Pays	Nombre d'opérations	Montant en \$US
ACAF	Régional	2	740 499
Advent	Régional	3	3 000 000
CEA	Régional	2	880 000
Multifund	Mexique	3	1 556 566
PROBA	Costa Rica	3	4 080 648
TOTAL		13	10 257 713

Prêts octroyés par le biais d'intermédiaires financiers locaux

Les intermédiaires financiers locaux qui rétrocèdent les prêts de la SII peuvent accorder de plus petits prêts à des entreprises plus petites que la SII ne pourrait le faire directement. Ce type de prêt a également un effet multiplicateur important car les établissements de prêt ont l'obligation de réinvestir le produit des prêts subsidiaires à mesure que ces derniers sont remboursés mais alors qu'ils ne doivent pas encore être remboursés par la banque à la SII. Depuis 1989, la SII a approuvé 108 prêts en faveur d'intermédiaires financiers locaux pour un montant total de 671 millions de dollars. Ces intermédiaires financiers ont à leur tour accordé des prêts subsidiaires pour un montant total de 699,2 millions de dollars à plus de 46 735 petites et moyennes entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes.

Prêts par le biais d'intermédiaires financiers en 2004			
Nom du projet	Pays	Nombre d'opérations	Montant en \$US
America Leasing	Pérou	6	1 446 000
Arrendadora Interfin	Costa Rica	20	2 546 464
BAC International*	Régional	30	10 000 000
BAC San José*	Costa Rica	15	10 000 000
Banco Improsa	Costa Rica	1	885 000
Banco Régional	Paraguay	35	1 488 600
BicBanco	Brésil	13	5 565 233
BIF	Pérou	9	3 000 000
FactorLine	Chili	23	3 000 000
Findesa	Nicaragua	70	500 000
Rabobank	Brésil	41 896	15 000 000
RBTT Jamaica	Jamaïque	2	3 470 267
Suleasing	Colombie	14	6 842 982
TOTAL		42 134	63 744 546
* montant estimé			

États financiers

Les états financiers ci-joints de la Société interaméricaine d'investissement ont été traduits en français à partir des textes anglais et espagnol. Les états financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Société. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

Bilan

Aux 31 décembre 2004 et 2003
(en milliers de dollars des États-Unis)

	2004	2003
ACTIF		
Espèces et valeurs assimilables	\$ 63 512	\$ 19 110
Titres négociables	46 257	65 841
Investissements		
Prêts	342 010	306 314
Moins provisions pour pertes	(45 466)	(45 264)
	296 544	261 050
Participations	100 898	112 364
Moins provisions pour pertes	(30 681)	(41 177)
	70 217	71 187
Total des investissements	366 761	332 237
Montants à recevoir et autres actifs	10 854	9 001
Total de l'actif	\$ 487 384	\$ 426 189
PASSIF ET CAPITAL		
Montants à payer et autres éléments de passif	8 872	\$ 6 653
Emprunts	80 000	80 000
Total du passif	\$ 88 872	\$ 86 653
Capital		
Autorisé : 70 370 actions (valeur nominale de 10 000 dollars)		
Actions souscrites	696 300	696 320
Moins souscriptions à recevoir	(252 450)	(307 925)
	443 850	388 395
Report à nouveau débiteur	(45 338)	(48 859)
Total du passif et du capital	\$ 487 384	\$ 426 189

Les notes font partie intégrante des états financiers.

*Compte de résultat et des bénéfices non distribués***Pour les exercices clos aux 31 décembre 2004 et 2003****(en milliers de dollars des États-Unis)**

	2004	2003
REVENUS		
Titres négociables	\$ 1 079	\$ 1 284
Investissements sous forme de prêts		
Intérêts	17 061	11 878
Commissions d'engagement	339	348
Commissions d'ouverture	755	676
Autres revenus (prêts)	443	527
	<u>18 598</u>	<u>13 429</u>
Provision pour pertes	5 952	4 874
Résultat total prêts	<u>24 550</u>	<u>18 303</u>
Investissements sous forme de participations		
Plus-values sur ventes de participations	1 560	886
Dividendes et autres revenus (participations)	2 659	1 670
	<u>4 219</u>	<u>2 556</u>
Provision pour pertes	(9 264)	(4 359)
Résultat total participations	<u>(5 045)</u>	<u>(1 803)</u>
Titres adossés à des prêts hypothécaires		
Intérêts	35	339
Plus-values sur titres adossés à des prêts hypothécaires	—	1 315
	<u>35</u>	<u>1 654</u>
Services-conseils, cofinancements et autres revenus	2 506	3 032
	<u>\$ 23 125</u>	<u>\$ 22 470</u>
DÉPENSES		
Dépenses administratives	16 667	15 461
Pertes sur produits dérivés	—	1 906
Charge d'intérêts	2 937	2 926
	<u>\$ 19 604</u>	<u>\$ 20 293</u>
RÉSULTAT NET	3 521	2 177
REPORT À NOUVEAU DÉBITEUR EN DÉBUT D'EXERCICE	<u>(48 859)</u>	<u>(51 036)</u>
REPORT À NOUVEAU DÉBITEUR EN FIN D'EXERCICE	<u>\$ (45 338)</u>	<u>\$ (48 859)</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

**Pour les exercices clos aux 31 décembre 2004 et 2003
(en milliers de dollars des États-Unis)**

	2004	2003
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissements prêts	\$ (138 981)	\$ (97 830)
Décaissements participations	(12 577)	(10 780)
Décaissements titres adossés à des prêts hypothécaires	(2 062)	(2 290)
Remboursements prêts	102 913	57 726
Ventes de participations	3 703	3 750
Rendement de l'investissement sur placements fermés	400	4 202
Remboursements titres adossés à des prêts hypothécaires	2 062	8 421
Produit d'actifs recouvrés	6 706	7 280
Flux de trésorerie nets affectés aux opérations d'investissement	\$ (37 836)	\$ (29 521)
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Décaissements des emprunts	—	50 000
Remboursements des emprunts	—	(55 000)
Souscriptions au capital	55 455	55 470
Flux de trésorerie nets affectés aux opérations de financement	\$ 55 455	\$ 50 470
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION		
Bénéfice net	3 521	2 177
Titres négociables :		
Achats	(9 320)	(63 653)
Ventes, effets venant à échéance et remboursements	28 387	55 000
	19 067	(8 653)
Ajustements pour rétablir la concordance entre le résultat net et les flux de trésorerie nets affectés à l'exploitation :		
Provision pour pertes sur investissements (prêts et participations)	3 312	(515)
Variation des montants à recevoir et autres éléments d'actif	(1 853)	(2 213)
Variation des montants à payer et autres éléments de passif	2 219	(11 697)
Plus-values sur titres adossés à des prêts hypothécaires	—	(1 315)
Pertes latentes sur titres négociables	517	518
	4 195	(15 222)
Flux de trésorerie nets affectés à l'exploitation	26 783	(21 698)
Variation nette d'espèces et valeurs assimilables	44 402	(749)
Espèces et valeurs assimilables en début d'exercice	19 110	19 859
Espèces et valeurs assimilables en fin d'exercice	\$ 63 512	\$ 19 110
Information complémentaire :		
Intérêts versés au cours de l'exercice	\$ 2 760	2 426

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2004 et 2003

Objet

La Société interaméricaine d'investissement (la Société) est une institution multilatérale qui a été constituée en 1986 et est entrée en activité en 1989 avec pour mission de promouvoir le développement économique des pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes par le biais du financement des petites et moyennes entreprises. La Société accomplit cette mission, conjointement avec des investisseurs privés, en octroyant des prêts et en prenant des participations lorsque le capital privé n'est pas suffisamment disponible à des conditions raisonnables ; elle joue également un rôle de catalyseur en mobilisant du financement complémentaire de projets auprès d'autres investisseurs et prêteurs par le biais de cofinancements ou de syndications de prêts, de prises fermes et de garanties. Outre le financement de projets et la mobilisation de ressources, la Société offre à ses clients des services-conseils financiers et techniques. Le capital social de la Société est fourni par les pays membres. La Société mène ses opérations exclusivement en dollars des États-Unis et son territoire d'exploitation est limité aux vingt-six pays membres de la région. La Société est membre du Groupe de la Banque interaméricaine de développement (Groupe de la BID) qui comprend également la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Fonds multilatéral d'investissement (MIF).

Note A — Principes comptables essentiels et principes connexes

Les principes appliqués par la Société interaméricaine d'investissement en matière de comptabilité et de présentation des informations financières sont conformes aux principes comptables généralement admis aux États-Unis (GAAP US).

Présentation des états financiers — Certains montants de l'exercice précédent ont été réagencés pour coïncider avec la présentation de l'exercice.

Emploi d'estimations — La préparation d'états financiers conformément aux principes de comptabilité généralement admis aux États-Unis (GAAP) exige que l'on ait recours à des estimations et à des hypothèses qui affectent les montants portés à l'actif et au passif, les informations données sur des éléments d'actif et de passif éventuels à la date de la présentation des états financiers ainsi que les montants déclarés des résultats au cours de la période considérée. Les chiffres réels peuvent différer de ces estimations. La détermination de la suffisance des provisions pour pertes sur les prêts et les participations et l'estimation de la juste valeur des titres adossés à des prêts hypothécaires et de tous les instruments dérivés, ont été faites avec beaucoup de discernement. Les opérations de la Société comportent des risques et des incertitudes inhérentes. Il est possible qu'un changement dans la conjoncture économique puisse avoir un effet négatif sur la situation financière de la Société. Se reporter au plus ample examen de la question à l'alinéa ci-dessous intitulé Provisions pour pertes sur prêts et participations et à la Note C.

Espèces et valeurs assimilables — Des instruments d'investissement hautement liquides achetés avec une échéance d'origine d'au plus trois mois sont considérés comme des valeurs assimilables à des espèces.

Titres négociables — Dans le cadre de la stratégie d'ensemble de gestion de son portefeuille, la Société investit dans des obligations d'État ou d'organismes étatiques, dans des dépôts à terme et dans des titres adossés à des actifs conformément à ses critères d'investissement en matière de risque de crédit et de durée. Les obligations d'État et d'organismes étatiques comprennent les obligations à taux fixe de haute qualité à court, moyen ou long terme, émises par ou avec la garantie inconditionnelle du gouvernement des pays ou d'autres entités officielles comme les organismes étatiques. La Société classe son portefeuille de titres négociables en tant qu'activité boursière et elle comptabilise ses investissements à leur valeur marchande, les variations de leur valeur actuelle et les plus et moins-values réalisées étant inscrites dans le revenu provenant de titres négociables. Les achats sont comptabilisés à l'actif à la date de la transaction tandis que les intérêts et dividendes sur titres, l'amortissement de primes d'émission et l'accroissement des primes d'émission sont comptabilisés dans le revenu provenant de titres négociables.

Investissements sous forme de prêts et de participations — La date d'engagement des prêts et participations est celle de la signature de l'accord de prêt ou de participation ; les prêts et participations apparaissent à l'actif lorsqu'ils sont décaissés. Les prêts sont comptabilisés à concurrence de leur encours en

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2004 et 2003

principal, corrigé des provisions pour pertes. La Société a pour règle d'obtenir des nantissements, notamment sous forme d'hypothèques et de garanties de tierces parties. Les participations dont il n'est pas possible de déterminer facilement la valeur marchande sont initialement comptabilisées à leur coût. Le montant comptabilisé est revu périodiquement et ajusté en fonction de réductions de valeur éventuelles comme décrit ci-après. Les participations dans des fonds d'investissement en actions apparaissent dans les Investissements sous forme de participations et sont comptabilisées à leur valeur liquidative nette la plus récente à la fin de chaque période comptable. La Société effectue parfois des options de vente en ce qui concerne certaines participations. Dans le cadre du respect continu des normes américaines de comptabilité financière (SFAS) N° 133 intitulée *Comptabilisation des instruments dérivés et des activités de couverture*, telle que modifiée par la norme SFAS N° 138 intitulée *Comptabilisation de certains instruments dérivés et de certaines relations de couverture et la modification de la norme SFAS N° 133* (collectivement dénommées norme SFAS N° 133), la Société a jugé que ces options de vente ne répondaient pas aux critères d'un instrument dérivé et qu'en conséquence aucune inscription au bilan de la juste valeur de ces options n'était nécessaire.

Provision pour pertes sur prêts et participations — La Société inscrit au bilan la baisse de valeur du portefeuille par le biais de la provision pour pertes sur les investissements sous forme de prêts et de participations, en enregistrant une provision ou en enlevant une provision pour pertes sur le résultat net des investissements sous forme de prêts et de participations sur une base mensuelle, accroissant ou diminuant ainsi la provision sur les investissements sous forme de prêts et de participations. Les investissements éliminés du bilan, ainsi que tout recouvrement ultérieur, sont comptabilisés dans le compte de provisions pour pertes. La provision pour pertes est maintenue par la direction de la Société à un niveau qu'elle juge adéquat pour absorber les pertes estimées sur son portefeuille de prêts et de participations.

La provision pour pertes sur les investissements sous forme de prêts et de participations correspond aux estimations tant de pertes probables déjà identifiées que de pertes probables inhérentes au portefeuille mais non identifiées spécifiquement. La détermination de pertes probables identifiées représente la solvabilité, de l'avis de la direction, de l'emprunteur ou de la valeur de l'entreprise objet de l'investissement et est établie par le biais de l'examen périodique des investissements individuels sous forme de prêts et de participations. La direction se fonde sur le degré de risque et les performances de chaque investissement, la taille et la diversité du portefeuille de la Société, la conjoncture économique et d'autres facteurs qu'elle considère importants.

La Société considère qu'un prêt est douteux lorsque, en fonction des informations et des événements du moment, il existe un doute sérieux quant aux possibilités de recouvrement de tous les montants dus conformément aux termes du contrat de prêt. Les provisions pour pertes liées aux prêts douteux reflètent de façon adéquate, selon la direction de la Société, la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus à l'avenir, actualisés au taux d'intérêt effectif du prêt ou les flux de trésorerie résultant des valeurs de prêt ou d'autres valeurs de marché observables. Les risques inhérents au portefeuille qui sont pris en compte pour déterminer les pertes probables non identifiées sont ceux qui, de par l'expérience passée, se sont révélés exister et qui comprennent le risque pays, le risque de corrélation ou de contagion des moins-values entre les marchés, la non-exécution en vertu de garanties promoteur ou de lettres d'accord, et la non transparence des états financiers des emprunteurs ou les fausses déclarations qu'ils contiennent.

Constatation des produits des prêts et participations — Les intérêts et toutes les commissions à l'exception des commissions d'ouverture sont comptabilisés en tant que revenu dans la période où ils sont produits. Les commissions d'ouverture et les coûts différentiels directs liés à la constitution d'un dossier de prêt ne sont pas différés ni amortis sur la durée du prêt car, conformément à la norme SFAS N° 91, intitulée *Comptabilisation des commissions et coûts non remboursables liés à la constitution de dossiers de prêts ou à l'acquisition de prêts et aux coûts initiaux du crédit-bail*, la valeur nette de ces montants est considérée comme insignifiante. La Société n'enregistre pas de revenu sur les prêts s'il existe un doute quant aux possibilités de recouvrement ou si le paiement du principal ou des intérêts accuse plus de 90 jours d'arriéré.

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2004 et 2003

Dans le cadre de cette politique de non comptabilisation des intérêts en cas de retard de paiement, il est possible que des prêts soient classés comme non productifs alors qu'ils ne correspondent pas à la définition de prêts douteux. Tout intérêt couru concernant un prêt dont les montants impayés ne sont pas comptabilisés est déduit du revenu et n'est ensuite constaté qu'à mesure de la réception des paiements et à condition que, de l'avis de la direction, l'emprunteur ait démontré sa capacité à payer régulièrement les échéances en principal et intérêts. Les intérêts qui n'ont pas été comptabilisés auparavant mais qui ont été capitalisés dans le cadre d'une renégociation de dette sont constatés en tant que revenu différé et ne sont crédités au compte de revenu que lorsque l'on reçoit le montant en principal correspondant. Ces intérêts capitalisés sont pris en compte au bilan dans le calcul de la provision pour pertes sur les prêts.

Les dividendes et les participations bénéficiaires sont constatés comme revenu lorsqu'ils sont reçus. Les plus-values sur la vente ou le rachat de participations sont constatées en tant que revenu lorsqu'elles sont reçues. Certaines participations pour lesquelles le recouvrement du capital investi est incertain sont comptabilisées selon la méthode de la constatation après recouvrement des coûts, si bien que l'argent reçu est tout d'abord appliqué au recouvrement du capital investi puis aux plus-values.

Investissements dans des titres adossés à des prêts hypothécaires — Les investissements dans des titres adossés à des prêts hypothécaires sont classés en tant qu'activité boursière et sont comptabilisés à leur juste valeur conformément à la norme SFAS N° 115, intitulée *Comptabilisation de certains investissements en titres de créance et en participations* (SFAS N° 115). Toute variation de la juste valeur et les plus ou moins-values apparaissent dans les plus ou moins-values des titres adossés à des prêts hypothécaires.

Garanties — Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004, la Société a commencé à offrir des cautions partielles couvrant, sur une base de risque partagé, les obligations de tiers relatifs à des prêts. Selon les termes des garanties prises par la Société, la Société accepte d'assumer la responsabilité des obligations financières d'un tiers en cas de défaut de paiement dudit tiers (c'est-à-dire du non paiement à échéance). Les garanties sont considérées comme émises lorsque la Société signe la convention de garantie. Cette date est également la date de « démarrage » du contrat de garantie. Les garanties sont considérées comme encours lorsque l'obligation financière sous-jacente du tiers est encourue et appelées lorsque l'obligation de la Société au titre de la garantie est mise en jeu. Il y a deux éléments de passif liés aux garanties, à savoir (1) l'obligation d'être prêt à l'exécution et (2) l'élément de passif éventuel. L'obligation d'être prêt à l'exécution est constatée à la date de l'engagement à moins que l'élément de passif éventuel existe à ce moment-là ou qu'il est prévu d'exister à court terme. L'élément de passif éventuel lié à la garantie financière est constaté lorsqu'il est probable que la garantie sera mise en jeu et lorsque l'on peut raisonnablement estimer le montant de la garantie. Tous les éléments de passif disponibles sur demande et éventuels liés aux garanties sont inscrits dans les montants à payer et autres éléments de passif, et les montants à recevoir sont inscrits au bilan dans les autres éléments d'actif. Lorsque les garanties sont mises en jeu, le montant décaissé est constaté comme un nouveau prêt et des provisions spécifiques sont fixées sur la base de la perte probable estimée. Ces provisions sont inscrites au bilan dans les provisions pour pertes. Les commissions de garantie sont comptabilisées en tant que revenu selon la comptabilité d'exercice sur la durée de la garantie. Voir en Note H l'encours des garanties.

Gestion du risque et instruments dérivés — Avec pour objet de gérer le risque, la Société conclut des transactions comportant divers instruments dérivés. Ces instruments sont conçus de façon à minimiser les risques de taux d'intérêt et de change de la Société relatifs à certains investissements. Dans le cadre du respect continu de la norme SFAS N° 133, la Société se sert de modèles internes pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés. La Société examine de façon continue et modifie les caractéristiques de ces modèles dans le but d'affiner ses estimations conformément aux meilleures pratiques en évolution du marché. Toute modification de ces estimations provenant de l'affinement des hypothèses et des méthodologies introduites dans les modèles se retrouve dans le résultat net pour la période au cours de laquelle les modèles améliorés ont été appliqués pour la première fois. Conformément à la norme SFAS N° 133 intitulée *Comptabilisation des instruments dérivés et des activités de couverture*, telle que modifiée, la Société évalue

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2004 et 31 décembre 2003

ces instruments dérivés à leur valeur marchande et les comptabilise en tant qu'éléments d'actif et/ou de passif à la date du bilan, les plus-values et les moins-values latentes étant inscrites au compte de résultat. Il n'y avait aucun encours d'instruments dérivés aux 31 décembre 2004 ou 2003. Se reporter à la Note C.

Mobilisation des ressources — La Société mobilise des fonds auprès de banques commerciales et d'autres institutions financières (participants) en octroyant des participations à des prêts sans recours mais qu'elle administre et dont elle assure le service au nom des participants. L'encours des montants décaissés des participants n'est pas inscrit au bilan de la Société.

Immobilisations — La Société amortit ses immobilisations selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de vie estimée des avoirs allant de trois à sept ans.

Juste valeur des instruments financiers — La norme comptable SFAS N° 107 intitulée *Informations sur la juste valeur des instruments financiers* requiert que les entreprises fournissent des informations sur la juste valeur estimée de leurs instruments financiers, qu'elle soit ou non comptabilisée au bilan.

Pour nombre des instruments financiers de la Société, il n'est dans la pratique pas réalisable d'en estimer la juste valeur. En conséquence et conformément aux exigences de la norme SFAS N° 107, des informations complémentaires relatives à l'estimation de leur juste valeur, telles que leur valeur comptable, le taux d'intérêt et l'échéance sont fournies ici.

La méthodologie et les hypothèses utilisées par la direction pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de la Société sont les suivantes :

Espèces et valeurs assimilables : La valeur comptable, telle qu'elle apparaît au bilan, est proche de sa juste valeur.

Titres négociables : La juste valeur des titres négociables est estimée sur la base des cours cotés sur le marché. Voir Note B.

Investissements sous forme de prêts : La Société accorde des financements sur mesure aux petites et moyennes entreprises qui opèrent dans les pays membres en développement. Il n'existe aucun marché secondaire comparable pour de tels prêts. Pour la majorité des prêts et engagements y afférents, la direction considère qu'en raison de la situation unique de la Société en matière de prêts et en l'absence d'un marché secondaire établi, l'estimation de la juste valeur de son portefeuille de prêts n'est dans la pratique pas réalisable à l'heure actuelle. Voir Note C.

Prises de participation : La Société prend des participations au capital de petites et moyennes entreprises du secteur privé d'Amérique latine et des Caraïbes. Dans la majorité des cas, il n'existe pas de prix du marché et les autres méthodes d'évaluation ne sont dans la pratique pas réalisables. Voir Note C.

Emprunts : La juste valeur estimée des emprunts à taux fixe apparaît en Note F.

Nouvelles dispositions de comptabilisation et de présentation des informations — Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004, le FASB a publié les normes SFAS N° 123(R) intitulée *Rémunération sous forme d'actions*, SFAS N° 151 intitulée *Évaluation des stocks – modification de l'ARB N° 43, Chapitre 4*, SFAS N° 152 intitulée *Comptabilisation des opérations de multipropriété immobilière – modification des Déclarations FASB N° 66 et 67* et SFAS N° 153 intitulée *Échange d'avoirs non pécuniaires – modification de l'Opinion APB N° 29*. Aucune de ces normes comptables ne devrait avoir un impact significatif sur la Société.

En mars 2004, le FASB a ratifié le consensus auquel était parvenu l'Emerging Issues Task Force (Groupe de travail sur les questions émergentes—EITF) sur la Question N° 03-1 intitulée *Sens des pertes de valeur durable et leur application à certains investissements*. L'EITF 03-1 a été publié pour clarifier le sens des « pertes de valeur durable » et leur application aux investissements classés soit comme disponibles à la vente soit détenus jusqu'à leur échéance conformément à la norme SFAS N° 115 intitulée *Comptabilisation de certaines valeurs mobilières et titres de participation cotés* (y compris les titres individuels et les

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2004 et 2003

investissements dans des fonds communs de placement) et les investissements comptabilisés selon la méthode de coût d'acquisition. Les dates de mise en vigueur sont encore en attente et la Société est en train d'évaluer l'impact de l'EITF 03-1 sur les investissements qu'elle détient au coût d'acquisition.

En outre, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004, le FASB a publié et/ou approuvé diverses prises de position du personnel FASB, des Notes sur des questions EITF et d'autres directives d'interprétation liées aux Déclarations de Normes de comptabilité financière et d'Opinions APB. La Société a analysé et incorporé le cas échéant la nouvelle directive, sans impact important sur la position financière de la Société ni sur le résultat de ses opérations.

Le 17 janvier 2003, le FASB a publié l'Interprétation FASB N° 46 (FIN 46) intitulée *Consolidation d'entités à détention de droits variables — interprétation de l'ARB N° 51*. FIN 46 est immédiatement applicable à toutes les entités à détenteurs de droits variables dans des entités à détention de droits variables créées postérieurement au 31 janvier 2003 ; pour la Société, FIN 46 est applicable à compter du 31 décembre 2003 à toute détention de droits variables dans une entité à détention de droits variables créée avant le 1er février 2003. L'adoption de FIN 46 n'a pas d'impact important sur la Société.

En novembre 2002, le FASB a publié l'interprétation FASB N° 45 (FIN 45), intitulée *Comptabilisation du garant et obligations de communications d'informations pour les garanties, y compris les garanties indirectes de l'endettement d'autres personnes — interprétation des déclarations FASB N° 5, 57 et 107 et abrogation de l'interprétation FASB N° 34*. Lors de l'émission d'une garantie, FIN 45 requiert du garant la comptabilisation d'un élément de passif pour la juste valeur de l'obligation qu'il assume en vertu de ladite garantie. Les dispositions de communication d'informations de FIN 45 sont valables pour les états financiers de périodes intermédiaires et d'exercices comptables clos après le 15 décembre 2002. Les dispositions de comptabilisation initiale et de mesure sont valables sur une base prospective pour les garanties émises ou modifiées après le 31 décembre 2002, quelle que soit la fin d'exercice du garant. La Société a émis un petit nombre de garanties au cours des exercices clos aux 31 décembre 2004 et 2003 et l'adoption de FIN 45 n'a pas eu un impact significatif pour la Société. Les communications d'informations concernant les garanties, dont celles requises par FIN 45, apparaissent en Note H.

Note B — Titres négociables

Les catégories de titres négociables pour les exercices clos aux 31 décembre 2004 et 2003 (en milliers de dollars des États-Unis) sont les suivantes :

	2004	2003
Obligations d'État et d'organismes étatiques	\$ 25 333	\$ 42 383
Titres adossés à des actifs	12 011	17 255
Titres de sociétés	8 913	6 203
	\$ 46 257	\$ 65 841

Les composants du résultat net provenant des titres négociables pour les exercices clos aux 31 décembre 2004 et 2003 (en milliers de dollars des États-Unis) sont les suivants :

	2004	2003
Intérêts créditeurs	\$ 1 712	\$ 1 802
Moins-values latentes	(517)	(423)
Moins-values réalisées	(116)	(95)
	\$ 1 079	\$ 1 284

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2004 et 2003

Note C — Prêts et prises de participation

La Société surveille la concentration géographique de risque de son encours de prêts et de participations. Le risque unique le plus important de la Société est le risque qualifié de régional, qui consiste principalement en fonds d'investissements multipays sous forme de participation dans des entreprises privées. Au 31 décembre 2004, les pays présentant le plus de risque de crédit global pour la Société étaient le Brésil, le Chili et le Mexique (le Brésil, le Chili et l'Argentine pour l'exercice clos au 31 décembre 2003).

La ventilation par pays et par secteur de l'encours du portefeuille aux 31 décembre 2004 et 2003 se présente comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2004			2003		
	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total
Région	\$ 22 490	\$ 60 248	\$ 82 738	\$ 7 821	\$ 72 900	\$ 80 721
Brésil	56 632	7 226	63 858	30 414	7 909	38 323
Chili	28 939	14 967	43 906	31 608	14 967	46 575
Mexique	20 452	13 459	33 911	24 485	10 945	35 430
Argentine	24 769	2 612	27 381	34 249	2 000	36 249
Pérou	27 095	—	27 095	23 879	—	23 879
Costa Rica	21 237	—	21 237	17 466	—	17 466
Colombie	18 634	857	19 491	21 667	1 714	23 381
Équateur	18 088	—	18 088	17 257	—	17 257
Panama	17 125	—	17 125	19 557	—	19 557
Honduras	15 503	—	15 503	12 299	—	12 299
Venezuela	14 794	—	14 794	16 403	—	16 403
Uruguay	12 885	931	13 816	5 693	931	6 624
Nicaragua	10 378	—	10 378	14 274	400	14 674
El Salvador	9 900	—	9 900	1 300	—	1 300
Bolivie	8 500	—	8 500	5 876	—	5 876
Paraguay	4 935	—	4 935	5 960	—	5 960
Guatemala	4 246	—	4 246	6 566	—	6 566
Jamaïque	3 470	—	3 470	—	—	—
Trinité-et-Tobago	988	598	1 586	1 817	598	2 415
Belize	950	—	950	1 000	—	1 000
République dominicaine	—	—	—	6 643	—	6 643
Bahamas	—	—	—	80	—	80
TOTAL	\$ 342 010	\$ 100 898	\$ 442 908	\$ 306 314	\$ 112 364	\$ 418 678
Services financiers	\$ 150 964	\$ 23 033	\$ 173 997	\$ 131 240	\$ 23 278	\$ 154 518
Fonds de capital-risque	—	75 865	75 865	—	86 686	86 686
Agriculture et agro-industrie	33 437	2 000	35 437	33 932	2 000	35 932
Aquaculture et pêche	23 555	—	23 555	20 417	400	20 817
Services publics et infrastructure	16 517	—	16 517	20 050	—	20 050
Produits manufacturés généraux	15 401	—	15 401	12 118	—	12 118
Éducation	15 352	—	15 352	10 300	—	10 300
Bois, pâte et papier	14 540	—	14 540	11 500	—	11 500
Transport et stockage	13 903	—	13 903	14 896	—	14 896
Alimentation, mise en bouteille et boissons	10 305	—	10 305	6 743	—	6 743
Zones de traitement industriel	9 322	—	9 322	6 190	—	6 190
Tourisme et hôtellerie	8 889	—	8 889	12 646	—	12 646
Élevage du bétail et aviculture	8 000	—	8 000	—	—	—
Textiles, habillement et cuirs	6 239	—	6 239	3 130	—	3 130
Produits chimiques et plastiques	6 014	—	6 014	8 476	—	8 476
Services non financiers	5 572	—	5 572	7 051	—	7 051
Pétrole et exploitation minière	4 000	—	4 000	—	—	—
Santé	—	—	—	5 140	—	5 140
Technologie, télécoms et nouvelle économie	—	—	—	2 000	—	2 000
Marchés financiers	—	—	—	485	—	485
TOTAL	\$ 342 010	\$ 100 898	\$ 442 908	\$ 306 314	\$ 112 364	\$ 418 678

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2004 et 2003

Les investissements en prêts, prises de participation et titres adossés à des prêts hypothécaires approuvés par le Conseil d'administration mais non encore signés en tant qu'engagements d'investissement (en prêts, participations et titres adossés à des prêts hypothécaires) et les engagements signés pour lesquels aucun décaissement n'a encore été fait (déduction faite des investissements annulés) aux 31 décembre 2004 et 2003 (en milliers de dollars des États-Unis) sont récapitulés ci-après :

	2004	2003
<i>Investissements approuvés mais non engagés</i>		
Prêts	\$ 105 700	\$ 95 175
Participations	200	—
TOTAL	105 900	\$ 95 175
<i>Investissements engagés mais non décaissés</i>		
Prêts	\$ 36 730	\$ 68 358
Participations	19 267	35 176
Titres adossés à des prêts hypothécaires	25 000	25 000
TOTAL	80 997	\$ 128 534

Les prêts de la Société portent intérêt au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) à un, trois et six mois, assorti d'une marge allant de 2,50 % à 6,00 %. Au 31 décembre 2004, les taux LIBOR à un, trois et six mois étaient en moyenne de 1,50 %, 1,62 % et 1,79 % respectivement (ils étaient respectivement de 1,12 %, 1,15 % et 1,22 % au 31 décembre 2003).

La structure des échéances des prêts de la Société pour les exercices clos aux 31 décembre 2004 et 2003 est récapitulée ci-après (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2004		2003	
	Encours en principal	Marge moyenne sur LIBOR	Encours en principal	Marge moyenne sur LIBOR
Échéance égale ou inférieure à un an	\$ 84 996	3,40 %	\$ 63 097	3,40 %
Échéance supérieure à un an et inférieure à cinq ans	202 808	3,96 %	212 204	3,59 %
Échéance supérieure à cinq ans et inférieure à dix ans	54 206	4,07 %	31 013	3,75 %
	\$ 342 010		\$ 306 314	

Les prêts dont les intérêts courus ne sont plus comptabilisés se montaient au 31 décembre 2004 à 64 278 000 dollars (51 820 000 dollars au 31 décembre 2003). Les intérêts non constatés sur les prêts non productifs ont atteint un total de 1 502 000 dollars au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2004 (2 651 000 dollars au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2003). Les intérêts perçus sur les prêts non productifs au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2004 étaient de 1 485 000 dollars (920 000 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2003).

L'investissement de la Société dans des prêts douteux se montait à 32 536 000 dollars au 31 décembre 2004 (43 485 000 dollars au 31 décembre 2003). L'investissement moyen en prêts douteux pour l'exercice clos au 31 décembre 2004 était de 38 011 000 dollars (44 842 000 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2003).

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2004 et 2003

Les variations des provisions pour pertes sur les prêts et participations pour les exercices clos aux 31 décembre 2004 et 2003 sont récapitulées ci-après (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2004			2003		
	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total
Solde en début d'exercice	\$ 45 264	\$ 41 177	\$ 86 441	\$ 45 702	\$ 41 146	\$ 86 848
Passation par pertes et profits, valeur nette	(372)	(19 940)	(20 312)	(2 620)	(4 553)	(7 173)
Recouvrements	6 526	180	6 706	7 056	225	7 281
Provisions pour pertes	(5 952)	9 264	3 312	(4 874)	4 359	(515)
Solde en fin d'exercice	\$ 45 466	\$ 30 681	\$ 76 147	\$ 45 264	\$ 41 177	\$ 86 441

La Société détenait au 31 décembre 2003 des participations limitées dans certains fonds d'investissement à capital fixe pour un montant total de 19 940 000 dollars pour lesquels le gestionnaire du fonds n'a pas donné en temps utile les renseignements d'investissement tels que les valeurs liquidatives nettes, et ceci malgré tous les efforts de la Direction. La Direction a fait preuve de jugement pour évaluer l'étendue des pertes encourues dans ces participations en se fiant aux renseignements limités dont elle disposait pour estimer les affectations spécifiques de provisions pour pertes pour ces participations au 31 décembre 2003. La Direction a reçu en 2004 de la part du gestionnaire du fonds des informations financières auditées pour l'exercice écoulé. Les résultats de ces informations sont repris dans la provision pour pertes sur participations et les notes correspondantes au 31 décembre 2004.

En 2001, la Société a pris l'engagement d'investir dans des titres adossés à des prêts hypothécaires. Conformément à la norme SFAS N° 115, intitulée *Comptabilisation de certains investissements en titres de créance et en participations*, la Société a classé ces titres adossés à des prêts hypothécaires en tant qu'activité boursière lors de leur achat et les a portés en compte à leur juste valeur estimée. En 2004, la Direction a entrepris des efforts visant à sortir des engagements existants dans des titres adossés à des prêts hypothécaires et de graduellement arrêter d'utiliser ce produit d'investissement. Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2004, la Société a vendu tous ses titres adossés à des prêts hypothécaires et a constaté ni plus ni moins-values (plus-value de 1 315 000 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2003). La Société a également investi dans des instruments financiers dérivés liés à ces titres adossés à des prêts hypothécaires, conçus de façon à minimiser la variabilité des remboursements en principal et intérêts due aux risques de taux d'intérêt et de change. Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2004, la Société est sortie des instruments dérivés lors de la vente des titres adossés à des prêts hypothécaires correspondants et n'a constaté ni plus ni moins-value (moins-value de 1 906 000 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2003). Parmi les hypothèses et estimations clés utilisées pour déterminer la juste valeur estimée des titres adossés à des prêts hypothécaires et des instruments dérivés correspondants figurent le risque crédit, les paiements anticipés, les taux de change, les taux d'inflation et les risques de contrepartie. Les estimations de la Direction ont parfois été différentes de la valeur réelle constatée ultérieurement.

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2004 et 2003

Note D — Montants à recevoir et autres éléments de l'actif

Le tableau ci-après donne un récapitulatif des montants à recevoir et autres éléments de l'actif aux 31 décembre 2004 et 2003 (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2004	2003
Intérêts à recevoir sur prêts	\$ 4 855	\$ 1 764
Montants à recevoir sur ventes de participations, valeur nette	2 773	4 034
Actifs recouvrés	956	620
Immobilisations, valeur nette	478	480
Intérêts à recevoir sur titres négociables	433	620
Commission de garantie à recevoir	379	—
Autres montants à recevoir	365	582
Coûts non amortis de l'émission de dette	327	387
Actif payé à l'avance pour autres prestations de retraite	224	380
À recevoir de la BID	64	133
Total des montants à recevoir et autres éléments de l'actif	\$ 10 854	\$ 9 001

Il est possible que la Société passe un accord pour la vente de ses parts dans certains investissements et comptabilise un effet à recevoir et une plus-value correspondante, qui est inscrite en tant que plus-value sous la rubrique vente de participations. Les montants à recevoir au titre des ventes de participations, déduction faite des provisions pour moins-values correspondantes, sont récapitulés ci-après aux 31 décembre 2004 et 2003 (en milliers de dollars des États-Unis):

Exercice	Prix de vente	Plus-value	Note à recevoir, valeur nette	
			31/12/2004	31/12/2003
2002	\$ 2 390	\$ 390	\$ —	\$ 249
2003	6 266	708	2 773	3 785
			\$ 2 773	\$ 4 034

*Notes sur les états financiers***Aux 31 décembre 2004 et 2003****NOTE E — Montants à payer et autres éléments de passif**

Les montants à payer et autres éléments de passif aux 31 décembre 2004 et 2003 sont récapitulés ci-après (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2004	2003
Revenu différé	\$ 2 399	\$ 1 219
Salaires et avantages sociaux à payer	1 927	2 245
Paiements résiduels de souscription de capital	1 840	264
Paiements échelonnés sur aliénation de participations	983	1 383
Montants à payer	871	886
Autres éléments de passif	609	397
Honoraires versés aux avocats à titre d'acompte	243	258
Total des montants à payer et autres éléments de passif	\$ 8 872	\$ 6 653

La Société conclut des accords avec des promoteurs en prises de participations pour se libérer de sa position en prises de participations. Ces accords comportent des paiements échelonnés faits à la Société selon lesquels, au terme de ces paiements, la position de la Société revient au promoteur. Les paiements échelonnés qui apparaissent dans les montants à payer et autres éléments de passif s'élèvent à 983 000 dollars au 31 décembre 2004 (1 383 000 dollars au 31 décembre 2003).

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2004 et 2003

NOTE F — Emprunts

L'encours des emprunts de la Société au 31 décembre 2004 comprend des lignes de crédit à terme et renouvelables auprès de la BID, de Caja Madrid et de Shinkin Central Bank. Les emprunts faits dans le cadre des lignes de crédit renouvelables auprès de la BID et de Caja ont une échéance d'un, trois ou six mois à compter du décaissement et sont renouvelables. Les emprunts faits dans le cadre de la ligne de crédit auprès de Shinkin Central Bank arrivent à échéance en décembre 2009 et les intérêts sont exigibles chaque semestre. Les emprunts faits dans le cadre de la ligne de crédit à taux fixe auprès de Caja Madrid arrivent à échéance en janvier 2011 et les intérêts sont exigibles chaque trimestre. En 2001, la Société a renouvelé une convention de prêt avec la Banque interaméricaine de développement qui permet à la Société d'emprunter jusqu'à concurrence de 300 millions de dollars jusqu'en novembre 2005.

Les accords de lignes de crédits et les emprunts effectués dans le cadre de ces accords aux 31 décembre 2004 et 2003 sont les suivants (en milliers de dollars des États-Unis) :

Accords de lignes de crédit	2004		2003	
	Ligne	Encours	Ligne	Encours
BID, échéance novembre 2005	\$ 300 000	\$ —	\$ 300 000	\$ —
Caja, échéance mars 2006	100 000	—	100 000	—
Shinkin, échéance décembre 2009	30 000	30 000	30 000	30 000
Caja, échéance janvier 2011	50 000	50 000	50 000	50 000
		\$ 80 000		\$ 80 000

Les emprunts portent intérêt à taux variable sur la base du LIBOR à un, trois ou six mois, le taux étant fixé à la date de prise d'effet de chaque emprunt ou à la date de départ des intérêts. Le taux d'intérêt de la ligne de crédit de Caja a été fixé lors du décaissement et demeurera fixe jusqu'à l'échéance. La juste valeur estimée de la ligne de crédit à taux fixe de Caja est de 50 040 000 dollars au 31 décembre 2004 (51 000 000 de dollars au 31 décembre 2003). La moyenne pondérée du coût des emprunts de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2004 était de 3,42 % (3,25 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2003). La Société paie également une commission d'engagement allant de 0,05 % à 0,10 % sur la partie non utilisée de la ligne de crédit disponible. Le total des commissions d'engagement payées sur toutes les lignes de crédit a atteint, pour l'exercice clos le 31 décembre 2004, 102 000 dollars (122 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2003).

NOTE G — Capital social

Le capital autorisé de la Société a été augmenté à 703,7 millions de dollars par le biais d'une résolution approuvée en 1999 autorisant une augmentation de 500 millions de dollars. En vertu de cette résolution, 500 millions de dollars ont été affectés aux souscriptions des pays membres au cours de la période de souscription. Le 22 mars 2000, le nombre minimum de souscriptions exigé pour la mise en vigueur de la résolution autorisant l'augmentation de capital était atteint. Les membres sont convenus de payer leurs souscriptions en huit tranches de même montant, la dernière étant payable le 31 octobre 2007. La Société n'émet que des actions entières. Tout rompu et versement anticipé sont détenus et sont émis conformément au système de paiement par tranche.

Le tableau ci-dessous donne la liste du capital social souscrit, des souscriptions à recevoir et des rompus ou versements anticipés en attente d'émission aux 31 décembre 2004 et 2003 :

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2004 et 2003

	TOTAL		Souscriptions à recevoir des membres	Paiements reçus en attente de souscription
	Capital par actions souscrit			
	Parts	Montant		
		Milliers de dollars		Dollars
Allemagne	1 334	\$ 13 340	\$ 2 660	\$ 5 000
Argentine	7 767	77 670	54 400	—
Autriche	345	3 450	920	1 250
Bahamas	106	1 060	—	1 250
Barbade	101	1 010	270	3 750
Belgique	169	1 690	640	24 839
Belize	101	1 010	360	5 000
Bolivie	624	6 240	1 640	1 250
Brésil	7 767	77 670	38 870	3 502
Chili	2 003	20 030	4 930	1 647 500
Colombie	2 003	20 030	4 930	6 250
Costa Rica	94	940	—	—
Danemark	1 071	10 710	2 860	6 220
El Salvador	94	940	—	—
Équateur	420	4 200	1 470	—
Espagne	2 393	23 930	6 630	30 000
États-Unis	17 600	176 000	53 080	5 000
Finlande	393	3 930	1 440	9 512
France	2 162	21 620	5 760	—
Guatemala	420	4 200	1 110	7 500
Guyana	120	1 200	320	5 000
Haïti	94	940	—	—
Honduras	314	3 140	830	5 000
Israël	173	1 730	470	8 750
Italie	2 162	21 620	5 760	—
Jamaïque	420	4 200	2 940	—
Japon	2 393	23 930	6 630	3 750
Mexique	5 000	50 000	13 040	1 250
Nicaragua	314	3 140	2 200	—
Norvège	393	3 930	1 440	9 435
Panama	314	3 140	830	5 000
Paraguay	314	3 140	2 200	—
Pays-Bas	1 071	10 710	2 860	6 250
Pérou	2 003	20 030	5 940	—
Portugal	182	1 820	670	7 521
République dominicaine	420	4 200	1 110	7 500
Suède	393	3 930	1 440	9 480
Suisse	1 071	10 710	2 860	6 250
Suriname	30	300	—	—
Trinité-et-Tobago	314	3 140	1 100	—
Uruguay	857	8 570	2 470	—
Venezuela	4 311	43 110	15 370	7 141
Total 2004	\$ 69 630	\$ 696 300	\$ 252 450	\$ 1 840 150
Total 2003	\$ 69 632	\$ 696 320	\$ 307 925	\$ 264 001

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2004 et 2003

NOTE H — Engagements et éventualités

En 2004 et 2003, la Société a conclu des opérations qui fournissent des garanties financières et constate ces garanties conformément à FIN 45 intitulée *Comptabilisation du garant et obligations de communication d'informations pour les garanties, y compris les garanties indirectes de l'endettement d'autres personnes*. La Société se tient prête à exécuter dès que la garantie sera enregistrée, compensera la partie garantie sur avis de défaut de paiement et cherchera, le cas échéant, à obtenir le recouvrement des montants objet d'un défaut de paiement.

Les garanties financières représentent une assurance irrévocable que la Société effectuera les paiements au cas où le client ne puisse faire face à ses obligations vis-à-vis de tiers. Les conditions de l'encours de garanties vont jusqu'à une échéance de quatre ans. La politique de la Société visant à exiger un nantissement concernant ces instruments et le type de nantissement détenu est généralement la même que pour les prêts. La valeur comptable comprend des montants représentant des revenus différés qui seront comptabilisés en recettes sur la durée de vie du contrat de garantie.

Aux 31 décembre 2004 et 2003, aucun avis de défaut de paiement n'avait été reçu depuis le début et le montant potentiel maximum des paiements futurs s'élevait à 5 245 000 dollars. De l'avis de la Direction, tous les éléments de passif qui pourraient vraisemblablement être liés à cette opération et comptabilisés conformément à FIN 45 ne seront pas significatifs.

NOTE I — Participations

La Société mobilise des fonds auprès de banques commerciales et d'autres institutions financières (participants) par le biais de participations à des prêts qu'elle vend sans recours aux participants mais qu'elle administre et dont elle assure le service au nom des participants. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004, la Société a appelé et décaissé des fonds de participants à hauteur de 181 735 000 dollars (1 391 000 dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003). Les engagements non décaissés des participants s'élevaient à 937 500 dollars au 31 décembre 2004 (154 000 dollars au 31 décembre 2003).

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2004 et 2003

NOTE J — Opérations entre personnes morales apparentées

La Société se procure auprès de la BID des services administratifs et généraux dans les domaines où la BID peut offrir des services communs efficaces. La Société a négocié avec la BID un nouveau bail pour des locaux à usage de bureaux qui arrivera à échéance en 2014. La Société a entamé en 2003 un processus de déménagement dans des locaux existants de la BID qui s'est achevé courant 2004.

La Société a payé les montants suivants à la BID pour les locaux à usage de bureaux et certains services de soutien administratif au cours des exercices clos aux 31 décembre 2004 et 2003 (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2004	2003
Locaux à usage de bureaux	\$ 1 565	\$ 1 187
Services administratifs	536	551
	\$ 2 101	\$ 1 738

Les montants à recevoir de la BID étaient de 64 000 dollars au 31 décembre 2004 (133 000 dollars au 31 décembre 2003).

En 2004 et en 2003, la Société n'avait aucun encours dans le cadre d'un accord de prêt existant auprès de la BID. Voir Note F.

La Société a un accord de services-conseils avec la BID. Des honoraires d'un montant de 175 000 dollars ont été reçus à ce titre au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004 (300 000 dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003).

NOTE K — Régime de retraite

La quasi-totalité du personnel de la Société et de la BID bénéficie d'un régime de retraite à prestations déterminées (le régime de retraite) parrainée par la BID. Aux termes de ce régime, les prestations sont calculées sur la base des années de service et de la moyenne des rémunérations perçues ; les cotisations versées par les employés correspondent à un pourcentage fixe de leur rémunération, la Société et la BID versant le reliquat du coût actuariel futur des prestations offertes par le régime de retraite. Le montant total des cotisations est calculé selon la méthode du financement global. Toutes les cotisations versées au régime de retraite et la totalité des actifs et recettes destinés à ce régime de retraite sont conservés sur des comptes distincts de ceux sur lesquels les actifs et les recettes de la Société et de la BID sont détenus. Ils ne peuvent être utilisés qu'au profit des participants et de leurs ayants-droit, et ce jusqu'à ce que les obligations de la caisse vis-à-vis d'eux leur aient été payées ou aient fait l'objet d'une provision. On ne dispose pas de renseignements sur les obligations cumulées au titre des prestations ni sur les actifs y afférents détenus par la Société. Le montant total des dépenses mises à la charge de la Société aux fins du régime de retraite était de 750 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2004 (452 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2003) et figure dans les frais administratifs.

NOTE L — Prestations hors pension au personnel retraité

La Société offre également aux retraités certaines prestations de soins de santé et autres. Tout membre du personnel actuel cotisant au régime de retraite et répondant à certains critères a droit, lorsqu'il prend sa retraite, à ces prestations complémentaires dans le cadre du régime de retraite.

Les cotisations de la Société au régime de prestations de retraite (le régime de prestations) de la BID sont calculées sur une base actuarielle annuelle. La part du montant total des actifs qui correspond à la Société est calculée au prorata du régime en fonction du coefficient de capitalisation de la Société et du taux de rendement de ses actifs, déduction faite des paiements faits aux employés au titre des prestations de retraite. La Société a financé le régime de prestations de retraite à hauteur de 427 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2004 (961 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2003). Il est prévu que les cotisations futures au régime soient égales au coût actuariel annuel.

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2004 et 2003

Le rapprochement des variations entre les obligations de prestations du régime de prestations et la juste valeur des actifs ainsi que l'état de la capitalisation et les montants constatés aux 31 décembre 2004 et 2003 (en milliers de dollars des États-Unis) figurent ci-après :

	2004	2003
<i>Rapprochement des obligations de prestations</i>		
Obligation au 1er janvier	\$ 9 668	\$ 8 557
Coût des services	769	775
Charge d'intérêts	438	518
(Plus-values) ou moins-values actuarielles	(2 066)	(556)
Modifications au régime de retraite	—	374
Obligation au 31 décembre	8 809	9 668
<i>Rapprochement de la juste valeur des actifs du régime</i>		
Juste valeur des actifs du régime au 1er janvier	10 105	7 247
Rendement effectif des actifs du régime	1 216	1 897
Cotisations de l'employeur	427	961
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre	11 748	10 105
<i>État de la capitalisation</i>		
État de la capitalisation au 31 décembre	2 938	437
Obligation transitoire non constatée	1 749	1 923
Gain non constaté	(4 787)	(2 354)
Coût non constaté des prestations antérieures	324	374
Actif payé à l'avance pour autres prestations de retraite	\$ 224	\$ 380
<i>Rapprochement du coût prévu des prestations payées à l'avance</i>		
Montants payés à l'avance en début d'exercice	380	—
Coût des pensions	(583)	(581)
Cotisations réelles	427	961
Montants payés à l'avance en fin d'exercice	\$ 224	\$ 380

Les plus-values et moins-values actuarielles supérieures à 10 % de l'obligation cumulée pour prestations de retraite ou de la valeur marchande des actifs du régime, des deux montants celui qui est le plus élevé, sont amorties sur la moyenne d'espérance de vie restante des participants actifs, soit environ 10,8 ans. Les obligations transitoires nettes non constatées sont également amorties sur 10,8 ans.

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2004 et 2003

Les hypothèses actuarielles pondérées retenues pour le calcul de l'obligation de prestations sont les suivantes :

	2004	2003
<i>Hypothèses moyennes pour calculer les obligations de prestations au 31 décembre</i>		
Taux d'actualisation	5,50 %	5,75 %
<i>Hypothèses moyennes pour calculer le coût périodique net pour les exercices clos aux 31 décembre</i>		
Taux d'actualisation	5,75 %	6,25 %
Rendement prévu des actifs du régime	6,75 %	7,25 %
<i>Hypothèses moyennes pour calculer les taux tendanciels des coûts de soins de santé pour les exercices clos aux 31 décembre</i>		
Taux tendanciel des coûts des soins de santé pour l'exercice prochain	8,70 %	9,85 %
Taux auquel il est prévu que le taux tendanciel diminue (taux tendanciel final)	4,50 %	4,75 %
Exercice durant lequel le taux atteint le taux tendanciel final	2013	2013

La ventilation du coût périodique net des prestations aux 31 décembre 2004 et 2003 (en milliers de dollars des États-Unis) s'établit comme suit :

	2004	2003
Coûts des services	\$ 769	\$ 775
Charge d'intérêts	438	518
Moins rendement prévu des actifs du régime	(687)	(687)
Amortissement des gains et de l'obligation transitoire non constatés	224	174
Amortissement des (plus-values) ou moins-values latentes nettes	(161)	(200)
Coût périodique net des prestations	\$ 583	\$ 580

Les répercussions des taux tendanciels des coûts des soins de santé sur les montants comptabilisés pour les régimes de soins de santé sont importantes. Un changement de 1 % des taux tendanciels des coûts de soins de santé se répercuterait comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	1 % d'augmentation		1 % de diminution	
	2004	2003	2004	2003
Répercussion sur le total des éléments de coût (services et intérêts)	\$ 278	\$ 267	\$ (207)	\$ (217)
Répercussion sur l'obligation de prestations complémentaires	1 676	1 760	(1 179)	(1 427)

Les paiements estimés de prestations futures sont au 31 décembre 2004 comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

Paiements estimés de prestations futures

1er janvier 2005 – 31 décembre 2005	20
1er janvier 2006 – 31 décembre 2006	40
1er janvier 2007 – 31 décembre 2007	60
1er janvier 2008 – 31 décembre 2008	100
1er janvier 2009 – 31 décembre 2009	140
1er janvier 2010 – 31 décembre 2014	1 250

Annexes

L'Amérique latine et les Caraïbes en 2004 : Perspectives économiques

La région Amérique latine et Caraïbes devrait afficher un taux de croissance de son produit national brut (PIB) d'environ 5,5 % en 2004, contre 1,5 % en 2003. La plupart des économies de la région ont enregistré une reprise après le ralentissement qui avait commencé en 1998. Ces performances positives sont le résultat de conditions favorables aux niveaux régional et international, dont de meilleurs prix des produits de base, la croissance des exportations non pétrolières et l'augmentation du tourisme vers la région. On estime par ailleurs que le taux d'inflation de la région pour 2004 était 7,7 % inférieur au taux de 8,5 % de 2003 soit plus de quatre points de pourcentage de moins qu'en 2002 (12,1 %). Ces résultats résultent également de l'adoption de politiques économiques nationales qui mettent l'accent sur des politiques budgétaires et monétaires plus strictes ainsi que sur des taux de change plus compétitifs. Pour maintenir cette tendance à la reprise économique, il faudra une demande intérieure plus forte, le maintien des efforts déployés pour équilibrer les comptes extérieurs et une croissance économique mondiale plus soutenue.

La relance de l'activité économique mondiale a commencé dans la seconde moitié de 2003 et la première moitié de 2004. Bien qu'un ralentissement du rythme de croissance soit prévu pour la deuxième moitié de 2004, la croissance mondiale du PIB pour l'année devrait être d'environ 3,8 %. Quant au commerce mondial, sa croissance devrait atteindre un taux de 7 % d'ici la fin de 2004. Les prévisions pour 2005 font état de la poursuite d'une solide activité économique mondiale sous l'impulsion des économies des États-Unis, de l'Inde et

de la Chine. La croissance économique de l'Union européenne s'est accélérée au cours du premier trimestre 2004, avec un taux annualisé de 2,5 %.

Dans ce contexte, les économies d'Amérique latine et des Caraïbes devraient bénéficier d'une forte demande en produits de base, notamment de la Chine. En outre, une amélioration de près de 3 % des termes de l'échange est prévue pour 2004 par rapport à 2003. La région affiche une balance commerciale positive depuis le milieu de l'année 2002 sous l'effet d'une croissance plus forte des exportations. On a enregistré une augmentation des recettes d'exportation en 2003 dans la plupart des pays du MERCOSUR, dans les pays membres de la Communauté andine et au Chili. Dans la plupart des cas, cela s'explique par une hausse des volumes d'exportations plutôt que des prix. On estime qu'en 2004 les exportations ont augmenté de 22 %, tandis que la hausse des prix devrait se situer à 6 %.

La modeste reprise des entrées de capitaux dans la région enregistrée en 2003 devrait devenir plus robuste en 2004, atteignant 1,8 % du PIB grâce principalement à la forte augmentation des entrées de capitaux privés. On prévoit que les investissements étrangers directs atteindront 35 milliards de dollars en 2004 contre 29 milliards en 2003. Toutefois, la région devrait afficher un transfert négatif de capitaux d'environ 22 milliards de dollars. Bien que le coût moyen des financements externes soit tombé de 12,7 % à 9,9 % en 2003 et à 9,4 % au premier trimestre 2004, l'augmentation plus récente des primes de risque a relevé ces coûts à plus de 10 %.

On prévoit que le PIB dans les plus grandes économies de la région augmen-

tera d'environ 4 % en 2005 et 2006, la fourchette allant d'un minimum de 2,9 % à un maximum de 5,4 %. L'inflation dans ce groupe de pays devrait rester contrôlée, avec une augmentation des prix à la consommation estimée à environ 8,2 % en 2005 et 7,3 % en 2006. Le chômage devrait se situer en moyenne à 12 % pour les plus grands pays de la région en 2005, la fourchette allant de 6,8 % à 16,2 %. En 2006, le taux de chômage va vraisemblablement baisser légèrement, allant de 6,5 % à 15,7 %.

Divers facteurs peuvent avoir un impact sur ces prévisions et par conséquent affecter l'activité économique de la région et la balance des paiements. Les prévisions économiques de la région partent notamment des hypothèses suivantes :

- maintien d'une forte demande intérieure dans la plupart des pays de la région ;
- pas de réduction du niveau des prix des produits de base ;
- maintien du niveau actuel des envois de fonds effectués par les ressortissants vivant à l'étranger ;
- une certaine modération des prix du pétrole par rapport au niveau actuel ;
- poursuite du redressement du taux des investissements étrangers directs ;
- taux d'intérêts internationaux relativement faibles.

Malgré l'incertitude relative à la durabilité de la relance économique régionale et mondiale, la région Américaine latine et Caraïbes semble être en bonne position pour continuer à bénéfi-

cier des progrès accomplis sur les fronts macroéconomique et microéconomique. En effet, en 2004, Standard and Poor's a relevé la notation de la dette souveraine de six pays de la région et n'en a rabaisé qu'une, compte tenu du plus faible niveau d'endettement et d'inflation, de la croissance continue et de l'excédent courant pour la région dans son ensemble. Il sera nécessaire, pour mettre à profit le potentiel productif de la région, d'approfondir l'intégration régionale, d'étendre l'ouverture commerciale, de maintenir des politiques budgétaires responsables, d'améliorer la réglementation des systèmes financiers et de moderniser le cadre juridique des investissements. Les besoins financiers à long terme de la région devront être satisfaits, en canalisant des ressources pour stimuler la production, améliorer l'infrastructure économique et relever les niveaux de vie.

Les entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes sont en train de restructurer leurs activités pour être concurrentielles sur le marché mondial. Ce processus devrait favoriser les petites et moyennes entreprises. Afin de maintenir et d'accroître leur part sur les marchés intérieurs et étrangers, il leur faudra avoir accès à des sources adéquates de financement. La Société s'attachera à répondre aux besoins de son marché cible, en déployant ses ressources le plus efficacement possible, tant de façon directe qu'indirecte. Elle conservera une démarche disciplinée en matière de prêts dans son marché cible, à savoir celui des petites et moyennes entreprises et gèrera ses ressources avec diligence afin de parvenir à un bon équilibre entre sa mission de développement et la poursuite d'une rentabilité financière durable.

*Gouverneurs et Gouverneurs suppléants**

<i>Pays</i>	<i>Gouverneur</i>	<i>Gouverneur suppléant</i>
Allemagne	Uschi Eid	Rolf Wenzel
Argentine	Roberto Lavagna	Martín Redrado
Autriche	Karl-Heinz Grasser	Thomas Wieser
Bahamas	James H. Smith, CBE	Ruth Millar
Barbade	Owen S. Arthur, MP	Grantley Smith
Belgique	Didier Reynders	Franciscus Godts
Belize	Assad Shoman	Carla Barnett
Bolivie	Horst Grebe López	Luis Carlos Jemio M.
Brésil	—	José Carlos Rocha Miranda
Chili	Nicolás Eyzaguirre	María Eugenia Wagner Brizzi
Colombie	Alberto Carrasquilla Barrera	Santiago Montenegro
Costa Rica	Federico Carrillo Zürcher	Francisco de Paula Gutiérrez
Danemark	Carsten Staur	Ole E. Moesby
El Salvador	Eduardo Zablah-Touché	Guillermo López Suárez
Équateur	Mauricio Yépez Najas	Javier Game
Espagne	Pedro Solbes Mira	David Vegara Figueras
États-Unis	John W. Snow	Alan P. Larson
Finlande	Pertti Majanen	Taisto Huimasalo
France	Hervé Gaymard	Xavier Musca
Guatemala	María Antonieta de Bonilla	Lizardo Sosa
Guyana	Bharrat Jagdeo	Saisnarine Kowlessar
Haïti	Henri Bazin	Roland Pierre
Honduras	William Chong Wong	María Elena Mondragón de Villar
Israël	David Klein	Dan Catarivas
Italie	Domenico Siniscalco	Vincenzo Desario
Jamaïque	Omar Davies, MP	Shirley Tyndall
Japon	Sadakazu Tanigaki	Toshihiko Fukui
Mexique	Francisco Gil Díaz	Alonso P. García Tamés
Nicaragua	Eduardo Montiel	Mario Alonzo
Norvège	Olav Kjørven	Nils Haugstveit
Panama	Ricaurte Vásquez	Héctor Alexander
Paraguay	Dionisio Borda	José Ernesto Büttner
Pays-Bas	Gerrit Zalm	Agnes van Ardenne van der Hoeven
Pérou	Pedro Pablo Kuczynski	Luis Carranza Ugarte
Portugal	António José de Castro Bagão Felix	Luis Miguel Morais Leitão
République dominicaine	Héctor Valdez Albizu	Temístocles Montás
Suède	Ruth Jacoby	Stefan Emblad
Suisse	Oscar Knapp	Peter Bischof
Suriname	Humphrey Stanley Hildenberg	Stanley B. Ramsaran
Trinité-et-Tobago	Camille R. Robinson-Regis	Victoria Mendez-Charles
Uruguay	Isaac Alfie	Ariel Davrieux
Venezuela	Nelson J. Merentes D.	Jorge Giordani

*Informations au 31 décembre 2004.

*Administrateurs et Administrateurs suppléants**

<i>Allemagne, Autriche, Belgique, Italie et Pays-Bas</i>	Pieter Moorrees Karla Schestauber
<i>Argentine et Haïti</i>	Eugenio Díaz-Bonilla Martín Bès
<i>Bahamas, Barbade, Guyana, Jamaïque, et Trinité-et-Tobago</i>	Havelock Brewster Jerry Christopher Butler
<i>Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua</i>	José Carlos Castañeda Sandra Regina Midence
<i>Bolivie, Paraguay et Uruguay</i>	Juan E. Notaro Fraga Orlando Ferreira Caballero
<i>Brésil et Suriname</i>	Rogério Studart Arlindo Villaschi
<i>Chili et Colombie</i>	Germán Quintana Luis Guillermo Echeverri
<i>Danemark, Finlande, France, Norvège, Suède et Suisse</i>	Lukas Siegenthaler Christina Wedekull
<i>Équateur et Pérou</i>	Jaime Pinto Tabini Byron Solís
<i>Espagne, Israël, Japon et Portugal</i>	Yoshihisa Ueda Miguel Empis
<i>États-Unis d'Amérique</i>	Héctor E. Morales
<i>Mexique et République dominicaine</i>	Agustín García-López Roberto B. Saladín
<i>Panama et Venezuela</i>	Adina Bastidas

*Informations au 31 décembre 2004.

Voies de communication

<i>Pays</i>	<i>Institution</i>
Allemagne	Federal Ministry for Economic Cooperation and Development
Argentine	Ministerio de Economía
Autriche	Federal Ministry of Finance
Bahamas	Ministry of Finance
Barbade	Ministry of Economic Development
Belgique	Ministère des finances
Belize	Ministry of Budget, Planning and Management, Economic Development, Investment and Trade
Bolivie	Ministerio de Hacienda
Brésil	Ministério do Planejamento, Orçamento e Gestão
Chili	Ministerio de Hacienda
Colombie	Ministerio de Hacienda y Crédito Público
Costa Rica	Ministerio de Hacienda
Danemark	Danish International Development Agency-DANIDA
El Salvador	Secretaría Técnica de la Presidencia
Équateur	Ministerio de Economía y Finanzas
Espagne	Subdirección General de Instituciones Financieras Multilaterales
États-Unis	Treasury Department
Finlande	Ministry for Foreign Affairs
France	Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
Guatemala	Ministerio de Finanzas Públicas
Guyana	Ministry of Finance
Haïti	Ministère de l'économie et des finances
Honduras	Banco Central de Honduras
Israël	Bank of Israel
Italie	Ministry of the Economy and Finance
Jamaïque	Ministry of Finance and Planning
Japon	Ministry of Finance
Mexique	Secretaría de Hacienda y Crédito Público
Nicaragua	Ministerio de Hacienda y Crédito Público
Norvège	Royal Norwegian Ministry of Foreign Affairs
Panama	Ministerio de Economía y Finanzas
Paraguay	Ministerio de Hacienda
Pays-Bas	Ministry of Finance
Pérou	Ministerio de Economía y Finanzas
Portugal	Direção Geral de Assuntos Europeus e Relações Internacionais Ministério das Finanças
République dominicaine	Banco Central de la República Dominicana
Suède	Ministry for Foreign Affairs Department for International Development Co-operation
Suisse	Office fédéral des affaires économiques extérieures
Suriname	Ministry of Finance
Trinité-et-Tobago	Ministry of Finance, Planning and Development
Uruguay	Ministerio de Economía y Finanzas
Venezuela	Banco Nacional de Desarrollo

Siège et bureaux régionaux

Siège

1350 New York Avenue, N.W.
Washington, DC 20577
États-Unis d'Amérique
Téléphone : (202) 623-3900
Télécopie : (202) 623-3815
Courriel : iicmail@iadb.org

Bureaux régionaux

Bureau régional de la région andine

Carrera 7 No. 71-21, Torre B, Piso 19
Edificio Bancafé
Bogotá, Colombie
Téléphone : (571) 325-7058 or (571) 325-7059
Télécopie : (571) 325-7057

Bureau régional d'Amérique centrale

Edificio Centro Colón, Piso 12
Paseo Colón, entre calles 38 y 40
Apartado postal 1142-1007
San José, Costa Rica
Téléphone : (506) 254-1418
Télécopie : (506) 257-0083

Bureau régional du Cône Sud

Rincón 640
11.000 Montevideo, Uruguay
Téléphone : (598-2) 915-3696
Télécopie : (598-2) 916-2607

Imprimé sur du papier recyclé
Imprimé avec de l'encre de soja

Société interaméricaine d'investissement
1350 New York Avenue, N.W.
Washington, DC 20577
États-Unis d'Amérique
www.iic.int